

ARTICLES OCTOBRE 2011

SOCIETE

Vidéosurveillance : que voient les opérateurs derrière les caméras ?

La vidéosurveillance (« vidéoprotection » en langage officiel) fait l'objet d'une controverse croissante. D'un côté, le gouvernement ne cesse de réaffirmer son efficacité dans la lutte contre la délinquance et de dépenser des dizaines de millions d'euros pour encourager son implantation partout en France, au grand ravissement des sociétés commercialisant cette technologie. De l'autre, les chercheurs indépendants réalisent des études qui démontrent que la vidéo n'a qu'un impact marginal sur l'évolution de la délinquance, et que son coût est assez exorbitant pour les collectivités territoriales. Avec deux autres de ces collègues chercheurs indépendants, nous avons ainsi publié il y a quelques mois une [tribune dans Le Monde](#) parlant clairement d'une « gabegie ». La nouvelle recherche que vient de publier Tanguy Le Goff ([téléchargeable ici](#)) confirme de nouveau cette position critique.

Surveiller les surveillants

L'auteur est chercheur à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France, ainsi que chercheur associé au CNRS (Cesdip). Pendant plusieurs mois, il a observé les dispositifs de vidéosurveillance dans deux communes de la première couronne parisienne. La première est une commune plutôt bourgeoise de plus de 50 000 habitants, équipée d'une soixantaine de caméras et dotée d'un centre de supervision urbaine (CSU) fonctionnant 24h/24h et 7 jours sur 7 avec une équipe de 8 opérateurs placée sous la direction d'un chef de service. La seconde est une commune plutôt populaire comptant un peu moins de 30 000 habitants, équipée de 28 caméras et dans un centre de supervision comptant 3 opérateurs dont un chef de salle, dispositif volontairement limité en raison notamment de la présence de 300 autres caméras dans l'un des quartiers, gérées par un centre de vidéosurveillance propre aux bailleurs sociaux.

Ces deux dispositifs diffèrent d'un point de vue technique et dans leur mode d'organisation. L'un s'appuie sur une technologie considérée comme très performante mais avec des opérateurs n'ayant qu'une faible expérience. L'autre s'appuie sur une technologie plus ancienne mais avec des opérateurs expérimentés. Les contrastes entre les deux systèmes, aussi bien au niveau du nombre de caméras, de l'organisation des services et de leur positionnement, de l'ancienneté des opérateurs que de la différence du niveau technique des systèmes, reflètent bien la diversité des conditions dans lesquelles travaillent aujourd'hui, au sein de nombre de villes françaises, les opérateurs municipaux de vidéosurveillance.

L'illusion d'une surveillance continue

Que font ces opérateurs ? Ils ont un nombre important d'activités mais pas principalement celles où on les attend, à savoir sur la surveillance des espaces publics. L'observation des pratiques met en évidence qu'ils assurent bien un travail de surveillance, en regardant les écrans de manière passive (balayage des caméras) ou active (recherche du flagrant délit), mais cette surveillance ne participe que de manière limitée à une prévention des désordres. L'idée que les espaces vidéosurveillés sont en permanence sous la vigilance des opérateurs est une illusion pour de nombreuses raisons. D'abord parce que ces derniers ne consacrent en réalité qu'environ la moitié de leur temps de travail à la surveillance passive ou active, et que cette part de temps est de plus fortement limitée dans son efficacité par différents facteurs :

* facteurs techniques : "Sur nos deux sites, chaque jour au minimum 5 % des caméras connaissent un problème technique qui les rend inutilisables" constate le chercheur. Ensuite, des caméras sont régulièrement mal réglées ou mal positionnées. Bref, des problèmes de maintenance se posent de façon quotidienne et occupent une partie du temps.

* facteurs météorologiques : la visibilité est fortement réduite en cas de forte pluie, de neige ou de gel, et lorsque les rayons du soleil couchant se réverbèrent sur les globes. Les opérateurs se plaignent aussi de l'insuffisance taille des arbres dont le feuillage peut empêcher la vue, de même que (en centre-ville) certains panneaux signalétiques voire même l'abondance des décorations de Noël...

On verra dans un instant les facteurs humains.

Un regard sélectif, voire discriminatoire

Par ailleurs, l'étude montre que ce regard des opérateurs est sélectif. Parmi la profusion d'informations et d'individus qui apparaissent sur leurs écrans, ils sont amenés à faire des choix entre les écrans et les images qu'ils décident prioritairement de regarder, et surtout entre les personnes qu'ils ciblent avec les caméras. Ce ciblage, forme de tri social de la population dans l'espace public, est moins fondé sur les comportements suspects d'individus que sur leur âge (les « jeunes ») et leur « apparence », plus précisément sur leur tenue vestimentaire. Ils exercent ainsi une forme de discrimination, bien souvent inconsciente, qui est d'autant plus forte qu'aucune formation sur les comportements suspects, sur la manière de cibler ne leur est délivrée, ni avant leur prise de poste ni même après. Or ce type de traitement discriminant est contraire à l'égalité républicaine.

De longues heures où il faut tuer l'ennui...

A côté de leur travail de surveillance passive ou active, les opérateurs sont orientés par l'action des policiers municipaux sur la voie publique ou par les affaires gérées par les policiers nationaux. Ces activités « connexes » vont de la relecture d'images à la gestion des appels téléphoniques du service de la police municipale en passant par la quête du flagrant délit. Surtout, les policiers municipaux et nationaux sollicitent de plus en plus les opérateurs de vidéosurveillance pour renforcer leur propre sécurité, améliorer leurs performances judiciaires ou calibrer leurs interventions. Toutes ces activités occupent une part importante dans le temps de travail des opérateurs. Elles mettent en évidence que leur travail dépend étroitement de l'activité des policiers. Sans eux, ils se trouvent dépourvus de relais avec le terrain, dépourvus de moyens de comprendre ce qui se joue sur une image et sans prise pour agir sur les délits ou incidents qu'ils repèrent. Dès lors, quand les policiers ne sont pas en action, quand ils ne fournissent pas de l'information aux opérateurs, quand les ondes radios sont muettes, tout particulièrement la nuit, l'ennui gagne les opérateurs. Durant ces longues plages horaires où rien ne se passe, où les opérateurs sont parfois seuls dans leur salle, ils cherchent à remplir le temps : pauses cigarette, détournement des usages des caméras à des fins personnelles, conversation téléphonique ou jeux sur son portable, sieste...

Un métier non valorisé

Pour toutes ces raisons, contrairement à l'idée véhiculée par les promoteurs de la vidéosurveillance, la démultiplication du regard sur l'espace public ne se traduit pas par une augmentation exponentielle du nombre de « flags » (flagrants délits) et d'arrestations. Si le regard des opérateurs est certes démultiplié par les caméras, du moins dans le petit périmètre géographique vidéosurveillé (une partie des centres-villes), il reste limité par les capacités physiques des opérateurs (le nombre de caméras qu'ils peuvent regarder en étant réellement attentifs aux images) ainsi que par toutes les raisons pratiques que l'on a déjà évoquées. Dès lors, quand bien même l'opérateur serait vraiment vigilant et motivé, les flags sont de l'ordre de l'exceptionnel. Rares sont les délits qu'ils repèrent donnant lieu à une intervention et, plus encore, à une arrestation par la police.

Ainsi, faiblement diplômés, se trouvant dans des statuts souvent précaires, rarement formés ne serait-ce qu'aux rudiments de la législation encadrant la vidéosurveillance des espaces publics, sans perspective d'évolution de carrière, les opérateurs de vidéosurveillance demeurent des acteurs à la périphérie des systèmes locaux de sécurité, non reconnus voire méprisés, alors même que l'outil dont ils ont la charge est aujourd'hui promu comme la pierre angulaire des politiques locales de prévention de la délinquance. Preuve une fois encore que, dans toute cette affaire de vidéosurveillance, l'on marche sur la tête ou l'on met la charrue avant les bœufs, pour des raisons sans doute à la fois idéologiques (le vieux fantasme sécuritaire de la surveillance intégrale), électorales (cela contente ceux qui éprouvent le plus le sentiment d'insécurité) et commerciales (car l'État subventionne de fait le secteur privé).

////

ECOLE

L'école française a-t-elle tué le plaisir d'apprendre ?

Le Monde | 05.10.11 |

En 2010, sur 760 enfants interrogés par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), seuls 9,6 % affirmaient se sentir à l'aise à l'école. AFP/FREDERICK FLORIN

Les enfants peuvent-ils prendre du plaisir à l'école ? En France, contrairement à l'idée reçue, la notion n'est pas absente des textes officiels. Ou pas totalement. Si Jules Ferry conseillait à l'origine de *"rendre l'école aimable et le travail attrayant"*, une école austère s'est imposée au fil du temps. *"L'école n'a pas voulu, d'emblée, tuer l'idée qu'il pouvait y avoir du plaisir à apprendre"*, rappelle le sociologue François Dubet.

"Plaisir et ennui à l'école"... En consacrant à ce sujet leur numéro de rentrée, les animateurs de la *Revue internationale d'éducation* de Sèvres, lue dans vingt-cinq pays, ne s'attendaient pas à susciter un tel intérêt. *"Les contributions ont afflué de partout, des Etats-Unis, de Norvège, du Sénégal, d'Inde, du Brésil... mêlant les regards de professeurs, de chercheurs, d'historiens, d'écrivains"*, se réjouit Alain Bouvier, rédacteur en chef de cette publication, et membre du Haut Conseil de l'éducation.

C'est que le thème réveille, chez chacun, ses propres souvenirs d'écolier – *"souriants ou amers, uniformes ou divers, toujours vifs après les années"*, écrit la philosophe Laurence Cornu-Bernot en préface du dossier. C'est qu'il révèle, aussi, une quête de sens de l'école, un peu partout dans le monde.

PLAISIR ET JEU S'EFFACENT AU COLLÈGE

En France, le resserrement autour de la notion d'autorité s'est accéléré après Mai 68. La tonalité générale des programmes et instructions est plutôt fondée sur la rigueur, le travail, l'attention. Le plaisir et le jeu, reconnus dans les textes en maternelle, s'amenuisent à l'école élémentaire, pour s'effacer pratiquement au collège, *"lieu où le lien enseignant-élève se dissout"*, regrette François Dubet.

"Les collégiens s'ennuient de plus en plus", confirme Pierre Frackowiak, inspecteur honoraire de l'éducation nationale. *"Ils ne comprennent pas le sens des apprentissages, ne parviennent pas à mettre en relation les savoirs scolaires avec ceux qu'ils acquièrent ailleurs, autrement, ils viennent consommer du cours... Toutes les conditions sont réunies pour détruire le plaisir d'apprendre"*, déplore-t-il.

L'enseignant français *"n'est pas formé pour transmettre du plaisir"*, estime le sociologue Pierre Merle. Pour lui, *"si un professeur est prêt à se mettre en quatre pour intéresser ses élèves, il lui est difficile de rivaliser avec le plaisir immédiat que confèrent aujourd'hui la télévision ou Internet. La culture du zapping ne profite pas à l'école."* L'idée que l'apprentissage n'est pas une partie de plaisir demeure très répandue – *"peut-être une sorte d'héritage judéo-chrétien"*, suggère M. Merle. La rhétorique de l'effort s'impose encore dans toutes les bouches : on *"travaille"* à l'école, on fait ses *"devoirs"*... Les petits Anglais, eux, confient volontiers aller à l'école *"pour s'amuser"*.

PERTE DE CONFIANCE

Le bien-être à l'école est-il réservé à une poignée de privilégiés fréquentant les écoles *"nouvelles"*, *"ouvertes"*, Montessori, Steiner... essentiellement privées ? Sur les bancs de l'école publique, trop souvent, le malaise l'emporte, le stress, la peur d'échouer. En 2010, 73,3 % des 760 enfants interrogés par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV) affirmaient *"aimer peu, voire pas du tout aller à l'école ou au collège"*. Ils étaient 23,7 % à dire s'y ennuyer souvent, voire tout le temps ; 52,8 % reconnaissaient y avoir subi des violences et seulement 9,6 % confessaient s'y sentir à l'aise. En 2011, 42 % des 600 familles interrogés se sont dites inquiètes de la réussite scolaire de leurs enfants.

La perte de confiance en soi et en l'institution, alimentée par la course aux diplômes, l'usage de la notation et du redoublement, le recours de plus en plus immodéré à l'évaluation, semblent être une spécificité nationale. Aux tests PISA, qui comparent les résultats des élèves de 15 ans dans les pays de l'OCDE, la France ne brille guère. *"Les élèves sont inquiets en cours, mais aussi lors des devoirs à la maison"*, souligne Eric Charbonnier, analyste de l'OCDE. *"Les résultats de PISA 2009 ont montré que ceux qui prennent du plaisir à lire, et qui sont motivés, sont aussi ceux qui s'en sortent mieux aux épreuves de compréhension de l'écrit"*, explique-t-il. *"Dommage que la peur d'échouer fasse perdre une partie du bénéfice engendré !"*

Si l'on s'accorde à reconnaître les vertus du plaisir à l'école, peut-on espérer un changement, officiel, de cap ? Les premières propositions faites par les candidats engagés dans la campagne présidentielle laissent sceptique. *"La réforme de l'école est abordée de manière quantitative, pas qualitative"*, regrette Pierre Frackowiak. *"Pas sûr que rajouter des postes d'enseignants suffise à donner du sens à l'école."*

Ce pourrait être, néanmoins, une première étape.

Mattea Battaglia

////

FIGURE CONTEMPORAINE

Après la mort de Steve Jobs, une tristesse collective étonnante

LEMONDE.FR | 07.10.11 |

L'annonce de la mort de Steve Jobs, cofondateur d'Apple, a suscité un flot de [réactions](#) élogieuses, comme peu de décès en ont provoqué. Des consommateurs de la marque aux hommes politiques de tous bords en passant par d'anciens concurrents, tous ont salué un génie qui a bouleversé l'humanité.

Pour Nicolas Herpin, sociologue de la consommation, cet engouement posthume est une réaction collective étonnante, pour ne pas dire démesurée. *"Certes, c'est un industriel de génie mais il y en a d'autres et ils ne mobilisent pas autant les esprits"*, rappelle le chercheur à l'observatoire sociologique du changement, le laboratoire sociologique de Sciences Po Paris.

Le sociologue explique cet emballement, qui n'est pas que médiatique, par le parcours de Steve Jobs. Un héros mythologique des temps modernes. *"Voilà un homme qui incarne l'image de quelqu'un qui est capable de sortir des produits du néant"*, estime-t-il. De son garage jusqu'à la une des journaux, le créateur de l'iPhone a une histoire qui fascine, un parcours qui fait rêver les foules. *"Il est ce que tout le monde veut devenir, dans une époque où tout le monde est anonyme"*, estime Nicolas Herpin.

UNE MORT ANNONCÉE

Tout le monde savait que Steve Jobs était en mauvaise santé. Il l'a lui même rappelé en abandonnant la direction du groupe de Cupertino, en août. Et pour Nicolas Herpin, cette mort annoncée change tout. *"C'est encore plus touchant. Il nous dit 'Je m'en vais parce que je vais mourir' et le voilà qui meurt tout de suite. Il serait mort vingt ans après, les éloges auraient été moins nombreux"*, argue le chercheur avant de rappeler que la mort de François Mitterrand, quelques mois après la fin de son mandat, avait suscité le même type de réactions. Un engouement qui laisse peu de place à la critique constructive.

Si certains ont rappelé le mauvais caractère de Steve Jobs ou pointé du doigt les conditions de travail des ouvriers chinois de l'usine de [Foxconn](#), d'autres comme le maire de New York, Michael Bloomberg, ou des centaines d'utilisateurs de [Twitter](#) n'hésitent pas à comparer Steve Jobs aux plus grands scientifiques, comme Einstein ou Léonard de Vinci. *"Du délire !"*, s'insurge Michel Dubois, sociologue des sciences au CNRS, pour qui Steve Jobs n'est qu'"un industriel" parmi d'autres.

Selon lui, Steve Jobs n'a rien d'un homme de sciences. Parce qu'il ne s'est pas attaqué à la recherche fondamentale, la plus prestigieuse. Mais surtout parce que sa logique industrielle est contraire à l'esprit scientifique. *"Apple s'est construite sur une logique de propriété avec des verrouillages de tous les côtés. Steve Jobs n'a jamais joué le jeu académique de la diffusion des idées"*, rappelle l'universitaire.

LA PERTE DE STEVE JOBS, LA PERTE DE SOI ?

Si l'émotion a étreint l'espace public, c'est bien parce que *"l'attachement à un iPhone ou à son ordinateur portable relève sans doute d'une logique comparable à celle qui régit l'attachement à un souvenir de famille ou un objet de collection"*, présume Thierry Bonnot, sociologue à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, qui analyse notre rapport aux objets.

Nicolas Herpin abonde. *"Son mérite est d'avoir poussé le consommateur à s'identifier aux objets. Autrefois, personne n'aurait imaginé que le téléphone devienne un produit individualisé."* Et comment s'est-il personnalisé ? *"Grâce à la culture"*, explique le sociologue. En incluant musique et cinéma dans un objet aux vertus principalement utilitaires, Steve Jobs a permis à ses consommateurs d'y mettre un peu de leur personnalité. En perdant Steve Jobs, les consommateurs de ses produits doivent-ils faire le deuil d'une part d'eux-mêmes ?

Si le deuil est collectif, il ne concerne qu'une minorité. *"Il y a des milliards d'êtres humains que la disparition de Steve Jobs laisse froids, soit qu'ils n'en aient jamais entendu parler, soit qu'ils n'utilisent jamais ni iPhone, ni iPad, parce qu'ils n'ont pas les moyens de le faire"*, rappelle Thierry Bonnot.

Thomas Monnerais

////

SANTE ET TELEVISION

Frederick Zimmerman : "La façon dont la télévision est utilisée est un problème de santé publique"

Le Monde | 07.10.11 | 11h14 • Mis à jour le 07.10.11 | 18h43

Auteur de *The Elephant in the Living Room* (Rodale), Frederick Zimmerman est spécialiste en santé publique, professeur au Department of Health Services de l'université de Californie à Los Angeles (Etats-Unis). Ses travaux sur les effets de la télévision sur les enfants sont parmi les plus cités sur le sujet.

A son niveau actuel d'utilisation, la télévision peut-elle être considérée, à votre avis, comme un problème de santé publique ?

Les enfants aux Etats-Unis regardent à peu près deux heures de télévision par jour. C'est une moyenne, bien entendu — il y a des enfants qui la regardent beaucoup moins, mais d'autres qui sont quasi-collés à l'écran pendant des heures. Pour les adultes, c'est aussi variable, autour d'une moyenne de trois heures par jour.

Ce qui constitue à mon avis un problème de santé publique, c'est la façon dont la télévision est utilisée. Aux Etats-Unis, l'âge moyen auquel les enfants — ou plutôt les bébés ! — commencent à se planter régulièrement devant la télévision, c'est 9 mois. Or, à cet âge les enfants ne sont pas

capables de comprendre ce qu'ils voient ni d'en profiter en aucune manière, y compris le divertissement. Pour les enfants en bas âge, donc, la télévision est une boîte qui capte l'attention à travers des mécanismes-réflexes ("*orienting reflex*", en anglais), sans produire des signes intelligibles pour l'enfant, donc sans lui profiter de quelque manière que ce soit.

Pour les enfants plus âgés, les adolescents et les adultes, il est vrai que la télé utilisée modérément ne nuit en rien, mais la réalité à laquelle nous faisons face actuellement est que la télévision est utilisée de manière immodérée. Et ceci en deux sens. Non seulement elle commence beaucoup trop tôt, mais elle occupe trop de temps, écartant la possibilité d'autres activités plus gratifiantes. On dit qu'on regarde la télé pour se décontracter, pour se distraire. Mais la recherche a démontré qu'on est peu relaxé après avoir passé une soirée devant la télévision. Dans ce contexte, passer trois à quatre heures devant la télé chaque jour et se plaindre en même temps qu'on n'a pas de temps pour cuisiner, pour entretenir des relations sociales, ou de pratiquer régulièrement un sport est une chose absurde. Or, c'est devenu la norme aux Etats-Unis, et c'est ce que j'appellerais un problème significatif de la santé publique. J'espère que la France a toujours l'opportunité de ne pas tomber là-dedans.

Quels sont les résultats les plus significatifs que vous avez obtenus sur les effets de la télévision sur les jeunes enfants et les adolescents ?

J'ai toujours mis l'accent dans mes recherches sur la distinction entre, d'une part, la télévision éducative et, d'autre part, la télévision commerciale, les dessins animés ou les films pour les petits ou les plus grands, comme *Bugs Bunny*, *Harry Potter* ou *Star Wars*... Les effets de la télévision sont complètement différents selon ces deux types. L'obésité est une des conséquences les plus dommageables de la télévision commerciale sur le long terme. Les gosses qui regardent beaucoup de télévision ont tendance à devenir obèses. Et ce n'est pas du tout inévitable : mes travaux ont par exemple montré que s'ils évitaient tout simplement les publicités télévisées, les parents réduiraient sensiblement le risque d'obésité pour leurs enfants.

La quantité de télévision commerciale que les enfants consomment, sans compter l'âge auquel ils ont commencé à en consommer, représente une perte importante pour leurs cervelles en croissance. Dans les trois premières années, le poids du cerveau humain triple, en même temps que la complexité et la densité des réseaux de neurones s'accroissent. Or, dans cette période de développement rapide, ce n'est pas seulement la cervelle qui se forme, mais aussi la personnalité – ce qu'il attend de son environnement, sa façon de négocier avec le monde qui l'entoure, ses atouts pour remplir un certain nombre de tâches – tout cela trouve ses fondations dans les 3 à 5 premières années de la vie. Ce n'est pas sa destinée qui se joue là, bien sûr, mais c'est la base sur laquelle la vie se déroulera.

Si dans cette période l'enfant passe une demi-heure par jour dans une activité quelconque qui n'aide pas ce développement, c'est une perte, mais ce n'est pas irréparable. En revanche, c'est une tragédie de voir des enfants qui passent jusqu'à la moitié de leurs heures de veille devant une télévision, qui ne leur offre aucune expérience intéressante ou productive.

Mes travaux ont montré que les enfants qui regardent la télévision plus que la moyenne avant l'âge de 3 ans auront des capacités nettement inférieures en lecture et en mathématiques lors de leur entrée à l'école primaire. Cette association négative n'est pas énorme, mais elle persiste quand on contrôle statistiquement [c'est-à-dire quand on corrige les résultats en fonction de] l'intelligence et l'éducation de la mère. Dans une autre étude, j'ai montré que la télévision avant l'âge de 2 ans entrave sérieusement le développement du langage, même si la télévision en question est faite de vidéos "*éducatives*" spécifiquement destinées aux bébés.

Une autre faculté que les enfants consolident avant l'entrée à l'école primaire, ce sont la capacité de maintenir son attention sur une tâche, de maîtriser lui-même les déplacements d'attention, et de planifier stratégiquement ses actions en vue d'un objectif. C'est ce que nous appelons en anglais *l'executive function*. Tout récemment, une étude fascinante a été publiée qui démontre que seules neuf minutes d'un dessin animé comme *Bob l'Eponge* suffisent, par comparaison avec le jeu libre ou même avec une vidéo plus calme, à nettement dégrader cette fonction chez des enfants de 4 ans. Ce résultat ne me surprend pas du tout. J'avais précédemment identifié un effet similaire qui opère sur le long-terme : en moyenne, chaque heure quotidienne que les enfants de moins de 3 ans passent à regarder la télévision commerciale correspond à un doublement du risque de voir survenir des problèmes d'attention cinq ans plus tard. En revanche, la télévision éducative n'avait pas du tout cet effet.

Quels sont les principaux effets secondaires de la télévision sur les enfants qui font consensus dans la communauté scientifique ? Quels sont les effets qui sont encore en débat ?

Ici, il faut bien parler de consensus, et non d'unanimité, car il y a toujours ceux qui ne vont jamais reconnaître les effets néfastes de quoi que ce soit. Pour certains, c'est une question financière, étant donné le nombre d'experts qui sont consultants pour l'industrie. Comme disait Upton Sinclair, "*il est difficile de faire comprendre quelque chose à un homme quand son salaire exige qu'il ne le comprenne pas*". Pour d'autres, admettre que la télévision pourrait avoir des effets néfastes, c'est admettre qu'on doit changer son propre comportement.

On peut tout de même parler de consensus devenus assez solides. D'abord, nous savons que regarder beaucoup de scènes de violence à la télévision conduit quasi directement à un comportement agressif. Ceux qui regardent régulièrement la télévision violente sont désensibilisés aux effets de la violence et tendent à penser le monde en termes de violence et de danger.

Nous savons aussi que la publicité est réellement efficace, même si la plupart des gens en nient l'effet pour eux-mêmes tout en le reconnaissant pour autrui. Il y a clairement un consensus scientifique des effets de la télévision sur l'épidémie d'obésité – bien que certains aient décidé d'être aveugles à cette réalité.

Au fur et à mesure que la recherche se développe, on reconnaît aussi, de plus en plus, les effets de la télévision sur le développement cognitif et sur *l'executive function*. Il est peut-être trop tôt encore de parler d'un consensus solide, mais on peut y déjà esquisser un consensus émergent dans ces domaines.

Je n'ai pas vu, dans la littérature scientifique, d'articles découvrant des bénéfices à la télévision, surtout pour les enfants... A votre avis y en a-t-il ? Avez-vous des enfants et si oui, les laissez-vous (ou les avez-vous laissé) regarder la télévision ?

La télévision est depuis longtemps dénigrée pour ses multiples effets néfastes sur la santé et le développement. Pourtant, des recherches récentes démontrent que la télé éducative peut favoriser une bonne santé et un développement harmonieux, tandis que la télé commerciale peut conduire à des esprits mous dans des corps flasques. J'ai publié une étude qui suggère que seule télévision commerciale est associée à l'obésité : je pense que la raison en est l'effet de la publicité pour les produits obésigènes qui font fureur.

D'autres études que j'ai menées, décrites tout à l'heure, font un distinguo entre les effets néfastes de la télévision commerciale et les effets non-existants ou anodins de la télévision éducative.

Pour les jeunes enfants, de 2 à 4 ans, la recherche a clairement prouvé que la télévision éducative peut réellement favoriser l'acquisition de vocabulaire, les compétences en mathématiques, l'aisance de lecture. Pour les enfants plus âgés, peu de recherche scientifique a été menée, mais on suppose qu'eux aussi pourraient en tirer grand profit.

J'ai moi-même deux fils, de 7 et 9 ans, qui ont le droit de regarder une heure de télévision le samedi et le dimanche. Au début j'ai fait tout pour leur trouver de bons programmes intéressants et éducatifs à regarder. Maintenant qu'ils sont un peu plus âgés, je les laisse regarder plus ou moins ce qu'ils veulent – pourvu que ce ne soit pas trop violent, bien entendu. Parfois, nous regardons en famille de vieux films comme *The Muppet Movie* ou *Charlie Chaplin*, ou un programme qui intéresse tout le monde. Un de leurs programmes favoris, c'est *Planet Earth*, de la BBC. Mais j'avoue que le plus souvent ils choisissent un dessin animé.

Les effets constatés – hyperactivité et troubles de l'attention notamment – sur les plus jeunes enfants sont-ils réversibles ? Existe-t-il un débat sur ce point ?

Bien sûr, ces effets sont réversibles – mais à quel prix ! L'enfant qui passe la moitié de sa petite enfance devant l'écran aura la tâche plus rude pour rattraper son retard en lecture ou en mathématiques. Et ces efforts seront encore plus entravés par ses difficultés de concentration. Les choix autour de la télévision ne prédisent pas le sort de l'enfant ; ils déterminent des possibilités. Vouloir changer ces possibilités plus tard, c'est vouloir changer le plan de l'étage d'une maison, une fois la construction déjà entamée.

L'Académie américaine de pédiatrie préconise l'absence de télévision avant l'âge de deux ans, et pas plus de deux heures de télévision "*de haute qualité*" après cet âge.

Les effets sont-ils différents selon les types d'écrans regardés : TV, ordinateur, jeux vidéos ?

Nous sommes en train de repousser les frontières de la recherche sur ce thème. Nous ne savons pas encore quels sont les effets du temps prodigieux passé sur ces autres sortes d'écrans. Avec les ordinateurs, il y a la possibilité de mettre en jeu la capacité d'interaction, pour créer des programmes avec lesquelles l'enfant peut véritablement jouer et en tirer un avantage cognitif ou tout simplement divertissant. Mais il faut faire attention. Bien qu'il y ait pas mal de jeux qui apparaissent interactifs, il n'est pas toujours clair que l'esprit de l'enfant est véritablement engagé dans cette interaction. Le potentiel des ordinateurs est évidemment là ; la façon dont ils sont utilisés décidera si ce potentiel est réalisé. Etant donné le taux d'utilisation très bas de la télévision éducative, je crains qu'il ne soit pas réaliste de croire que le potentiel des autres formats sera mieux exploité !

Propos recueillis par Stéphane Foucart

A lire : le dossier du supplément hebdomadaire Science & Techno, "La télévision nuit gravement à la santé", dans Le Monde daté du samedi 8 octobre.

////

CRISE BANCAIRE

Un système bancaire à repenser

Le Monde | 03.10.11 |

Le débat bruit partout : comment s'en sortir ? Biaisé aux Etats-Unis par un refus culturel de l'impôt comme de l'intervention publique, biaisé en Europe par les doutes qui affectent le degré de solidarité dont peut témoigner la gestion de l'euro, ce débat confronte les orthodoxes financiers, défenseurs du paiement intégral de la dette, et surtout de la dette publique, avec les macroéconomistes, keynésiens et même beaucoup de non-keynésiens, qui savent que la dette publique constitue du pouvoir d'achat, qui est lui-même la clé de la croissance.

Le débat est : "Quel est le maximum d'économies publiques compatibles avec le maintien d'une incitation publique à la croissance ? Et ce maximum est-il compatible, sinon avec le paiement régulier partout de toutes les dettes échues, ce qui est à l'évidence impossible, du moins avec une satisfaction ou une compréhension suffisante des marchés pour éviter le tsunami financier qui suivrait un ou des défauts massifs ?" Et si ce problème n'avait pas de solution ?

Nous vivons, depuis la dégradation du triple A américain par Standard and Poor's, non pas un krach boursier, ni une franche récession, mais une inhibition financière psychologique touchant d'abord nos banques européennes. Face aux dangers du printemps, deux accords ont été passés, l'un entre le président Obama et son Congrès, l'autre entre les Etats membres de la zone euro. Ils furent très difficiles à négocier. Pour certains commentateurs, ils ont tenu du miracle. Et ils ont réussi : il n'y a pas eu de défaut de paiement au printemps ni en début d'été, ni américain ni grec. Triomphe ? Pas du tout ! Ce fut, au contraire, l'occasion de la panne boursière où nous sommes aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que les marchés savent, comme tous les opérateurs et les commentateurs, que ces accords n'ont réglé que des problèmes immédiats, et pas ceux du long terme.

Ce qui se passe est un ralentissement par inquiétude, et pas la vraie crise, qui n'est que potentielle mais serait plus grave. L'émission de liquidités, via le financement des banques, continue. Mais celles-ci en sont revenues au comportement de 2008 : elles ne se prêtent plus entre elles, n'ayant pas confiance, ou guère. Le financement interbancaire passe de plus en plus par les banques centrales, Banque centrale européenne (BCE) et Réserve fédérale (Fed), ce qui les fragilise en cas de tempête financière.

Les fonds spéculatifs continuent à prospérer, on en crée même de nouveaux, rien ou quasiment rien n'a été fait pour limiter le volume des marchés de produits dérivés virtuels, c'est-à-dire détachés de tout lien avec l'économie réelle. Et les liquidités émises, dans les conditions où elles le sont, ne s'orientent en rien vers des investissements productifs ou le financement de la croissance, mais restent en attente de placement sur les marchés financiers.

Les secteurs riches de bulles potentielles se multiplient, avec toujours en tête l'immobilier, moins américain car il est plus émietté qu'en 2007, mais espagnol ou chinois, quelques matières premières et divers compartiments des marchés financiers. Tout cela peut craquer n'importe quand dans des temps proches. Et, cette fois-ci, le sauvetage par la garantie publique, et donc au final par le contribuable, ne sera plus possible, les dettes publiques sont déjà trop fortes et les Parlements refuseront. Ce seront les fonds souverains qui seront en première ligne. J'ai même l'impression que l'ampleur de ce danger est telle qu'elle provoque une inhibition de la parole, voire de la pensée. Le commentaire financier, partout, ne traite que de la prochaine échéance, il n'ose plus aborder le problème financier d'ensemble.

Or c'est bien celui-ci qu'il faut aborder, et surtout traiter. Il est encore possible d'éviter l'éclatement de prochaines bulles financières, mais sous la condition de prendre vite des mesures vigoureuses. Faute de quoi les prochains krachs seraient à fort effet récessif. Le problème clé est de renforcer toutes les sécurités et de diminuer l'ampleur des flux financiers spéculatifs possibles. Cela est-il réalisable, en assurant régulièrement toutes les échéances, notamment de toute dette publique en cause ? C'est ce que je ne crois plus.

En premier lieu, le 4 septembre, la Cour suprême d'Allemagne a rendu public son jugement sur le point de savoir si la création du Fonds européen de solidarité et la gestion de la BCE en anticipation de sa mise en place sont bien conformes à la Constitution allemande. Contrairement à bien des craintes, elle a répondu oui. Mais elle a ajouté que, pour confirmer cette constitutionnalité, il fallait que, lors de chaque nouvelle opération de sauvetage, le gouvernement allemand consulte son Parlement. Combien de mois de nouvelle paralysie cela implique-t-il ? En second lieu, la Finlande risque d'obtenir un durcissement des conditions faites aux Grecs.

Si c'est le cas, dans l'état de colère où va se trouver ce peuple, on peut douter qu'aucun gouvernement grec ne puisse tenir sans appui de l'armée... Cette réflexion triste vaut sans doute pour le Portugal et/ou l'Irlande, et/ou d'autres, plus gros... Jusqu'où ira-t-on ?

En troisième lieu, il y a quelques risques que la mise en place du Fonds européen de soutien financier n'aille pas sans difficultés : les ratifications par les dix-sept membres de la zone euro ne vont pas de soi, et l'on peut craindre aussi que les engagements politiques pris le 21 juillet ne soient pas ou soient peu exécutés.

Enfin, il ne semble possible à aucun des grands endettés d'Europe de payer rubis sur l'ongle et régulièrement capital et intérêts sans amputer ses dépenses publiques d'investissement et de soutien à la croissance. Et si la croissance s'arrête, chacun le sait, les rentrées fiscales aussi, et le paiement de la dette en même temps. Le défaut que cela entraînerait, pour être plus tardif, n'en gagne pas moins en probabilité.

Auquel cas c'est un tsunami financier auquel il faut s'attendre. Si tout cela est vrai, le problème change quelque peu de nature. Il est alors moins de chercher à éviter un drame financier par trop probable que de chercher à en limiter l'ampleur. Il y a de nombreuses mesures possibles et souhaitables, parmi lesquelles une des plus évidentes consiste à réintroduire en urgence la séparation entre les banques de dépôt, qui doivent se voir interdire toute activité à risque, et les banques faisant tous les métiers de financement du risque, y compris l'investissement, qui doivent financer leurs opérations sur fonds propres ou sur capitaux dédiés. On amputerait alors d'une grosse partie les liquidités disponibles pour les mouvements spéculatifs, et on protégerait les économies physiques.

On n'a peut-être pas besoin de règlement contraignant à ce sujet. Déjà quelques banques américaines et une ou deux européennes observent de fait ce comportement. Mais il faut qu'il soit étendu à toutes les autres, et que les banques quittant les activités à risque présentent des bilans et des endettements propres, c'est-à-dire gagés sur des créances certaines et connues, et fassent l'objet de notations spécifiques. Un règlement international y pourvoirait plus vite que le consensus...

Le monde bancaire européen refuse cette idée. C'est compréhensible. La mobilisation de fonds venant des dépôts pour des opérations courantes à risque est fort rémunératrice. Et il est vrai que nous avons en ce moment, plus que jamais, besoin de banques solides. Mais le risque est trop gros. C'est d'un paratonnerre que je parle ici, et nous sommes en temps d'orage.

Naturellement, cela veut dire que la masse énorme des créances douteuses, dans cette séparation, va se retrouver du seul côté des banques traitant le risque. Il sera nécessaire d'en annuler une notable proportion. C'est le prix du risque, puisqu'on ne peut pas payer toute la dette, qu'il faut sacrifier, et sûrement pas la croissance. Et si quelqu'un doit payer, ce qui paraît fatal, il est plus équitable que ce soient les preneurs de risque plutôt que les contribuables ou surtout les chômeurs.

N'oublions pas l'histoire : cette idée vient de Franklin D. Roosevelt, qui l'a mise en place en 1933 en obtenant du Congrès le Glass-Steagall Act, contre l'avis des banques à l'époque, bien sûr. C'était un

ordre de séparation des institutions bancaires, selon qu'elles sont confrontées au risque ou non, gérer des dépôts exigeant de ne pas l'être.

Elle a été introduite en Europe après la fin de la guerre. Elle nous a évité toute crise financière grave pendant près de soixante ans. Elle a été abolie en Europe sous la pression allemande dans la décennie 1980, et aux Etats-Unis à la fin des années 1990. Depuis que les fusions sont permises et les établissements bancaires devenus multifonctions, nous enchaînons des crises financières graves tous les quatre ou cinq ans. Certes, ce devrait être une affaire mondiale...

Quelques pays émergents se posent la question. La France peut avoir ici un rôle décisif. Au demeurant, les banques françaises, énormes en actifs financiers mais faibles en capitaux propres, sont mal armées en cas de tempête. Il faut les protéger, même contre leur gré et contre leurs intérêts à court terme. L'Europe devrait donner ici l'exemple, ce ne serait pas suffisant, cela nous protégerait tout de même, mais ce serait décisif. Mais on ne peut pas y arriver que par l'exemplarité.

Ce sont la Commission européenne et la BCE qui devraient se saisir d'urgence de ce sujet. L'efficacité réelle n'est qu'à ce niveau. Enfin, la prévention des catastrophes financières et des récessions dramatiques fait partie de notre sécurité. Il existe un Conseil de sécurité des Nations unies, et on y vote, sans attendre d'improbables consensus. Il faudra bien finir par le saisir !

Michel Rocard, ancien premier ministre

////

Steeve JOB

L'esthète du numérique

Le Monde | 07.10.11 | 13h39 • Mis à jour le 07.10.11 | 16h13

Dans sa carrière, Steve Jobs aura tout connu : les débuts hésitants des innovateurs de l'informatique personnelle, les premiers succès du Lisa et du Macintosh, puis une sorte de traversée du désert lors de son départ de la compagnie qu'il avait fondée avec Steve Wozniak et, finalement, le couronnement du retour en patron d'Apple avec la série de produits qui ont transformé en plus grande société informatique au monde l'entreprise de Cupertino. Le succès financier n'est ici que le signe le plus visible d'une influence déterminante qui a profondément métamorphosé notre culture.

Sa mort marque le début de la fin d'une époque, celle de la première génération de nerds qui auront changé le monde par leur vision d'une informatique personnelle, accessible au plus grand nombre. Parmi ces pionniers, Steve Jobs occupe une place à part. Par sa détermination, sa passion, et surtout par ses choix. Ces choix, parfois justement contestés, le plus souvent imités, forment un héritage considérable qui a contribué à la mutation de l'industrie informatique en une industrie culturelle insoupçonnée.

Steve Jobs s'est toujours démarqué de ses collègues (on pense ici à Bill Gates et à Lawrence Ellison) par sa conviction que l'élégance en informatique n'est ni accessoire ni superflue. Bien au contraire, le style (ou le "goût", pour traduire littéralement le *taste* qu'il utilisait souvent en discutant de la spécificité de sa démarche) est aussi important que la puissance d'une machine destinée à un usage personnel. Le choix esthétique est le fil conducteur de la carrière de Steve Jobs.

Après une visite devenue mythique à Xerox PARC en 1979, il décide d'adopter les interfaces graphiques pour ses ordinateurs. L'industrialisation de ces interfaces a contribué largement à la

naissance de la culture numérique. Par ses métaphores familières, elle a popularisé l'apparence d'une simplicité qui, en séduisant les utilisateurs, a rendu possible une expansion du champ de l'informatique vers toutes les activités : calcul, certes, mais également traitement de texte, manipulation des images, etc.

Après son départ d'Apple, il achète Pixar et fonde NeXT. Nous sommes à la fin des années 1980. Cette dernière entreprise, souvent considérée comme un échec commercial, a néanmoins joué un rôle crucial dans la carrière de Jobs et dans l'histoire de la culture numérique. NeXTStep est un système construit sur la base de la variante BSD (Berkeley System Distribution) d'UNIX, mais avec une interface graphique plus raffinée. C'était le premier système conçu à la fois comme serveur et comme machine personnelle.

Ainsi le Cube NeXT était un ordinateur déjà prêt pour le réseau. On n'est donc pas surpris de voir Tim Berners-Lee proposer et développer, dans le sillage de ses innovations, son WorldWideWeb, le premier navigateur de ce qui deviendra le Web sur un NeXT. Et que c'est ce même NeXTStep qui est devenu le OS X qui anime aujourd'hui les machines Apple. NeXTStep est paradigmatique de la méthode Steve Jobs : une fusion inédite entre des composantes du système issu du logiciel libre et des éléments d'interfaces graphiques, le tout contrôlé par une volonté d'offrir à l'utilisateur à la fois un système très performant et un environnement élégant et ordonné.

Ce métissage entre le logiciel libre et le contrôle caractérise également la manière dont Apple a modifié le paysage de la vente de musique en ligne avec l'introduction des premiers iPod et de iTunes. A une époque où la gestion des droits numériques faisait rage après le choc Napster, iTunes a permis un usage et un partage plus ouvert que ce qui était voulu par l'industrie musicale. En proposant un prix unique et en permettant aux utilisateurs de distribuer un fichier sur cinq ordinateurs, Steve Jobs a montré la viabilité d'un modèle économique plus flexible et plus ouvert aux réalités de l'usage quotidien des internautes.

Cette relative ouverture, malheureusement, a été entravée par la nécessité de toujours passer par l'ordinateur, caractéristique qui survit jusqu'à nos jours avec les iPhone et les iPad. Steve Jobs n'a jamais adhéré à l'esprit du logiciel libre et de l'*open source* et dans la pratique, il a même imposé le modèle d'une boutique unique qui est devenue une rivale d'Amazon. Dans ce contexte, il a incarné une nouvelle tendance : celle de s'opposer aux industries culturelles (producteurs de cinéma, éditeurs), tout en essayant d'imposer son propre monopole. Le modèle économique des boutiques Apple (iTunes, App Store et iBook) est désormais l'archétype d'une économie culturelle du numérique.

Une des contributions les plus importantes de Steve Jobs est sans nul doute une autre hybridation, plus radicale et plus importante. C'est celle du mobile et du tactile. Les premiers iPod avaient transformé l'expérience de l'écoute musicale. Mais avec l'introduction de l'iPhone puis de l'iPad, c'est notre quotidien qui a été réinventé. Par l'introduction du tactile, c'est en effet la culture de l'écran qui s'est radicalement transformée. Au regard lecteur s'associent désormais le toucher et la manipulation tactile. Modifier une image avec ses doigts instaure une nouvelle ère dans nos rapports avec l'image. Les fonctions lecteur et spectateur sont ainsi soumises à de nouvelles possibilités qui permettent, à travers le corps, de concrétiser désirs et volontés.

Le toucher, dans ce contexte, signifie le passage vers un nouveau réseau qui a ses origines dans les gestes, car le corps est devenu l'interface première de toutes nos communications. La communication et le savoir, comme l'espace de leur production et de leur réception, sont désormais soumis aux contraintes et aux promesses de cette nouvelle réalité numérique.

Pour l'esthète du numérique, la plus grande influence de Steve Jobs aura été ce retour du corps dans notre quotidien numérique, retour qui a transformé notre habitus en modifiant l'espace du travail, l'espace public et l'espace intime. Un retour qui signifie aussi l'émergence de la nouvelle culture numérique. Si cette dernière est née d'une culture du bureau et de la chaise, elle s'est transformée depuis l'iPhone, en partie grâce à Steve Jobs, en une culture ambulante. Cette mutation en est encore à sa petite enfance, et c'est en grande partie l'héritage que nous a légué ce visionnaire.

Pour Steve Jobs, le décor avait toujours raison. Il fut le premier à pressentir que le numérique n'était ni une simple technique de calcul ni un outil réservé exclusivement au travail, mais bien une activité humaine à part entière, un espace que les hommes, les femmes et les enfants habitent, traversent et, qu'à ce titre, ils façonnent à leur gré.

C'est l'un des premiers architectes de cet espace humain émergent que la communauté numérique vient de perdre.

L'auteur est titulaire de la chaire de recherche sur les cultures numériques à l'université Laval (Québec). Il a récemment publié *Pour un humanisme numérique* (Seuil) et *La Grande Conversion numérique*, suivi de *Rêveries d'un promeneur numérique* (Points).

Milad Doueïhi, historien

////

SANTE

Le retour des maladies que l'on croyait disparues

Le Monde | 13.10.11 |

Rougeole, tuberculose, coqueluche, gale... On croyait ces maladies disparues, elles persistent. Pour la rougeole, on parle même d'un grand retour, avec 22 000 cas recensés depuis trois ans. Depuis janvier, près de 14 500 personnes ont été touchées. Les autorités s'activent. Jeudi 13 octobre, l'Institut national de la prévention et d'éducation pour la santé (INPES) devait lancer une nouvelle campagne de communication à destination des jeunes adultes, qui perçoivent souvent à tort la rougeole comme *"une maladie de l'enfance"*.

Au printemps, la secrétaire d'Etat à la santé, Nora Berra, s'était déjà alarmée de la couverture vaccinale insuffisante. Les zones de forte influence de la rougeole sont celles où la vaccination est plus faible, notamment dans le Sud, où les opposants à la vaccination sont bien implantés. La couverture vaccinale y atteint 80 %, alors qu'il faudrait 90 à 95 % de taux de vaccination pour enrayer la maladie.

La rougeole, qui se caractérise notamment par une forte fièvre et une toux, est une maladie très contagieuse. *"Une personne rougeoleuse dans une salle d'attente contamine tout le monde car le virus est très persistant dans l'air"*, constate le docteur Denise Antona, de l'Institut national de veille sanitaire (InVS). Les effets sont plus graves pour les bébés, les jeunes adultes et les femmes enceintes. La maladie peut entraîner de sévères complications. Dix personnes en sont mortes depuis 2008 et il y a eu de nombreuses hospitalisations.

Les personnes nées après 1980 sont moins bien couvertes. Ayant été vaccinées, elles n'ont pas eu la rougeole quand elles étaient enfant, contrairement aux plus âgés. Mais n'ont reçu qu'une seule dose de vaccin - la double injection n'est la règle que depuis la fin des années 1990. La rougeole

réapparaît donc dans cette population. *"Si vous êtes nés depuis 1980 et que vous n'avez plus de carnet de santé, vous n'êtes plus protégés"*, alertent les autorités sanitaires. La vaccination à deux doses est la seule protection efficace, insistent-elles. Et se vacciner, c'est se protéger soi-même, mais aussi les autres.

Le feront-ils ? La question se pose. A l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, on aurait aimé qu'il soit décidé de rendre le vaccin gratuit - il n'est remboursé à 100 % que jusqu'à 18 ans -, pour éviter que de jeunes adultes sans mutuelle n'y renoncent.

Pour les autorités, le défi sera d'autant plus difficile à relever que, depuis plusieurs années, les réticences aux vaccins augmentent, amplifiées par le fiasco de la campagne de vaccination contre la grippe H1N1 en 2009. Fin 2008, seuls 40 % des enfants de 2 ans avaient reçu les deux doses de vaccins nécessaires contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR).

Autre obstacle, si les enfants ont un carnet de santé à jour et à disposition, c'est loin d'être le cas des adultes. Et depuis que la France promet un dossier médical personnel (DMP) informatisé à tous, une affaire qui traîne depuis des années, il n'y a plus de réflexion sur le carnet de vaccination.

La rougeole n'est pas la seule maladie qui inquiète les experts. La gale, une affection contagieuse de la peau, est en augmentation. La coqueluche, après un pic en 2009, est dans une phase descendante mais sévit encore. *"Le vaccin contre la coqueluche ne protège pas à vie, précise Emmanuel Belchior de l'InVS. Il est recommandé chez les parents ayant un projet d'enfants, les jeunes adultes, et les personnels soignants, dont le taux de vaccination n'est que de 20 %..."*

La tuberculose aussi reste préoccupante. *"On pensait qu'elle était éradiquée, que c'était une maladie du passé, et c'est vrai qu'elle a considérablement diminué au fil du temps"*, explique Delphine Antoine de l'InVS. Mais 5 276 cas ont encore été recensés en France en 2009. *"Ce chiffre est un peu sous-estimé. Il y aurait environ 7 000 cas en France"*, souligne-t-elle.

Dans certaines parties du territoire, la tuberculose n'est qu'à peine stabilisée grâce aux campagnes de dépistage. La Seine-Saint-Denis est ainsi le département le plus touché, du fait de la présence de migrants venant d'Asie, d'Afrique subsaharienne ou d'Europe de l'Est, où l'incidence est plus forte qu'en France.

"On a en France une très mauvaise politique de lutte contre la tuberculose", s'énervait Claude Dilain (PS), maire de Clichy-sous-Bois et pédiatre. Dans sa ville, où une vingtaine de cas ont été recensés cet été, un dépistage massif vient d'être organisé (*Le Monde* du 29 septembre). M. Dilain reproche aux autorités sanitaires d'avoir mis l'accent, ces dernières décennies, essentiellement sur la vaccination, qui n'est pas efficace à 100 %. Il regrette aussi que la levée de l'obligation du vaccin du BCG en 2007 n'ait pas été accompagnée d'une politique de dépistage systématique, qui permettrait de détecter la présence du bacille de Koch avant même que la maladie ne se déclare.

D'une façon générale, les populations précaires paient un plus lourd tribut face aux maladies contagieuses. Le moindre accès aux soins, la malnutrition, les logements suroccupés facilitent la propagation. *"La couverture vaccinale est plus faible dans les populations en grande précarité, rappelle le docteur Laurent Chambaud, directeur de la santé publique de l'ARS d'Ile-de-France, qui sont en outre moins touchées par les messages de prévention."* Tout l'enjeu est d'atteindre ces personnes non protégées.

Laetitia Clavreul et Pascale Santi

////

MONDE

Comment nourrir 9 milliards d'humains sans détruire la planète ?

La démographie sera assurément l'un des enjeux majeurs de notre siècle. Alors qu'un milliard d'êtres humains souffrent déjà de malnutrition, la population mondiale ne cesse de croître, pour atteindre sept milliards à la fin octobre, et plus de neuf milliards d'ici 2050. Dans le même temps, l'agriculture, qui ne parvient plus à nourrir toutes ces bouches, pollue toujours plus la planète, en dégradant les sols, les nappes phréatiques, la biodiversité et en rejetant 20 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales.

Alors, comment concilier population grandissante et préservation de l'environnement et du climat ? C'est à cette question cruciale qu'a tenté de répondre une équipe internationale de chercheurs, canadiens, américains, suédois et allemands. En compilant de nombreux rapports scientifiques, des informations sur les cultures, des statistiques agricoles et des images satellites du monde entier, ils ont été capables de créer de nouveaux modèles agricoles permettant de doubler la production alimentaire mondiale tout en réduisant les impacts environnementaux de l'agriculture.

"C'est la première fois qu'un tel éventail de données a été rassemblé au cours d'une même recherche. En nous attaquant à l'ensemble des facettes du problème, nous avons fait émerger des tendances claires et trouvé plus facilement des solutions concrètes", explique Navin Ramankutty, professeur de géographie à l'université McGill et l'un des responsables de cette [étude](#) publiée mercredi 12 octobre dans la revue scientifique *Nature*.

L'équipe a ainsi élaboré un plan en cinq points pour nourrir une population affamée sans détruire une planète menacée :

1/ Améliorer les rendements agricoles. Beaucoup de régions agricoles, particulièrement en Afrique, en Amérique latine et en Europe de l'Est, n'atteignent pas le maximum de leur potentiel en matière de récoltes. En choisissant mieux les variétés de cultures, résistantes et adaptées à l'écosystème local, en formant les paysans, en adoptant une meilleure gestion et en investissant dans des équipements plus performants, la production alimentaire actuelle pourrait être augmentée de 60 %.

2/ Optimiser les apports aux cultures. Selon les chercheurs, l'utilisation actuelle de l'eau, de nutriments et de produits chimiques est rarement juste : il y en a trop dans certains endroits et trop peu dans d'autres. Il s'agit donc de l'optimiser en fonction des différents écosystèmes de la planète.

3/ Privilégier la consommation humaine directe. Les cultures destinées à nourrir le bétail ou à produire des agrocarburants, tout aussi productives qu'elles soient, sont autant de nourriture dont les hommes ne bénéficieront pas. Ainsi, selon la FAO, les pâturages couvrent actuellement 3,38 milliards d'hectares (26 % des terres de la planète, sans compter les pôles) tandis que les cultures occupent 1,53 milliards d'hectares (12 %). Par ailleurs, un tiers des terres arables est consacré à l'alimentation du bétail et 60 % des céréales produites dans le monde sont consommées par les animaux.

Consacrer la majorité des terres arables à la production de nourriture directe pour l'être humain (céréales, fruits et légumes, légumineuses) augmenterait la quantité de calories produites par personne de 50 %, assurent les chercheurs. Ce qui implique de réduire considérablement notre consommation de viande.

Le premier graphique montre les calories disponibles par hectare si toutes les cultures étaient directement consommées par les humains ; le second graphique indique les calories réellement disponibles en fonction de la répartition des cultures entre l'alimentation humaine, la nourriture du bétail et la production d'agrocarburants.

4/ Réduire le gaspillage. Selon la FAO, entre 30 et 60 % de la nourriture produite par l'agriculture finit jetée, décomposée ou mangée par les parasites, quand elle n'est pas perdue lors du transport ou du stockage. L'élimination des pertes au cours des différentes étapes de la ferme à l'assiette permettrait d'augmenter d'en moyenne 50 % la nourriture disponible à la consommation, sans accroître la surface de cultures.

5/ Enrayer l'expansion des terres agricoles aux dépens des forêts, en particulier tropicales. La solution réside notamment dans les incitations financières à préserver les arbres, comme le [mécanisme REDD](#), qui redonne de la valeur à la forêt, ou encore l'écotourisme et la certification.

Une dernière solution, qui n'est pas abordée dans l'étude, résiderait dans la constitution de réserves alimentaires d'urgence, mais aussi sur le long terme, afin de stopper la volatilité des prix des denrées alimentaires.

Audrey GARRIC

////

LA CHINE

"La Chine a un besoin fondamental du reste du monde"

Compte rendu | LEMONDE.FR |

par chat modéré par Philippe Euzen  aux favoris de

L'intégralité du débat avec Jean-Luc Domenach, directeur de recherche Sciences Po-CERI, vendredi 14 octobre 2011

Hervé : *L'ascension de la Chine est-elle, selon vous, le phénomène majeur de ce début de siècle ?*

Jean-Luc Domenach : Je dirais que l'ascension de la Chine au rang de 2^e grande puissance économique est l'un des deux phénomènes majeurs survenus dans ce début de siècle. Le premier est moins l'ascension de la Chine que le déclin de l'Occident. Le phénomène principal qui permet à la Chine de [faire](#) une grande enjambée, c'est la crise occidentale, et en particulier la crise européenne.

Mais il est vrai que les dirigeants chinois ont remarquablement géré la crise en prenant des risques raisonnés, notamment le risque d'une relance massive de leur économie à l'automne 2008. La grande question qui se pose aujourd'hui est celle de [savoir](#) si les dirigeants pourront [montrer](#) la même habileté en réduisant l'inflation entraînée par cette relance et en contrôlant l'inévitable baisse du rythme de croissance de leur économie.

Pour [conclure](#), je dirais que la Chine a marqué des points importants, mais pas encore décisifs.

Mika : **La puissance actuelle de la Chine, s'inscrit-elle dans une continuité historique ancienne ? N'assiste-t-on pas plutôt au retour à un ordre mondial ancien ?**

Jean-Luc Domenach : J'aime beaucoup cette question, parce qu'elle me permet d'[éclairer](#) deux points souvent ignorés. Le premier est qu'effectivement, la Chine était au XVIII^e et début XIX^e siècle une puissance considérable, peut-être la plus importante au monde. Mais le deuxième point introduit des nuances, car dans son histoire préalable, la Chine avait déjà connu des périodes très difficiles, et même des périodes d'éclatement politique. Donc on ne peut pas [présenter](#) l'histoire de la Chine comme ayant été une période glorieuse jusqu'au XIX^e siècle et à nouveau glorieuse maintenant.

En fait, avant le XIX^e siècle, la Chine avait connu des périodes très variables, et la Chine n'a pas non plus complètement retrouvé aujourd'hui sa gloire d'autrefois.

Laurence : **L'hégémonie de la Chine s'accroît-elle encore ?**

Jean-Luc Domenach : Il est difficile d'[utiliser](#) le terme d'hégémonie pour [qualifier](#) la façon dont la Chine exerce son influence.

En effet, elle doit [compter](#) avec une puissance américaine bien plus importante que la sienne, notamment sur le plan militaire, et elle dépend très étroitement du marché européen d'une part, et d'autre part, du reste du monde pour ses approvisionnements en matières premières.

Non seulement, donc, la Chine n'est pas, et de loin, la plus importante puissance au monde, mais elle a un besoin fondamental du reste du monde.

J'ajouterais que les dirigeants chinois ont la sagesse de ne pas [rechercher](#) l'hégémonie, mais la paix sur leurs frontières et une influence accrue dans le reste du monde.

Pedro : Peut-on [craindre](#) un axe Moscou-Pékin-New Delhi dans le cadre de l'Organisation de coopération de Shanghaï, et contre qui ?

Jean-Luc Domenach : Non, il me paraît difficile de [craindre](#) un axe combinant la Chine et la Russie, voire l'Inde. En effet, quelle que soit la réussite du récent voyage de M. Poutine à Pékin, la Chine et la Russie continuent à se [méfier](#) l'une de l'autre, et par ailleurs, l'Inde apparaît de plus en plus, aux yeux des dirigeants chinois, comme leur rival de demain.

La vérité est donc que le continent eurasiatique va [abriter](#) dans [l'avenir](#) au moins autant de rivalité que de coopération.

Vincent : Il y a quelques années, les Chinois ont pris possession de certains sites économiquement stratégiques aux Etats-Unis, au Portugal (ports de commerce). Est-ce là un cheval de Troie pour mieux [diffuser](#) les biens de production "Made in China" et quelles conséquences cela aura-t-il à terme sur l'industrie occidentale ?

Jean-Luc Domenach : C'est une bonne question, car elle attire l'attention sur la nécessité pour les autorités des pays d'Occident de [surveiller](#) les investissements chinois, et plus largement les agissements des acteurs économiques et politiques de ce grand pays dans les différentes régions d'Occident.

Par exemple, il est clair que les investissements chinois en Grèce, au Portugal, dans la partie orientale de l'Europe sont largement dictés par des calculs d'influence. Par ailleurs, je ne peux que [rappeler](#) les déclarations, discrètes mais fermes, des responsables de services de sécurité occidentaux qui estiment que l'espionnage chinois, notamment l'espionnage technologique, a atteint un niveau qui dépasse le plus élevé qui ait été connu pendant la guerre froide.

Il suffit d'ailleurs d'[observer](#) les automobiles chinoises ou de [monter](#) dans le TVG chinois pour [comprendre](#) très clairement que leurs modèles ne viennent pas seulement du cerveau des ingénieurs de Pékin.

Je pense donc que ce domaine est un domaine extrêmement important. Pour autant, il ne faut pas non plus [faire](#) de cet espionnage la seule raison du triomphe chinois. Celui-ci est dû à un ensemble de facteurs dans lesquels l'intelligence des élites et le travail de la population comptent énormément.

Zoé : Comment [rivaliser](#) avec la Chine quand on est dans un Occident en déclin ?

Jean-Luc Domenach : C'est encore une excellente question. Je ne sais pas si l'Occident est en déclin. A mon sens, il ne le serait que s'il avait perdu les deux qualités fondamentales qui ont expliqué son ascension : la capacité d'[innover](#) et l'intelligence économique.

Aussi longtemps que ces deux qualités resteront parmi nos élites et nos populations, nous aurons la possibilité de [marquer](#) un avantage par rapport à la Chine, car celle-ci, justement, présente jusqu'à nos jours deux très graves faiblesses.

La première faiblesse est son incapacité à [produire](#) des inventeurs. Elle produit des chercheurs qui imitent, qui utilisent, qui développent, elle n'a pas encore eu de prix Nobel. Et cela pour des raisons politiques et sociales fondamentales.

Je citerai seulement ce proverbe chinois : *"Il ne faut pas qu'un épi de blé dépasse"*. La deuxième raison est que l'ampleur de la corruption et la gloutonnerie des élites chinoises compromettent très souvent l'intelligence et le travail des acteurs de l'économie de Pékin.

Salome : Les questions sociales peuvent-elles ralentir la dynamique de croissance chinoise ?

Jean-Luc Domenach : Les facteurs sociaux vont certainement jouer un rôle essentiel dans l'avenir de la Chine. Si ce pays parvient à détendre le pouvoir d'élites souvent corrompues sur la population, s'il parvient également à former des élites capables d'innover, et enfin, s'il parvient à instiller dans la population un goût de vivre mieux et de vivre ensemble, alors pourront être réduites beaucoup des faiblesses actuelles de la Chine : les conflits sociaux, l'autoritarisme des uns et l'escapisme des autres, et enfin, l'envie de quitter le pays que beaucoup expriment.

Un mot encore sur ce dernier point : on ignore souvent à l'étranger que ce que l'on pourrait appeler la "balance des rêves", c'est-à-dire l'envie que les gens ont de quitter la Chine ou d'y rester, est largement déficitaire. Trois Chinois quittent le pays pour un qui rentre. La proportion est la même depuis trente ans.

Matisse : Malgré les critiques que nous occidentaux pouvons faire au respect des droits de l'homme en Chine, pouvons-nous dire que ce pays a réussi à réaliser une ouverture graduelle qui bénéficie largement à sa population et améliore la qualité de vie de son peuple ?

Jean-Luc Domenach : Il est vrai que l'augmentation du niveau de vie entraînée par la croissance de la production a affecté la grande majorité de la population chinoise.

On estime que 400 millions de Chinois ont échappé à la misère dans les trente dernières années. C'est un résultat remarquable.

Ce qui manque, c'est ce que l'on pourrait appeler le qualitatif : le pouvoir des cadres, et plus généralement des autorités, reste très lourd ; la démocratie, inexistante. Et il faudra attendre une mutation économique pour que les choses changent, c'est-à-dire le passage inéluctable d'une économie d'exportation dirigée par l'Etat à une économie de consommation, dont les partenaires sont inévitablement beaucoup plus nombreux et plus libres.

Cette mutation économique devrait pouvoir contraindre les autorités à relâcher leur poigne sur la population.

En toute hypothèse, si l'on compare la situation des droits de l'homme dans la Chine d'aujourd'hui à ce qu'elle était il y a 30 ou 40 ans, il faut bien reconnaître que même si cette situation reste loin de l'idéal, elle a quand même immensément progressé.

Un seul chiffre : les prisonniers politiques se comptaient par centaines de milliers au milieu des années 1970 ; ils se comptent aujourd'hui par milliers ou peut-être quelques dizaines de milliers si l'on compte les membres des sectes interdites.

Sylvie : La Chine va-t-elle se moderniser sur le même modèle que l'occident ? Va-t-elle s'occidentaliser ?

Jean-Luc Domenach : C'est une très bonne question qui mérite des réponses très nuancées. D'abord, si la Chine voulait s'occidentaliser complètement, elle serait loin d'en avoir les moyens, car elle est encore très loin du niveau de vie des pays d'Occident.

D'autre part, les mœurs occidentales contredisent bien souvent le moralisme, au moins de façade, qui caractérise la société chinoise. Deuxièmement, il est néanmoins vrai que la Chine va être la proie d'un phénomène d'urbanisation absolument massif.

Il y a une trentaine d'années, la population urbaine ne comptait qu'un peu plus de 100 millions d'habitants ; elle compte environ 600 millions, et il est très probable que cette urbanisation va s'étendre jusqu'à environ 1 milliard d'hommes dans les trente prochaines années.

Peut-on parler d'une occidentalisation ? En tout cas, le changement sera immense et placera la civilisation chinoise devant des défis totalement nouveaux, très différents de ceux qu'elle a connus dans l'histoire même récente.

Jan : Ce qui surprend, c'est cet énorme contraste entre l'Est et le reste du pays en termes de conditions de vie notamment. Quelle va être la situation dans quelques années ?

Jean-Luc Domenach : La situation interne de la Chine dans quelques années dépendra beaucoup du maintien ou non de la croissance. Si la croissance économique se poursuit à un rythme suffisant, et supérieur notamment à 5 %, alors, l'urbanisation et l'élévation du niveau de vie s'étendront aux provinces de l'intérieur.

Sinon, il restera une très grande différence. Et de cette évolution dépendra beaucoup le maintien ou non de l'unité d'un pays aussi vaste qu'un continent, dans lequel 50 % de la population ne parle pas la langue nationale, et qui pourrait abriter parmi ses trente provinces près de trente nations différentes, parmi lesquelles une dizaine figureraient parmi les vingt ou trente plus importantes du monde.

Jan : Le récent accident du TGV chinois, entre autres, ne témoigne-t-il pas de failles dans le système de développement économique chinois ?

Jean-Luc Domenach : Oui, bien sûr. Mais il ne faut pas non plus exagérer. Je vous rappelle que la France a connu aux XIX^e et XX^e siècles des accidents miniers et ferroviaires parfois terriblement meurtriers.

A la vérité, les accidents ferroviaires m'inspirent moins d'inquiétude que la subsistance d'accidents miniers très nombreux, et aussi d'accidents routiers très coûteux qui font des dizaines de milliers de morts chaque année. Certains parlent de 100 000.

Guest : La Chine n'a-t-elle pas une "dette" sociale et environnementale insurmontable ?

Jean-Luc Domenach : La dette sociale sera très difficile à payer. Il sera difficile de payer la Sécurité sociale pour 1,3 milliard de Chinois. Et la réparation de l'environnement sera longue et très coûteuse.

Barbara : Et que penser de la pression sur notre écosystème, de l'épuisement des ressources ?

Jean-Luc Domenach : J'en pense du mal. Et il va falloir que la communauté mondiale apprenne à dire leur fait aux autorités chinoises. La vérité est que la Chine fait peur et que les pays d'Occident n'ont pas le courage de s'adresser à elle avec suffisamment de fermeté, notamment en matière d'environnement

////

MONDE**"Il faut restituer de la complexité dans l'histoire des relations entre l'Orient et l'Occident"**

Compte rendu | LEMONDE.FR | 05.10.11 |

par Chat modéré par Philippe Euzen

L'intégralité du débat avec Sanjay Subrahmanyam, professeur d'histoire indienne à UCLA, jeudi 13 octobre 2011.

Seb : Peut-on dire que le monde est différent vu de l'Orient ? Et en quoi ?

Sanjay Subrahmanyam : Le monde est différent vu de chaque endroit. Et l'Orient n'est pas un "endroit", c'est un espace très vaste qui va de la Méditerranée jusqu'au Japon. Le monde vu de Bagdad n'est pas le monde vu de Tokyo. Il n'y a pas un objet qui s'appelle l'Orient et qui n'a qu'un point de vue.

Elsa : Dans vos travaux, vous essayez de montrer la complexité du monde. Comment faites-vous ? Quelle est votre méthode ?

Sanjay Subrahmanyam : Je multiplie les archives et les sources. C'est un travail très basique. Concrètement, cela veut dire qu'il faut chercher dans les sources les plus diverses. Pour cela il faut avoir une formation et une série de compétences. Des compétences techniques, des compétences linguistiques, mais aussi quelque chose de beaucoup plus difficile, la capacité d'écoute. Cela est très difficile à expliquer, finalement.

L'écoute, c'est entendre les voix des uns et des autres. Je ne réussis pas toujours à écouter toutes ces voix, alors je cherche des collaborateurs. Et parfois, il faut travailler à deux ou à trois pour y arriver.

Mick : Le regard de l'Occident sur l'Orient n'a-t-il pas toujours été trop simpliste ?

Sanjay Subrahmanyam : C'est une question "empoisonnée", si je puis dire. Cela nous mène vers le livre de Edward Saïd, *L'Orientalisme*. C'est sa thèse centrale : l'Occident a toujours vu l'Orient de manière très simpliste.

Il y a des moments très différents, et je ne voudrais pas faire un trait d'union qui nous mène d'Hérodote à George Bush. Ce n'est pas parce qu'ils sont tous deux des Occidentaux qu'ils partageaient la même façon de faire. Je pense qu'il faut restituer un peu de complexité à la vision de l'Occident.

Il faut comprendre que les rapports de pouvoir ont changé. Si on était au XIX^e siècle, quand il y avait l'Empire britannique, bien sûr, il y avait un rapport avec la Chine qui était un rapport de domination.

Aujourd'hui, ce n'est pas le rapport entre la Chine et la Grande-Bretagne. Donc forcément, il est difficile d'imaginer que les Britanniques auraient la volonté d'imposer leur vision.

Mais c'est le niveau le plus basique, le rapport entre pouvoir et savoir . Il y a des façons plus compliquées d'aborder les choses, sans entrer toujours dans les questions de pouvoir .

Je pense qu'on peut trouver aussi des moments où certains pays avaient moins de pouvoir mais dominaient néanmoins le savoir . Je pense notamment au cas de l'orientalisme allemand. Les Allemands n'avaient pas d'empire colonial, mais au niveau du savoir , ils ont dominé pendant 60 ans. Donc si on fait un rapport direct entre pouvoir et savoir , cela ne marche pas.

Mayoura Sougoumar : Peut-on en déduire qu'il y a une approche occidentale et une approche orientale de l'Histoire ?

Sanjay Subrahmanyam : Non, il y a mille approches. Par exemple, je ne pense pas que l'approche des Japonais et celle des Turcs est la même. Si on dit que les Turcs sont des orientaux et les Japonais aussi, manifestement, on n'est pas dans le même cas de figure.

Guest : En Inde, une classe moyenne émerge, la presse est florissante, l'économie bat son plein. En dix ans, l'image de l'Inde a changé en Europe. Comment l'Inde se voit-elle aujourd'hui par rapport au reste du monde ?

Sanjay Subrahmanyam : Il y a bien sûr une classe moyenne, dont on ne connaît pas la taille. Mais supposons que cela fasse 150 millions de personnes. C'est moins de 15 % de la population. Et le problème, c'est que même si cela fait un gros morceau, on ne peut pas oublier qu'il y a 300 millions de personnes qui restent dans la pauvreté.

Le moment de la grande fierté n'est pas encore arrivé. Si on a encore 300 millions de pauvres dans un pays, il ne faut pas être trop fier . Je pense que même s'il y a une certaine volonté de la part des élites en Inde, et en Chine, il faut aussi que cela aille de pair avec une certaine autocritique.

Mayoura Sougoumar : Donc l'Histoire ne peut se mondialiser ? Chaque peuple a donc sa propre Histoire. Mais comment expliquez-vous que l'histoire occidentale explique tout ou du moins essaie d'expliquer tout ?

Sanjay Subrahmanyam : En fait, ce n'est pas comme si chaque peuple avait sa propre histoire et que c'était une affaire interne. En réalité, comment faire l'histoire des Français sans faire l'histoire des Allemands ? L'histoire des Indiens sans penser aux Chinois ? Cette idée que l'histoire est quelque chose de communautaire n'est pas une vision que je partage. C'est à la limite une vision très nationaliste de l'histoire.

Et en faisant cela, en faisant des livres sur l'histoire de la France, par exemple, où on ne trouve en 3 000 pages pas un mot sur Dien Bien Phu, je trouve cela un peu étrange.

C'est parce qu'on fait comme si l'histoire de France était l'histoire des Français de souche. Mais la réalité est que même si on commence avec une histoire de la France au XIX^e siècle, on en arrive vite à l'histoire de l'empire français. Si par exemple on parle des Français au Vietnam, par exemple, est-ce l'histoire de la France ou celle du Vietnam ?

Guest : Comment l'Inde perçoit-elle la crise occidentale ?

Sanjay Subrahmanyam : L'Inde, bien sûr, n'a pas une vision. Il y a des Indiens qui ont une vision. Il y a des gens en Inde qui se frottent les mains parce qu'ils trouvent que les marchés vont beaucoup mieux en Inde qu'en Occident. Mais il y en a d'autres qui s'inquiètent parce qu'ils voient que les problèmes de l'Occident aujourd'hui peuvent être ceux de l'Inde demain. Et je trouve intéressant que

le premier ministre indien, considéré comme un des apôtres de la libéralisation, maintenant met en garde contre la libéralisation sauvage.

On voit donc qu'il y a aussi des inquiétudes même au plus haut niveau du gouvernement.

Hervé : Historiquement, comment ont évolué les rapports entre l'Inde et la Chine ?

Sanjay Subrahmanyam : C'est une histoire très compliquée, parce qu'il y avait des rapports importants entre l'Inde ancienne et la Chine ancienne. Il suffit de [penser](#) par exemple à l'histoire du bouddhisme. Ensuite, à l'époque médiévale, il y avait relativement peu de contacts. Parce que tout passait par l'Asie centrale, par le Tibet. Ensuite, au XVIII^e siècle reprennent des rapports très compliqués.

Il ne faut pas [oublier](#) que la révolte des Boxers a été faite en grande partie par des soldats indiens. Il y a donc tout un rapport assez compliqué, assez difficile. Probablement pendant la première moitié du XX^e siècle il y a eu un moment assez positif, mais après 1949-1950, les relations se sont tendues, surtout après la guerre de 1962.

Aujourd'hui, on peut [dire](#) qu'on essaie encore de [récupérer](#) de cette guerre. Car du point de vue chinois, c'était un triomphe, et du point de vue indien, c'était une humiliation. On en est toujours là. On n'a toujours pas pu [normaliser](#) les relations.

vincent : Comment l'Inde voit-elle l'[avenir](#) de ses relations avec la chine ?

Sanjay Subrahmanyam : Il y a deux ou trois points de vue différents. Un point de vue est que, éventuellement, l'Inde pourrait [bâtir](#) un partenariat avec les Etats-Unis contre les Chinois, c'est-à-dire comme deux pays démocratiques.

Il y a un autre point de vue qui dit qu'il faut quand même une entente directe avec les Chinois. Et enfin, il y a des gens en Inde qui voient cela comme le début d'une espèce de "guerre froide", où chaque pays essaierait de [définir](#) ses zones d'influence.

Nehru : L'Inde est-il le partenaire privilégié des Etats-Unis dans la région ?

Sanjay Subrahmanyam : Pour l'instant, ce n'est pas le cas. Pour l'[avenir](#), on ne sait pas. Pour l'instant, il y a un passé trop lourd, car depuis les années 1950 les Etats-Unis n'ont pas été vraiment de grands amis de l'Inde.

En fin de compte, on ne peut pas [considérer](#) cela comme un rapport entre patron et client. Et si les Américains persistent à [penser](#) que ce serait cela, cela ne risque pas de [donner](#) un bon résultat. Donc je pense que ce n'est pas du tout une affaire conclue et qu'il y aura un tel partenariat.

Minard : Comment [nommer](#) l'histoire que vous écrivez ? Est-elle mondiale, globale, connectée ?

Sanjay Subrahmanyam : J'ai toujours préféré connectée. Parce que quand on dit mondiale ou globale, on a l'impression qu'on couvre tout. Or personne n'est capable de tout [couvrir](#). Et si on le fait, on le fait de façon extrêmement superficielle

///

INTERNATIONAL**Orient-Occident : regards croisés****Le Monde** | 13.10.11 |

Les mouvements populaires qualifiés de "printemps arabes" ont renversé des dictatures et changé la donne politique, en Tunisie, en Egypte et au-delà, mais ils auront également produit des images nouvelles. Alors même que l'Europe s'abîmait dans une vague d'islamophobie sans précédent, sur fond de peur fantasmée d'une invasion islamiste, apparaissait sur les écrans une jeunesse éduquée, ouverte, rompue à l'utilisation d'Internet et de ses outils (blogs, réseaux sociaux). Bref, occidentalisée. La fameuse "rue arabe" qu'on présentait comme gagnée au fanatisme, repliée sur elle-même, démontrait aux yeux du monde entier son envie d'ouverture.

Comme le fait remarquer Henry Laurens, professeur au Collège de France, l'aspiration démocratique qui souffle dans toute la région est celle d'une génération qui occupera sans doute la scène politique durant le demi-siècle qui vient. Une fois de plus, le regard de l'Occident sur cet ailleurs si proche s'est avéré faussé. De fait, depuis que l'Occident s'intéresse à cet autre qu'il a appelé Orient, il paraît prisonnier de clichés et de représentations stéréotypées.

Pour leur 14^e édition, les Rendez-vous de l'Histoire, à Blois, ont opportunément choisi de porter le regard vers l'Orient, proche ou lointain. Cette volonté de sortir des frontières de la France et de l'Europe, est au coeur des préoccupations des organisateurs depuis les premières heures de la manifestation, alors même que l'historiographie française est longtemps restée enfermée dans ses frontières.

Qui mieux que l'Indien Sanjay Subrahmanyam, invité à prononcer la conférence inaugurale des Rendez-vous de l'Histoire, pouvait incarner cette évolution ? Cet historien, né à Delhi en 1961, professeur à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), est un symbole du multiculturalisme et de cette *global history* à vocation universelle, qui prospère actuellement. Contrairement à beaucoup d'étudiants de sa génération, il a terminé ses études dans son pays et y a enseigné. Polyglotte (il parle neuf langues), il a été, à 33 ans, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales de Paris, avant de partir pour Oxford, puis en 2004 pour UCLA. Dans l'entretien qu'il a accordé à Sylvie Kauffmann avant de se rendre à Blois, il estime qu'il est temps de passer de l'histoire comparée aux "*histoires en conversation*", faisant communiquer sources européennes et orientales, regards occidentaux et regards décentrés.

Dans cet esprit, nous avons demandé à nos correspondants dans divers pays d'Orient de croiser leur regard avec celui d'historiens, d'explorer de confronter leurs regards d'Occidentaux installés en Orient avec ceux de chercheurs spécialistes de la région où ils vivent. Ainsi Brice Pedroletti a répondu depuis Shanghai à Anne Kerlan, Guillaume Perrier, d'Istanbul, à Ahmet Insel, Bruno Philip, de Bangkok, à Pierre Brocheux et Etienne Naveaux, Gilles Paris à Mohammed Kenbib...

Enfin, Philippe Pons et Pierre-François Souyri, spécialiste de l'histoire japonaise et notamment auteur notamment d'*Une nouvelle histoire du Japon* (Perrin), confrontent, dans un dialogue, leurs expériences et leurs connaissances du Japon et de ses voisins. Et pointent l'émergence, de Tokyo à Bangkok, en passant par Shanghai et Séoul, d'une modernité urbaine asiatique qui ne tournerait pas le dos à l'Occident mais se construit simplement sans lui.

Jérôme Gautheret et Josyane Savigneau

////

INTERNATIONAL

L'Orient au bout du monde

Le Monde | 13.10.11 |

C'est une affaire entendue : l'Orient est, en grande partie, l'invention des orientalistes. L'Europe a rêvé et pensé l'Orient dans le temps même où, au XIX^e siècle, elle imposait ses empires à la plus grande partie du monde. Ainsi ce que l'on nomme orientalisme n'est rien d'autre que la postérité artistique et savante de l'impérialisme européen - et c'est pourquoi les historiens se sentent fondés, depuis les travaux d'Edward Saïd, à l'envisager avec suspicion.

Celui des Anglais se plaisait de l'Inde à l'Irak, dans l'espace de culture persane ; celui des Français davantage d'Alger à Damas, dans les pays de langue arabe. A mesure que s'accélérait la mise en connexion du monde, c'est l'Orient dans son ensemble qui semblait se figer dans un passé immobile, l'arrimant à une altérité radicale sur laquelle se penchaient philologues, archéologues et ethnographes.

Rarement deux catégories savantes auront été plus éloignées : le monde emporté dans le tourbillon de son unification, l'Orient pris dans la gangue de sa différence. Il suffit pourtant de se retourner de quelques siècles, se placer à l'aube de la première mondialisation, pour constater combien les cartes étaient autrement distribuées, à la fin de ce que nous appelons le Moyen Âge.

Dans les cours princières de l'Italie de la Renaissance, on ne se piquait pas seulement de lire le grec mais également d'apprendre l'arabe, de lire le Coran ou encore ces manuscrits de magie judéo-arabes que le Sicilien Guglielmo Moncada, un juif converti, introduisit à la cour du pape Sixte IV. Cette curiosité n'était certes pas motivée par un goût des autres désintéressé : il y entraient des calculs et des rancœurs, la volonté de mieux connaître l'adversaire pour le vaincre ou le convaincre. Mais elle n'était pas pour autant réductible au désir de domination. De cet Orient si proche, celui de l'islam, on fréquentait déjà les villes, on prisait les plus beaux objets, dont les monuments et les motifs formaient le décor familier de la peinture vénitienne. Gentile Bellini figurait ainsi des hommes en turban et des femmes en voile dans la foule assistant, sur fond de minarets, à la prédication de saint Marc en Alexandrie. Mais l'Orient plus lointain était également dans tous les esprits. En s'embarquant à l'été 1492 pour un fameux voyage, cinglant plein ouest, Christophe Colomb avait en tête le *Livre des merveilles* de Marco Polo et pour destination finale les Indes orientales, via Cipango (le Japon) et la cour mongole du grand khan.

Pour ces hommes de la fin du Moyen Age, l'Orient n'était plus seulement l'origine onirique de toute chose, l'emplacement du paradis perdu, mais un horizon nouveau, un espace tellement attractif que l'on cherchait, comme les Portugais dans l'interminable contournement de l'Afrique, de nouvelles voies pour l'atteindre. L'Orient occupait, à proprement parler, le centre du monde. A vouloir le circonscrire cependant, définir ses frontières et lui assigner des noms, on ferait certainement fausse route. L'Orient à l'heure de la première mondialisation n'était pas un lieu, mais une direction, celle que prenaient les empires dans leur rêve de domination universelle. On se souvenait alors que l'empire romain, s'il était borné à l'ouest, n'avait pas de limite à l'est, seulement l'horizon d'une conquête espérée. L'empire byzantin hérita de cette dissymétrie idéologique, et c'est pourquoi la prise de Constantinople par Mehmed II le 29 mai 1453 désorienta, au sens propre, l'Occident.

Et plus encore peut-être qu'une direction imaginaire, l'Orient était pour le monde du XV^e siècle un noeud de réseaux bien réels. Réseaux de négoce, qui couraient de la douane d'Aden aux entrepôts

de Malacca, se prolongeaient jusqu'aux villes chinoises du bassin du fleuve Bleu, et faisaient retour avec les vents de la mousson d'hiver - entre les mains des *nakhudha*, les "maîtres des navires" hindous ou musulmans établis dans le petit sultanat indien du Gujarat.

Réseaux de savoir, savoirs techniques des marins de l'océan Indien, savoir-faire des artisans qui façonnaient la porcelaine ou fondaient le métal, savoir lettré des marchands-missionnaires dont le grand succès fut incontestablement l'islam, de Gedi en Afrique orientale à Java et jusqu'aux mosquées de Pékin. Réseaux de pouvoir, enfin, ceux que bâtissaient depuis plusieurs siècles déjà les armées de mercenaires turcs, de l'Egypte mamelouke au sultanat de Delhi, ou ceux, plus éphémères, qui se formaient dans le sillage d'une aventure impériale, comme celle de l'empereur de Chine Yongle dont les navires, armés à Nankin, sillonnèrent les côtes de l'océan Indien et mouillèrent même à Jeddah, le port de La Mecque, en 1433 - l'année où s'achevèrent ces expéditions maritimes. Si cet Orient en réseaux excédait largement le domaine de l'islam, celui-ci en était le principal dénominateur commun, et le sésame : dans les années 1470, le marchand russe Afanasij Nikitine ne recommandait-il pas, pour réussir dans le commerce des Indes, de laisser sa foi au pays et d'invoquer Mahomet ? Voici sans doute l'apport le plus incontestable de la *world history*, telle qu'elle se développe depuis une trentaine d'années : avoir montré que l'océan Indien, qui constituait alors le second théâtre de l'islamisation du monde, fut le premier espace interconnecté avant l'ère de la mondialisation européenne.

Replacer l'Orient au centre du monde au moment où, pour la première fois, les hommes furent en mesure d'en parcourir la boucle, est sans doute aujourd'hui le meilleur chemin pour réfléchir autrement à l'histoire de la mondialisation. Il en va d'une rupture salutaire avec le récit épique des grandes découvertes et du destin de l'aventure européenne. C'est un fait : le pouls de l'histoire universelle ne bat pas depuis cinq siècles à l'extrémité occidentale du continent Eurasiatique. Le monde n'était pas un objet inerte à "découvrir" ; il n'attendait pas les marins venus d'Europe pour se déployer à la surface des mers. Mais il ne s'agit pas pour autant de substituer à cette épopée un autre grand récit dont l'Orient serait le héros collectif. La Renaissance est le nom que l'Europe a donné à son ambition de penser la totalité du monde, passé et présent réunis ; elle désigne sa prétention à assumer seule la marche à la modernité. Nul besoin par conséquent d'en équilibrer le discours, en cherchant à identifier dans l'histoire de l'Orient d'autres renaissances, dans la Chine des Song ou l'Iran des descendants de Tamerlan, qui expliqueraient de manière tout aussi providentielle la richesse caduque de l'un ou la puissance en devenir de l'autre. De même que la Renaissance ne préfigurait en rien la domination coloniale des empires européens du XIXe siècle, l'Orient à la fin du Moyen Age n'était pas la promesse de notre présent mondialisé. Ainsi la Chine des Ming s'empessa-t-elle d'oublier les aventures océaniques de l'amiral Zheng He et d'en faire disparaître les archives, pour mieux décréter "la fermeture des mers" (*haijin*) et l'interdiction du commerce maritime.

L'Orient a d'autres vertus heuristiques. De nous dépayser de notre propre passé, de nous en faire ressentir toute l'étrangeté, mais également de décentrer notre regard, de nous faire voir le monde sous d'autres angles, dans d'autres miroirs, à travers d'autres régimes de temps. Regarder le monde depuis l'Orient à la fin du Moyen Age est une invitation joyeuse à renoncer au récit univoque, à la narration unilatérale, pour mieux écouter la rumeur fluctuante des histoires contradictoires. Il n'est pas besoin de leur conférer le ton véhément et impérial qui accompagnait le récit glorieux de l'occidentalisation du monde, et dont l'orientalisme constituait le contrepoint discret. Se défaire enfin du roman oriental est sans doute la meilleure chose qui soit arrivée depuis longtemps à l'histoire, aux historiens et à leurs lecteurs.

Patrick Boucheron, maître de conférences à l'Université Paris-I, est historien du Moyen Age et de la Renaissance, spécialiste de l'Italie, et Julien Loiseau est maître de conférences en histoire de l'islam

médiéval à l'Université Montpellier-III. Ensemble, ils ont dirigé et coordonné la publication d'une "Histoire du monde au XV^e siècle" (Fayard, 2009).

Patrick Boucheron, maître de conférences à l'Université Paris-I et Julien Loiseau, maître de conférences à l'Université Montpellier-III

/////

ORIENT-OCIDENT

Les mystères de l'Ouest

Le Monde | 13.10.11 |

La rencontre des Vietnamiens avec l'Occident européen est relativement ancienne, elle remonte au XVI^e siècle, et la venue de Vietnamiens catholiques en Europe remonte probablement aussi loin. Mais si des traces existent, elles n'ont pas encore été relevées ni étudiées. A l'âge des impérialismes (XIX^e et XX^e siècles), l'Occident devient très présent. Les Français imposent leur joug politique, économique, social et culturel. Mais la France conquérante est un Janus avec une face qui repousse et une face qui attire.

Après l'annexion des provinces méridionales par la France en 1858 et l'imposition du protectorat, un courant réformateur se développe. En 1902, pour gagner l'élite mandarinale à sa cause, le gouvernement organise des séjours en France. Il s'agit de détourner les Vietnamiens du "voyage à l'est", qui conduit plusieurs centaines de jeunes gens au Japon autour du prétendant au trône d'Annam, le prince Cuong De. En 1908, lorsque le Japon expulse les étudiants vietnamiens, le flux est inversé et "le voyage à l'ouest" se substitue au précédent.

La première guerre mondiale est un moment décisif : 42 922 tirailleurs et 49 180 travailleurs arrivent en métropole entre 1915 et 1919, la majorité, sans doute, ayant été réquisitionnée. Ils sont précédés par des émigrants intellectuels qui se groupent autour de deux personnalités : le lettré et ex-mandarin Phan Chu Trinh et l'avocat Phan Van Truong. La population étudiante passe de 177 en 1924 à 1 700 en 1929, alors que les ouvriers et militaires sont tous rapatriés chez eux à la fin de 1919. La seconde guerre mondiale est un deuxième temps fort, bien que la capitulation de la France coupe court à l'envoi de contingents vietnamiens, qui se réduisent à 8 000 tirailleurs et 20 000 ouvriers. Bientôt il n'en reste que 15 000, les autres ayant été rapatriés après l'armistice.

Quelles visions, quelles opinions ont été exprimées ? Avant tout, elles sont le résultat des motivations, des buts de voyage et de l'accueil. Comment les connaissons-nous ? Journaux de voyage, recueils de souvenirs, récits de vie ont été publiés dans la presse périodique ou édités. Une source intéressante est la correspondance des travailleurs et des tirailleurs interceptée par la censure.

Dans l'ensemble, les Vietnamiens partent pour la France parce que celle-ci détient les recettes de la supériorité technique. Mais ils prennent conscience, au fur et à mesure, que les instruments correspondent à un esprit qui imprègne non seulement la culture matérielle mais aussi la culture philosophique et politique. Les droits de l'homme et les principes de la Révolution de 1789 offrent des armes contre le régime colonial.

A partir du moment où Phan Chu Trinh, principale figure du mouvement réformiste, se voit attribuer l'asile en France, sa vision de la France est celle d'un pays démocratique, où le droit prévaut sur l'arbitraire et où les syndicats protègent les citoyens C'est le même constat qui conduit

les intellectuels comme Nguyen An Ninh, Nguyen Ai Quoc (alias Ho Chi Minh) ou Nguyen The Truyen à se rassembler autour de Phan Chu Trinh ; celui-ci demandera sa naturalisation, comme Phan Van Truong, qui l'obtint en 1911. Ceux-ci aspiraient à devenir citoyens de la République. Une autre révélation du séjour en France est celle d'une population qui souffre elle aussi de la pauvreté, de la faim, des injustices et des abus de pouvoir, même si des ouvriers et des soldats reçoivent un accueil chaleureux de certaines familles des classes populaires. Selon le rapport du contrôleur postal (1917), le fait important est la découverte que le comportement des Français en France n'est pas celui des coloniaux : *"Ici les gens sont aimables et bons. Ils ne sont pas durs et méprisants comme chez nous."* Toutefois, les intellectuels qui comptent sur cette France se rendent à l'évidence qu'elle n'abolira jamais le régime colonial, et certains d'entre eux recherchent d'autres utopies : *"Croire plutôt que voir"* devient la raison de la conversion de Nguyen Ai Quoc au communisme soviétique. En 1923, il quitte la France pour Moscou, d'un occidentalisme à l'autre...

Ouvrage : "Histoire du Vietnam contemporain" (Fayard, 2011).

A Blois : "Vietnamiens et Indonésiens en Occident. Rencontre et visions", vendredi 14 octobre, 16 heures, brasserie Hippolyte ; présentation du film "La Mort en fraude", samedi 15, 15 heures, cinéma Les Lobis ; "Les rencontres Orient-Occident au Vietnam XVIII^e-XX^e siècles", Dimanche 16, 11 h 15, amphi 3, antenne universitaire.

Pierre Brocheux, historien

//

ORIENT-OCCIDENT

En indonésien dans le texte

Le Monde | 13.10.11 |

Pour les Européens de la fin du XIX^e siècle, l'Orient était synonyme de ruines antiques ou de peuples "primitifs". Partir en Orient, c'était aller vers un passé déprécié par arrogance coloniale ou exalté par rêveries romantiques. Ce sentiment de supériorité contraste avec celui des Orientaux, humiliés par la situation coloniale. C'est moins aux églises et aux châteaux forts qu'aux usines et aux techniques agricoles que s'intéresse, par exemple, Adi Negoro, un journaliste indonésien qui voyage en Europe vers 1930, et auquel on doit trois tomes de relations de voyages. En se tournant vers les sources de la puissance et de la science occidentale, il cherche à indiquer à son pays la voie du progrès. Ecrivant en malais, future langue nationale, ce voyageur est en quête d'exemples politiques et de modèles économiques. Il ne recherche pas d'abord le beau, mais l'utile.

Ecrire une relation de voyage en indonésien, version locale et moderne du malais, c'est s'adresser aux siens pour leur communiquer un monde autre. Ce dernier est évoqué à partir de clichés et de comparaisons. Les Pays-Bas sont ainsi désignés comme *"pays du fromage et des moulins à vent"*... L'étranger peut être rejeté et servir à conforter une identité que l'auteur partage avec ses lecteurs, ou être proposé en modèle. Dans l'un et l'autre cas, la description devient prescription. Les moeurs occidentales sont dépréciées, tandis que sont salués les progrès technologiques de l'Occident.

Prépondérance de l'oral

Les écrivains révèlent leurs personnalités à travers leurs préoccupations. Dans un pays où l'archivage et la conservation du patrimoine se heurtent non seulement au climat mais encore à la persistance d'une conception cyclique du temps et à la prépondérance écrasante de l'oral sur l'écrit, Adi Negoro évoque ainsi non seulement les usines, mais aussi les musées et les bibliothèques de la vieille Europe. Dans les années 1950, Hamka, un docteur de la loi musulmane, s'attache prioritairement, lors de son séjour aux Etats-Unis, à la description des multiples mouvements religieux.

En près d'un siècle, les récits de voyages d'Indonésiens en Occident ont varié avec les conditions de transport. Les lents voyages par bateau des années 1930 puis par avion à hélices imposaient des séjours de longue durée. Dans les années 1950, les deux blocs se livrent une concurrence acharnée pour séduire les pays en voie de développement. Des intellectuels indonésiens sont alors invités à séjourner en Europe ou aux Etats-Unis. Les voyageurs étaient alors des étudiants, des reporters ou des artistes mus par des préoccupations politiques et nationalistes.

Au temps des jumbo-jets, les voyages sont devenus plus rapides et moins coûteux. On assiste à une multiplication de guides et de récits de voyages écrits par des routards indonésiens. La publication de leurs textes est souvent précédée par la rédaction de journaux et la mise en ligne de blogs. Ce phénomène de mode est lié à la fois à la mondialisation et à l'essor économique d'un pays connaissant une croissance de 6 %. Ces voyageurs pressés ne sont plus des chercheurs avides de s'instruire, mais de simples curieux en quête d'évasion. On peut également se demander, compte tenu du nombre d'auteurs féminins et de l'importance de la dimension musulmane dans certains de ces textes, s'ils ne traduisent pas une certaine "normalisation" des récits de voyages indonésiens.

A Blois : "Vietnamiens et Indonésiens en Occident. Rencontres et visions", vendredi 14 octobre, 16 heures, brasserie Hippolyte.
Etienne Naveau, historien

////

ORIENT-OCCIDENT

La fascination et la méfiance

Le Monde | 13.10.11 |

Dans les années 1910, un Pékinois décrivait ainsi une séance de cinéma, nouveauté alors récemment importée d'Occident : *"On voyait des têtes de belles femmes tourner et rire... ou encore des Noirs manger des pastèques, des clowns en position horizontale. Puis venaient de grandes parades militaires et même des courses de bicyclettes et des chevaux qui grimpaient des murs jusqu'au toit... Comme j'avais mal aux yeux après la projection, je me plaignis à des amis qui me dirent que les films étaient un moyen qu'avaient trouvé les Occidentaux pour s'emparer de nos facultés oculaires : à trop les regarder, on devenait aveugle."*

La fascination et l'inquiétude : tels sont les deux sentiments exprimés dans ce texte qui caractérisent la façon dont, à partir du XIX^e siècle, les Chinois perçurent la civilisation occidentale. Ces sentiments tiennent sans doute à la manière dont Chine et Europe se sont rencontrées ou, plutôt, ont tardé à se rencontrer pour finalement se rencontrer si mal.

Dans la longue histoire de la Chine, et même si l'empire ne fut pas un monde clos sur lui-même, ce n'est qu'assez tardivement que se manifeste un intérêt quelconque pour les pays européens. Peu de

voyageurs chinois rapportèrent un témoignage écrit de leurs périples dans les contrées européennes. Le *Hailu* ("Journal des mers") de Xie Qinggao (1765-1822) fait figure d'exception. Dicté de mémoire par un homme du commun, sans doute un marin, qui sillonna l'Europe quatorze années durant à la fin du XVIII^e siècle, ce récit décrit avec une précision tout ethnographique les moeurs et les coutumes, l'architecture, le système politique ou religieux des pays traversés. C'est à peu près à la même époque que les empereurs mandchous accueillirent avec une curiosité bienveillante des missionnaires jésuites qui leur firent découvrir les sciences et les arts occidentaux. A l'époque où l'on raffolait en Europe des chinoiseries, les empereurs faisaient réaliser par les jésuites des ouvrages célébrant les infinies merveilles de la culture européenne.

Cette première rencontre, restreinte aux cercles de la cour, se conclut de façon abrupte par la fameuse "querelle des rites". La réaction de l'empereur Kangxi, (1661-1722), pourtant féru de culture européenne, à l'interdiction des rites chinois par le pape en 1715, révèle, par un mélange de dédain et de méfiance, combien l'Europe, finalement, était de peu d'importance à ses yeux : *"Je me demande comment ces Occidentaux incultes peuvent parler des grands principes - philosophiques et moraux - de la Chine... La plupart de leurs propos et raisonnements sont ridicules... J'interdis à partir de maintenant que les Occidentaux propagent leur doctrine en Chine. On évitera ainsi bien des tracasseries."*

La seconde rencontre entre la Chine et l'Europe se fit sur le terrain commercial. Mais s'il avait été possible à l'empereur Kangxi de balayer d'un revers de main les évangélistes, la bataille engagée avec les puissances européennes autour de la question des droits commerciaux prit une autre tournure et fut le catalyseur de changements radicaux pour la Chine. Avec les guerres de l'opium perdues par les armées impériales au XIX^e siècle, le pays comprenait qu'il ne pouvait plus ignorer une Europe qui possédait des techniques, des savoirs et des institutions qui la rendaient puissante pour ne pas dire moderne. La question n'était plus de savoir s'il fallait ou non suivre le modèle européen mais comment celui-ci devait être adapté. Avec les armes, les automobiles ou l'électricité, venaient aussi l'esprit des Lumières, l'idée de démocratie, le capitalisme, le darwinisme... autant de valeurs profondément hétérogènes au monde chinois. Fallait-il, pour survivre, abandonner les fondements de la culture chinoise vécus comme *"inadaptés"* au monde nouveau que l'Occident incarnait ? Fallait-il au contraire chercher une voie parallèle, voire concurrente, au modèle occidental ? Ou tenter d'opérer une synthèse complexe ?

Durant toute la première moitié du XX^e siècle, qui fut aussi le moment où la rencontre entre la Chine et l'Occident se fit la plus brutale, les Chinois furent confrontés à ces questions. Les Occidentaux, qu'on désignait alors communément sous le nom de *"diables étrangers"* (*yang guizi*), étaient source d'admiration, de curiosité mais aussi de peur : ce que même un divertissement apparemment aussi anodin que le cinéma révèle.

A Blois, présentation du film "La Véritable Histoire de AQ", vendredi 14 octobre à 11 h 30, cinéma Les Lobis ; présentation du prix du film de fiction "Incendies et Vénus noire", samedi 15, 9 h 30, auditorium du conservatoire de musique ; "Un artiste de son temps, Zhang Yimou, samedi 15, 15 heures, amphi vert, campus de la CCI ; "La médecine, le temps, l'espace et les arts : la circulation des techniques entre l'extrême-Orient et l'Occident, XVII^e-XX^e siècles, dimanche 16, 11 h 30, amphi 1, antenne universitaire.

Anne Kerlan, chargée de recherche en culture visuelle chinoise à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP-CNRS)

////

ORIENT-OCCIDENT

La Turquie, l'Europe et le complexe de Vienne

Le Monde | 13.10.11 |

Les Ottomans ont essayé deux fois de conquérir Vienne. En 1529 et en 1683. Le tout premier siège se produisit lors de l'apogée de l'Empire. Il a laissé peu de traces. En revanche, l'échec du second siège occupe encore une place prépondérante dans les représentations populaires des Turcs.

"Quand nos ancêtres étaient aux portes de Vienne, l'Europe entière tremblait !" Cette formule exprime, certes, de la fierté mais aussi de l'amertume. On l'entend dans les discussions de café et dans les discours politiques, dans les chroniques des journalistes ou dans les lycées. Le siège de Vienne est un symbole qui relie les deux pôles de la tension identitaire des Turcs face à l'Occident. Elle exprime à la fois la potentialité d'être aux portes de l'Europe, d'entrer dans l'Europe, de faire partie de l'Occident et, dans le même temps, d'avoir été refoulé du cœur de l'Europe d'abord, de ses marchés ensuite, lors d'un déclin qui s'est achevé par la perte de l'Empire. Cette représentation "sociale-historique" véhiculée par le siège de Vienne s'est forgée bien plus tard que l'événement lui-même. Elle s'est manifestée à peu près lors de la disparition de l'Empire au début du XX^e siècle. Elle s'est progressivement installée depuis.

Un large consensus règne dans la Turquie d'aujourd'hui au sujet de la responsabilité des puissances occidentales dans la chute et le dépècement (c'est le terme le plus souvent usité) de l'Empire ottoman. L'Occident "impérialiste", ennemi des Turcs, entend-on très souvent, a voulu faire disparaître la Turquie de la carte. Le souvenir du traité de Sèvres alimente ce leitmotiv. Dans ce traité de paix, signé en 1920, les puissances alliées se partageaient en zones d'influence une grande partie de l'Anatolie, créaient une Arménie et laissaient à l'Etat ottoman un territoire exigu, constitué de plaines désolées. Le statut de la capitale, Istanbul, occupée par les armées alliées, était ambivalent dans ce traité. Même s'il est resté lettre morte, ce traité focalise encore le ressentiment envers l'Occident. En creux, il y a aussi la conviction que les Occidentaux continuent à prendre leur revanche. "L'esprit de croisé" est une expression encore fréquente pour désigner le regard et le comportement de l'Occidental, perçus comme hostiles aux Turcs en particulier et aux musulmans en général.

Le souvenir de l'échec du siège de Vienne renvoie aussi à la prise de conscience progressive du retard de l'Empire par rapport aux Etats occidentaux et du fossé qui se creuse entre les deux mondes. Par réaction, il exprime aussi une volonté de rattrapage qui travaille l'imaginaire "social-historique" depuis la seconde moitié du XX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Rattrapage, voire dépassement, non pas tant dans une volonté de reconstruire le passé impérial mais dans un élan qui puise son énergie dans la mémoire des grandeurs d'antan. La forte coloration néo-ottomane que plusieurs observateurs retrouvent dans la politique extérieure de l'AKP (Parti pour la justice et le développement) et les discours du premier ministre M. Tayyip Erdogan vis-à-vis de l'Occident sont les expressions contemporaines les plus avancées de ce sentiment de grandeur et d'exclusion que refoule le souvenir du siège de Vienne.

Sentiments ambivalents

Aujourd'hui, dans le rapport de la Turquie à l'Occident, la peur de perdre s'entremêle à une débordante confiance en soi. L'hymne national turc, écrit en 1921, entre le traité de Sèvres et le traité de Lausanne (traité fondateur de la République signé en 1923), commence par un appel peu courant : *"N'aie pas peur de ne plus voir ton drapeau flotter sur ta patrie."* Un peu plus loin, il appelle une nouvelle fois à ne pas avoir peur devant *"ce monstre qui n'a plus qu'une seule dent que l'on appelle civilisation"*. Cette civilisation n'est rien d'autre que celle de l'Occident. Mais presque en

même temps, le fondateur de la République, le guide et père des Turcs, Mustafa Kemal, exhorte aussi ses compatriotes à atteindre le plus vite possible *"le niveau de la civilisation contemporaine"*. A son époque, celle-ci est bien occidentale. Faut-il forcer une nouvelle fois les portes de l'Europe ? La signature de l'accord de l'union douanière en 1995 et l'acceptation de l'ouverture des négociations en vue d'une adhésion en 2004 seront accueillies par des images évoquant la réussite enfin réalisée du siège de Vienne. Le siège de Vienne cristallise leur ambivalence : essayer de forcer la porte en Europe tout en restant prêts à se faire refouler. Il faudrait peut-être que les Turcs comme les Européens commencent par oublier Vienne.

A Blois, "Les Arméniens, l'Empire ottoman et la Turquie", samedi 15 octobre, 18 h 30, salle des conférences, château royal de Blois : "La Turquie, Orient de l'Europe ?" dimanche 16, 16 heures, amphi 3, antenne universitaire.

Ahmet Insel, professeur à l'université de Galatasaray Istanbul

////

ORIENT-OCCIDENT

Mythes et fantasmes de l'"occidentalisme" arabe

Le Monde | 13.10.11 |

Existe-t-il, en réplique à l'orientalisme, une sorte d'occidentalisme entremêlant, lui aussi, mythes, stéréotypes, fantasmes et réalités ? Que peut-on observer à cet égard en examinant l'exemple du Maroc ? Appelé *al Maghrib al-Aqsa* au Machrek, ce pays a été pendant des siècles perçu par les Européens comme un avant-poste belliqueux de l'Islam. Des Français se désolaient que l'Europe tienne tant à l'honneur de pénétrer jusqu'à Pékin mais se résigne à n'approcher ni de Fez ni de Marrakech. *"L'arrogance des Maures" exaspérait au plus haut point les Européens. Seuls des esthètes comme Delacroix appréciaient de se retrouver face à "un peuple tout antique... et des personnages consulaires... auxquels il ne manque même pas l'air dédaigneux que devaient avoir les maîtres du monde"*.

Que reste-t-il de cet état de fait au vu des réalités que constituent aujourd'hui la quête par le Maroc de 10 millions de touristes, l'importance de la colonie européenne vivant sur son sol, le statut privilégié de la langue française, la présence en Europe de près de 3 millions de Marocains, le rêve d'émigration de nombreux jeunes et le naufrage de *harragas* au large de l'Espagne, pays symbolisant la porte d'accès à une sorte d'Eldorado alors que, naguère, l'Europe représentait une "terre de mécréance" n'inspirant que rejet et répulsion.

C'est précisément dans la lutte contre la poursuite de la Reconquista au Maroc après 1492 et l'occupation des ports du pays (Sebta et Melilla étant toujours sous domination espagnole) que se cristallisa le sentiment national marocain. La victoire sur le roi du Portugal, Don Sebastien, en juillet 1578 fut d'autant plus éclatante qu'elle vengea les Ottomans vaincus à Lépante par les Espagnols et les Vénitiens.

Traditionnellement, le chrétien, c'était d'abord le Portugais ou l'Espagnol. Le souvenir de l'Andalousie perdue entretenait la flamme anti-espagnole et stimulait les corsaires "salétins". En outre, et jusque vers 1880, des immigrés espagnols indigents donnaient de leurs compatriotes une image négative qui n'a changé qu'avec le décollage de la péninsule et l'inversion du courant d'émigration. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que s'est amorcée la distinction entre les nationalités européennes. S'imposa ainsi la France, présente dans l'Algérie voisine. L'Angleterre accueillait

quant à elle des émigrés marocains et fournissait divers produits, dont le thé, devenu "boisson nationale". L'Entente cordiale et la politique britannique en Palestine n'en suscitérent pas moins un fort sentiment d'anglophobie.

Arrogance des Occidentaux

Les Européens en imposaient au sultan et à la classe marchande. Bien que consommant des produits importés, en dépit de *fatwas* stigmatisant même le thé, les masses, pour leur part, stimulées par les victoires du mahdi au Soudan, ne se laissaient guère impressionner.

Les puissances avaient pourtant asséné au pays de violents coups de boutoir. Outre les pressions militaires, l'extension des privilèges capitulaires à des autochtones fut l'un des facteurs de désagrégation de ses structures traditionnelles. Les *fatwas* menaçant "*des flammes de la géhenne quiconque prenait des Infidèles pour protecteurs et amis*" ne ralentirent en rien la course aux patentes de protection consulaire et aux passeports européens.

La France se heurta de fait à une dure résistance entre 1912 et 1934. En rendant hommage à l'acharnement des tribus à défendre leur liberté et en faisant du respect de l'Islam l'un des fondements de sa politique indigène, le maréchal Lyautey a pesé dans la complexification de l'image des Français. Celle-ci variait évidemment selon qu'il s'agissait de "féodaux", de fellahs prolétarisés, d'anciens combattants, de juifs, ou de jeunes musulmans scolarisés dans les collèges créés par la "résidence".

Initiés aux philosophies des Lumières et aux idéaux de liberté et d'égalité, les nationalistes n'ont pas tardé à retourner contre le régime colonial ce qu'ils avaient appris en classe. Les clercs du XIX^e siècle, eux, ne voyaient dans la "liberté" prônée par les Européens que libertinage et atteinte à l'ordre voulu par Dieu. Dans le contexte actuel, l'Europe reste un modèle pour bon nombre de Marocains. Mais cette même Europe est-elle consciente des implications de "l'arrogance de l'Occident", de sa métamorphose en forteresse entourée d'invisibles frontières et de l'ambiguïté de ses positions dans la défense des valeurs universelles ?

/////

ORIENT-OCCIDENT

"Comment continuer à opposer Orient et Occident ?"

Le Monde | 13.10.11 |

Y a-t-il des valeurs spécifiquement orientales ?

Cette question traverse toute l'histoire récente de la relation entre Orient et Occident. A l'époque coloniale, l'idée commune était que la démocratie ne pouvait pas être installée partout, car les colonisés étaient différents de nous. Pour étayer ce raisonnement, on insistait sur des notions comme le despotisme oriental. Puis ce mode de discours a été repris dans les pays nouvellement indépendants pour justifier le maintien de l'ordre en place : le mode de pensée occidental ne s'applique pas. Nous avons des valeurs spécifiques... Le plus étonnant est que ce discours est en réalité typique de la culture européenne. Quand la France de 1789 entendait imposer au monde les principes de la Révolution, l'Allemagne en rejetait les valeurs au nom d'une spécificité nationale. De même dans la Russie du XIX^e siècle, quand les slavophiles, comme Dostoïevski, défendaient l'authenticité russe contre la démocratie libérale. Puis ces tensions internes se sont exportées avec

l'expansion coloniale : la remise en cause des sociétés d'Ancien Régime ne s'arrêtait pas aux frontières de l'Europe.

A quand remonte cette curiosité pour l'Orient que nous avons baptisée orientalisme ?

Le mot remonte à la décennie 1820, pour définir un mouvement culturel qui entend redynamiser l'art européen en puisant aux sources orientales. Dans sa préface des *Orientales* (1829), Victor Hugo écrit : "*Sous Louis XIV, on était helléniste. Maintenant, on est orientaliste.*" Mais la réalité est plus ancienne. L'étude savante des cultures orientales remonte à la seconde moitié du XVII^e siècle : on se met à étudier les textes en langue orientale comme on étudiait Tacite ou Plutarque. Bientôt l'étude des lettres orientales fondera l'ambition d'aboutir à une littérature universelle. Le pivot de tout ça est la première traduction des *Mille et Une Nuits*, par Galland (1646-1715).

A l'orientalisme arabo-persan s'ajoute un orientalisme sinisant, celui des jésuites, puis, à la fin du XVIII^e siècle, l'indianisme. Et apparaît alors l'ambition d'écrire une authentique histoire universelle.

Comment ces tendances intellectuelles rejoignent-elles les bouleversements géopolitiques du XVIII^e siècle ?

Ces événements sont contemporains. Jusqu'au début du XVIII^e siècle régnait un certain équilibre des forces entre l'Occident et les grands empires, l'Empire ottoman, l'Empire safavide, les Grands Moghols, la Chine, le Japon... Mais, à partir de 1750, l'Europe commence sa domination sans partage. Dans le même temps, l'idée de progrès s'impose en Europe. Or le progrès c'est un mouvement. Pour le mesurer, il faut un point de repère. C'est ce que l'Orient va devenir.

Après 1750, les Européens se mettront à dire : "*Ce que nous voyons en Orient, c'est le miroir de notre passé.*" Ils en concluront bientôt que l'Europe est le futur de l'Orient, que, en imposant ses règles, l'Occident va réintroduire l'Orient dans le corps de l'histoire.

Comment cette vision s'est-elle progressivement estompée ?

La réémergence de l'Inde et de la Chine contribue à faire progressivement disparaître cette notion. On réfléchit plus, désormais, à partir de l'idée d'un bloc historique eurasien. On insiste sur les échanges, les routes commerciales, les chrétiens ou les musulmans qui sont allés jusqu'en Chine, les Mongols qui sont arrivés jusqu'à l'Adriatique, ou des phénomènes comme la peste noire... Les Anciens n'étaient pas ignorants de cet état de fait. Mais, aujourd'hui, cette idée est particulièrement en vogue, surtout en histoire économique. C'est la question de la "grande divergence". Pourquoi la Chine n'a-t-elle pas fait sa révolution industrielle ? Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'Asie est le premier atelier du monde. Quand l'Angleterre fait la conquête de l'Inde, ce n'est pas pour exporter, mais pour importer les "Indiennes". Les choses changent quand Manchester détruit la filature indienne. Mais, en 1760, naturellement, on ignorait que la révolution industrielle allait advenir.

Est-ce l'Occident, aujourd'hui, le continent immobile ?

L'Europe, oui. Mais la culture européenne est partout. Il faut distinguer l'expansion politique et économique des civilisations de leur expansion culturelle : la Chine a sinisé une partie de l'Indochine sans avoir besoin de la conquérir, l'Inde s'est étendue jusqu'à l'Indonésie sans avoir jamais conquis le pays. Au fond, tant que le comité central chinois continuera à siéger en cravate, l'attraction européenne sera toujours là. La société occidentale reste productrice de normes, qu'elle s'attache immédiatement à exporter. Que l'Europe dépénalise l'homosexualité, et les homosexuels occidentaux deviennent solidaires des autres homosexuels opprimés : nous demandons aux autres zones culturelles de "s'aligner".

Les révoltes prodémocratie sont-elles la victoire d'une norme européenne ou occidentale ?

Il faut différencier les discours et les sociétés. La démocratie correspond à un état des sociétés : il est normal que des sociétés s'étant développées aient partout les mêmes exigences. Mais il ne peut pas y avoir de démocratie dans une société dont l'état de développement ne le permettrait pas. A chaque fois qu'il y a un contact avec la norme politique occidentale, la question est donc de savoir si les évolutions se produisent par emprunt ou par synchronisme. Les mêmes sociétés étant prises dans un même mouvement d'évolution, elles atteignent les mêmes résultats à peu près au même moment. Et affrontent les mêmes types de résistance.

Parfois, on constate des décalages. Il y a trente ans, l'Amérique latine et le monde arabe avaient à peu près les mêmes performances de développement et des régimes dictatoriaux à peu près identiques. Pourtant, dans les années 1980, seule l'Amérique latine s'est démocratisée, donnant corps à l'idée qu'il y aurait une exception arabe. Or cette différence se résorbe aujourd'hui. Mais les synchronismes d'évolution sont complexes à analyser : outre l'ampleur de la classe moyenne, il faut raisonner sur l'alphabétisation, la culture, la présence des élites...

Le mouvement démocratique dans le monde arabe vous paraît-il irréversible ?

Il y a l'exemple algérien, avec un blocage par la guerre civile. Mais, en dehors des pays de la péninsule Arabique, sur la route pétrolière, tout est ouvert. L'un des aspects les plus intéressants des "printemps arabes" est la situation des islamistes. Aujourd'hui ces gens sont en position d'exercer éventuellement le pouvoir, de se confronter au réel. Or se confronter au réel, c'est voir que l'islam ne sert à rien quand il s'agit de financer un système scolaire ou de créer une industrie... Par ailleurs, la pensée islamiste est une pensée monolithique. Pourtant, l'instauration de la démocratie a eu pour conséquence de fissurer ce bloc idéologique, qui est en train de devenir pluriel. Les islamistes sont entrés dans la compétition démocratique..

Autre phénomène fondamental : 2011 a créé un élément référentiel pour au moins trente ans. L'Egyptien de 20 ans qui manifestait sur la place Tahrir, au Caire, a encore quarante ou cinquante ans de vie politique devant lui.

Le regard français sur le monde arabe a-t-il changé ?

Le "printemps arabe" s'est produit alors que l'Occident connaissait la plus grande vague d'islamophobie de son histoire. Alors qu'on parlait de libertés en Tunisie et en Egypte, on jouait en Europe avec le fantasme de l'islamisation. On a l'impression que les réactionnaires, aujourd'hui, ce sont nous, les Occidentaux.

Outre la crainte de l'islamisation dans nos sociétés, n'y a-t-il pas eu aussi une réaction induisant que la démocratie n'est pas pour le monde arabe ?

Cette peur était entretenue en particulier par les chrétiens d'Orient. Mais l'enjeu de ces révoltes dépasse le monde arabe. Ce sont tous les systèmes totalitaires dans le monde qui sont ébranlés. La Chine a une peur panique de l'exemple arabe, les mots "dégage" ou "jasmin" sont interdits sur les moteurs de recherche chinois. C'est en cela que la portée de ce mouvement est universelle.

Il semble acquis que la région entre dans des systèmes ouverts, compétitifs, même si on reste loin du premier amendement de la Constitution américaine.

Assiste-t-on à la disparition de l'antagonisme entre Orient et Occident ?

Disons qu'il a existé une configuration historique dans laquelle s'est construite une opposition Orient-Occident. Il faut en tenir compte, elle est constamment dans nos textes, mais nous sommes en train d'en voir l'effacement. Ce qui faisait sa spécificité, c'est l'élément référentiel à l'autre. L'Occident, pour se penser en tant qu'Occident, avait besoin de définir un autre, l'Orient, à titre de comparaison, et éventuellement pour nourrir son sentiment de supériorité. Et les Orient se sont construits dans la référence à l'Occident et la modernité. Après l'impérialisme établi à partir de la fin du XVIII^e siècle et la mondialisation, nous sommes devant un troisième état historique, l'universalisation. Qui produit des tensions comme la culture du ressentiment dans le monde musulman, et celle de la revanche dans le monde asiatique.

Si l'Orient s'occidentalise, ne peut-on pas considérer que l'Occident s'orientalise tout autant ?

Naturellement, c'est un mouvement à double sens. Comment continuer à opposer l'Orient à l'Occident quand, dans un village français, les enfants font de l'aïkido ou du judo et mangent du couscous ? L'universalisation, alimentée par de multiples Orient, progresse dans la culture matérielle : c'est la culture intellectuelle qui est bien plus retardatrice. Pour employer une image plus nuancée, disons que la seconde moitié du XXI^e siècle verra la domination mondiale d'une classe élargie, ayant les mêmes modes de consommation, sur tous les continents.

Henry Laurens vient de publier "La Question de Palestine") t. 4, 1967-1982 (Fayard, 912 p., 35 €.)
Jérôme Gautheret et Rémy Ourdan

////

SOCIETE

La France est-elle un pays d'assistés ?

Le Monde | 15.10.11 | 15h20 • Mis à jour le 15.10.11 | 15h20

Henri Emmanuelli : "Nous ne sommes pas un pays d'assistés. L'assistanat est un thème récurrent d'une certaine droite, (...) qui a toujours historiquement assimilé toutes formules ou toutes manifestations d'aide à de l'assistanat. C'est un vieux thème très démagogique."

Eric Woerth : "La France n'est pas un pays d'assistés, c'est un pays dans lequel il y a beaucoup d'assistance, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. (...) La France est un des rares pays qui essaie autant de choses pour essayer d'aider les gens en difficulté. 25 % de notre richesse nationale sont aujourd'hui consacrés aux prestations sociales dans leur ensemble."

RÉFORME DU RSA

H. E. : "L'idée de Martin Hirsch était bonne. Elle a été mise en place, ce n'est pas parce qu'elle a été mise en place (*par le gouvernement UMP*) qu'elle est forcément à jeter aux oubliettes. S'il faut l'améliorer, on pourra l'améliorer, mais je ne pense pas qu'on revienne dessus en disant : "Voilà, le RSA, hier il existait, aujourd'hui il n'existe plus.""

E. W. : "L'objectif du RSA, ce n'était pas de copier le RMI ou de fusionner un certain nombre de prestations. C'était bien de faire en sorte, quand on reprend une activité et qu'on n'est pas beaucoup

payé, qu'il y ait un complément qui permette de faire la différence avec le revenu de l'assistance pure et simple. C'est plutôt une réussite, même s'il y a la crise."

FRAUDE

E. W. : "Il faut lutter contre la fraude. Pourquoi ? Parce que vous ne pouvez pas à la fois être un Etat généreux et en même temps être abusé. Chaque fois que quelqu'un fraude, c'est quelqu'un qui fraude l'ensemble de nos concitoyens."

H. E. : "Il y a beaucoup plus de fraudes fiscales que de fraudes sociales. Je remarque que M. Wauquiez parle du cancer des prestations sociales, il ne parle pas du cancer de la fraude fiscale. Est-ce qu'il faut la combattre ? Bien sûr qu'il faut la combattre."

TRAVAILLEURS PAUVRES

H. E. : "Ce qu'on appelle les travailleurs pauvres sont des gens qui sont en général dans les services. Là, on a une des conséquences directes de la désindustrialisation de notre pays : nous étions à 30 % du PIB pour l'industrie dans les années 1980, nous sommes tombés à moins de 9 %. C'est le problème majeur de ce pays. De là vient le déficit du solde du commerce extérieur, de là vient le niveau de chômage, de là vient le déficit de la Sécurité sociale."

E. W. : "Il ne faut pas augmenter le niveau du smic. (...) Plus vous l'augmentez, plus vous mettez de gens au chômage et plus vous écrasez la grille des salaires."

Propos recueillis par Matthieu Aron, Luc Bronner et Gilles Leclerc

////

SOCIETE

Laïcité : le ministère de l'intérieur veut élargir le principe de neutralité religieuse

Le Monde | 21.10.11 |

Le débat sur la laïcité, lancé au printemps par le gouvernement, va-t-il trouver son épilogue ? Le premier ministre, François Fillon, dispose depuis quelques jours des propositions du ministre de l'intérieur, Claude Guéant, pour clore les polémiques qui avaient émergé au printemps sur la place des religions, et singulièrement de l'islam, dans l'espace public.

En cours d'arbitrage, ces mesures arrêtées à la suite de rencontres interministérielles précisent les nouveaux contours de la laïcité voulue par le gouvernement. Sur deux sujets épineux, abordés en avril, le ministre de l'intérieur, chargé des cultes, veut élargir le principe de neutralité religieuse au-delà des agents du service public, mais renonce à passer par des dispositifs directement contraignants, type lois ou circulaires générales.

Ainsi, contrairement à ce qu'avait laissé entendre le ministre de l'éducation, Luc Chatel, il ne devrait pas y avoir de circulaire interdisant aux collaborateurs occasionnels du service public, en l'occurrence les mères musulmanes voilées accompagnant les sorties scolaires, d'arborer des signes religieux. *"Cette question devra être réglée et clarifiée par le biais du règlement intérieur de l'établissement scolaire, en fonction du contexte local et des endroits où cette question fait débat"*, indique-t-on au ministère. Pas de solution uniforme et imposée, donc, mais un discours

gouvernemental plus insistant sur la neutralité religieuse, dont les directeurs d'école devraient se saisir.

"Faire changer les pratiques sans passer par la loi" : cette approche a aussi été proposée au premier ministre pour l'extension du principe de neutralité - applicable dans le service public - aux salariés travaillant pour des structures privées ayant mission de service public. Une *"clause de neutralité"* pourrait ainsi être intégrée aux offres de marchés publics.

Présentée par le ministère comme *"une incitation"* plus qu'une *"obligation"*, cette nouvelle approche amènerait de fait les entreprises privées à introduire dans leur règlement intérieur l'interdiction du port de signes religieux pour obtenir les marchés. Cela pourrait concerner un grand nombre de personnels, notamment les aides à domicile travaillant pour une association ayant délégation d'une collectivité locale. Cette inflexion rejoint les préconisations des défenseurs d'une interdiction générale de tout signe religieux inscrite dans le règlement intérieur des entreprises privées.

Pour le reste, le ministère de l'intérieur renvoie au *"recueil de textes et de jurisprudence consacré à la laïcité et à la liberté religieuse"* présenté vendredi 21 octobre par M. Guéant. Cet ouvrage devrait être remis aux préfetures et aux administrations centrales et mis en vente la semaine prochaine. Il reprend les principaux textes - Constitution, conventions internationales, lois, règlements, circulaires et jurisprudence - qui s'appliquent en matière religieuse.

Conçu comme un outil de référence et de formation *"pour remettre en forme un droit protéiforme et souvent méconnu"*, précise le ministère, il aborde *"les principes de la laïcité et de liberté de conscience, la laïcité dans les services publics, l'organisation des cultes et l'exercice de la liberté religieuse"*. Il permettra aux élus et aux agents publics de répondre à l'immense majorité des situations qui se posent sur le terrain.

Dans la préface, M. Guéant rappelle que si *"la République est laïque"*, *"la neutralité (des services publics) n'exclut pas, dans les conditions prévues par la loi, la prise en compte de la pratique religieuse"*. Cette conception de la laïcité, précise M. Guéant, repose sur *"un équilibre complexe"* qui *"continue d'évoluer avec la société française"*.

Egalement annoncées en avril, des "conférences départementales sur la laïcité" se sont tenues dans une quinzaine de départements. Quant aux modalités d'application du principe de laïcité à l'hôpital et dans la restauration collective à l'école ou en prison, elles ont fait, cet été, l'objet de circulaires qui reprennent des textes existants ; aucune norme nouvelle n'est apparue nécessaire.

Stéphanie Le Bars

////

NOUVELLES TECHNOLOGIES

"La vie privée est devenue un enjeu de concurrence essentiel entre les réseaux sociaux"

LEMONDE.FR | 21.10.11

Isabelle Falque-Pierrotin est la nouvelle [présidente de la Commission nationale informatique et libertés](#), le régulateur de la vie privée.

Plusieurs régulateurs, allemands notamment, ont ouvert de nombreuses procédures contre Facebook. Les réseaux sociaux doivent-ils être plus particulièrement surveillés ?

Nous suivons tous les grands acteurs, et Facebook en particulier – car nous sommes régulièrement saisis de plaintes le concernant. Facebook est aujourd'hui le site le plus visité : c'est assez récent, et nous constatons bien que l'intérêt des utilisateurs se déporte vers les réseaux sociaux. Il faut que leurs offres soient comprises, et que les utilisateurs puissent faire leurs choix en toute connaissance de cause.

Les conditions générales d'utilisation, l'articulation avec les développeurs tiers, la manière dont fonctionne le bouton "like" de Facebook... ce sont des sujets complexes, et cela n'est pas trivial. Facebook collecte-t-il des informations sur les personnes, même si elles ne sont pas membres du réseau ? Notre objectif est d'abord d'élucider qui fait quoi, afin de mieux dialoguer avec Facebook. Notre message pour les réseaux sociaux est simple : ils doivent se conformer à la loi, et nous sommes prêts à les y aider. Ce doit être un partenariat productif, et le cas échéant nous n'hésiterons pas à faire jouer notre pouvoir de sanction.

Pour peser face aux géants du Web, ne faut-il pas que les régulateurs travaillent avant tout au niveau européen ?

Oui, sur la plupart de ces sujets, c'est l'échelon européen qui est pertinent. Nous collaborons avec les autres autorités européennes et mondiales pour travailler avec des acteurs comme Google ou Facebook. Et nous allons poursuivre ce travail au sein du G29, qui rassemble l'ensemble des autorités européennes, avec de nouveaux groupes de travail pour mieux partager nos informations et notre connaissance, et présenter un front uni.

Aujourd'hui, nous sommes dans une période de transition, avec des cadres juridiques et des autorités hétérogènes. Or, il est dans l'intérêt de tous – y compris des acteurs économiques – d'avoir un régulateur européen fort, avec un cadre juridique stable et clair.

Par ailleurs, nous coopérons aussi beaucoup avec la Federal Trade Commission américaine ; des plaintes communes pourraient être un outil intéressant à l'avenir. Plus généralement, on voit aujourd'hui que l'opinion publique évolue fortement aux Etats-Unis : les ONG se mobilisent, les parlementaires ont déposé plusieurs propositions de lois [*afin de renforcer la protection de la vie privée*]... Les choses changent.

La directive européenne sur la protection des données est justement en cours de révision. Quelles orientations préconisez-vous ?

Nous sommes très inquiets de la logique qui prévaut actuellement dans la révision de cette directive centrale. La Commission est aujourd'hui dans une logique d'harmonisation qui prend le pas sur la protection individuelle. Actuellement, la Commission s'attache au principe dit du "principal établissement", c'est à dire que, pour la loi comme pour l'autorité compétente, on ferait un choix unique qui prévaudrait pour toute l'Union.

Cela risque d'aboutir, par exemple, au fait que ce soit l'autorité de la vie privée britannique ou irlandaise qui soit la référence unique, alors que ce sont des autorités moins puissantes que les autorités françaises, allemandes ou espagnoles... Nous nous en sommes émus auprès de la commissaire en charge du dossier, et nous proposons un autre critère, qui est celui du ciblage : si une entreprise de Palo Alto offre ses services dans l'ensemble de l'Europe, c'est la loi européenne qui s'appliquerait ; si elle vise le marché allemand, la loi allemande. Et chacune des CNIL européennes serait compétente pour les services qui ciblent son marché.

En l'état, le projet de révision est catastrophique en termes de message envoyé aux Européens : il donne l'impression que le citoyen européen est moins bien traité que le consommateur européen. Ce qu'il faut en réalité, c'est renforcer les collaborations entre les différentes autorités, pour créer un régulateur européen en réseau, et non un régulateur centralisé.

Ces dernières années, la CNIL a lancé plusieurs campagnes pédagogiques à destination des adolescents. Mais d'après [plusieurs études récentes](#), on constate que les adolescents sont en moyenne davantage conscients des enjeux de la vie privée que leurs parents. Ne faut-il pas recentrer les campagnes ?

La pédagogie est un axe majeur que nous allons renforcer. Cela passe aussi bien par les individus, qui doivent être informés, que par les acteurs économiques, qui doivent intégrer la dimension "vie privée" dans leurs produits. Et effectivement, nous essayons de développer cet effort de pédagogie en direction des parents. Ils sont souvent dans l'expectative et le désarroi, alors que leurs enfants sont demandeurs de référents. Dans ses travaux, le psychologue Serge Tisseron montre que les jeunes qui jouent aux jeux vidéo le font d'abord avec leur pairs, mais que quand ils sont en quête de règles, ils se tournent plus volontiers vers les personnages non-joueurs. Les jeunes sont aussi demandeurs de cadrage.

Une partie des parents se sentent perdus face à ces outils nouveaux et complexes...

Ce n'est pas parce que les parents n'y connaissent rien, qu'ils n'ont pas de rôle à jouer. Les parents doivent éduquer au numérique, mais ils n'ont pas besoin d'être experts de cet univers. Pour expliquer à son fils comment se comporter sur un terrain de football, il n'y a pas besoin d'être un spécialiste de ce sport...

Il faut que les parents se décomplexent, et pour cela il faut que nous leur donnions des outils. Les parents font, le plus souvent, un contrôle plutôt quantitatif : ils surveillent le nombre d'heures que leurs enfants passent sur les réseaux sociaux, par exemple. Lorsqu'ils vont plus loin, ils n'apportent pas toujours la bonne réponse : je ne suis pas persuadée que devenir "ami" avec son enfant sur Facebook soit une bonne idée ; on est alors dans une démarche de contrôle, et non d'éducation. Les parents ont un rôle à jouer, celui de parent, pas celui de *geek* !

Cette semaine, Facebook a annoncé que la majorité de ses utilisateurs avaient modifié leurs paramètres de protection de la vie privée, alors qu'auparavant peu le faisaient. Assistons-nous à un changement de mentalités ?

Les utilisateurs sont plus aguerris, plus matures, et ils veulent la maîtrise de leurs données personnelles. On le voit dans toutes les études, et c'est particulièrement clair en ce qui concerne les smartphones : les utilisateurs veulent plus de contrôle. Nous avons vécu en quelques années un bouleversement sans précédent en un temps record. Mais l'apprentissage a été très rapide : les questions de paramétrage ont été intégrées par les utilisateurs en deux ou trois ans. Les utilisateurs sont davantage conscients des risques éventuels, et veulent être maîtres de leurs choix, ce que les acteurs économiques prennent de plus en plus en compte. En aussi peu de temps, c'est un progrès collectif considérable.

Les évolutions des réseaux sociaux, par exemple la compétition entre Facebook et Google+, montrent qu'une concurrence vertueuse se met en place sur les questions de vie privée. Je m'inscris en faux par rapport aux gens qui disent que la vie privée n'intéresse plus personne : la preuve, elle est en train de devenir un enjeu de concurrence essentiel entre les grands acteurs.

La CNIL a commencé à publier une série de travaux de recherche sur la géolocalisation. Les acteurs de la téléphonie mobile sont-ils en conformité avec la réglementation et les bonnes pratiques ?

Nous n'avons pas aujourd'hui une connaissance complète de l'ensemble des acteurs de la chaîne, de leurs relations, ni du contrôle exercé tout au long de cette chaîne. Apple contrôle d'assez près les développeurs sur son système IOS ; est-ce le cas partout ? Aujourd'hui, nous ne le savons pas parfaitement, et nous nous penchons donc très sérieusement sur le sujet. C'est un écosystème complexe qui doit être décortiqué.

La géolocalisation inquiète les utilisateurs, même si elle leur apporte aussi des services intéressants. Ce que nous disons aux acteurs économiques, c'est que les usages et les équilibres économiques sont fragiles. Les positions compétitives se conquièrent en deux ou trois ans, mais un géant comme Myspace s'est écroulé en quelques mois. Sans la confiance de leurs utilisateurs, ces entreprises ne peuvent fonctionner dans la durée.

Est-ce la même chose pour les données biométriques qu'utilisent, par exemple, IOS ou Android pour la reconnaissance faciale ou la recherche vocale ?

Nous sommes là dans un degré de dangerosité et de complexité sensiblement plus élevé, sur lequel nous serons encore plus vigilants. Les données biométriques ne sont pas des données personnelles comme les autres. La reconnaissance faciale nous alerte plus particulièrement, parce qu'elle peut être couplée avec d'autres technologies, comme la vidéoprotection, avec un risque objectif fort pour la vie privée des individus. Une image de caméra de surveillance qui est utilisée pour activer votre téléphone, c'est un scénario de science-fiction, mais nous nous en approchons à grands pas.

La CNIL ne rend publique qu'une petite partie de ses décisions, ce qui lui est souvent reproché. Cela va-t-il évoluer ?

Il y a des avis que nous ne pouvons pas rendre publics pour des raisons légales. Mais nous devons travailler sur la lisibilité de nos positions. La CNIL doit être plus ouverte, pour rendre cet univers plus intelligible : nous sommes un référent, pas seulement un gendarme. Il faut expliquer nos positions, faire connaître les outils, bref, être plus proactifs et plus concrets.

Nous sommes dans une année électorale, et vous avez travaillé personnellement sur la question du vote électronique. Les adversaires de ce mode de scrutin estiment que vous avez été trop timorés sur ce sujet.

Sur le vote électronique, la CNIL a fait son travail, qui n'était pas de déterminer si le vote électronique est "bien" ou "mal". Cela, c'est le travail du législateur. La CNIL s'est bornée à remplir sa mission ; faire en sorte que les votes se déroulent dans les conditions prévues par la loi. Pour les partisans du vote électronique, nous sommes apparus comme un frein, et pour ses adversaires, comme trop timorés ; cela me fait dire que notre position était plutôt bien équilibrée. Le vote électronique peut être un outil utile dans certains cas, mais il est certain qu'il ne va pas résoudre un éventuel désintérêt pour la politique. Surtout, la CNIL reste réticente lorsqu'il est utilisé pour des scrutins politiques : un vote dans une entreprise n'est pas la même chose qu'une élection à l'échelle du pays. Il faut rester prudents dans cette voie.

Le ministère de l'industrie accueillait ce jeudi et ce vendredi un grand débat sur l'avenir d'Internet. La CNIL ne participait pas à la table ronde sur la vie privée, comme ce fut le cas lors de l'e-G8. Pourquoi ?

Nous n'avons pas été invités. C'est dommage, car la France et l'Europe ont une carte à jouer sur le numérique. D'ailleurs, nous recevons ce vendredi, à leur demande, des représentants de toutes les grandes entreprises présentes à ce sommet. Il est donc difficile de comprendre pourquoi, dans ce débat organisé au ministère, il y a une ONG, Transparency International, mais pas le régulateur ! Nous ne prétendons pas détenir la vérité absolue, mais la CNIL a aussi son mot à dire.

propos recueillis par Damien Leloup

////

FONCTION PUBLIQUE

Comment réformer la fonction publique ?

Le Monde | 22.10.11 |

AUSTÉRITÉ BUDGÉTAIRE

Jean-François Mancel, député UMP de l'Oise : "Nous sommes le dos au mur en matière de dépenses publiques, ce qui veut dire que la crise nous conduit à faire des économies. C'est la première raison pour laquelle on ne peut pas se permettre de lever le pied sur les économies en matière de fonction publique. Deuxièmement, il ne suffit pas de supprimer des postes dans la fonction publique (...) : il faut changer complètement notre mode d'action publique. Un seul exemple : l'éducation nationale. On enseigne aujourd'hui en France comme on enseignait à l'époque de Charlemagne."

David Assouline, sénateur PS de Paris : "Quand on se pose la question : "Y a-t-il trop de fonctionnaires ?", il faut d'abord se poser la question par rapport à qui et à quoi. Par rapport à l'étranger, on est dans la moyenne de l'OCDE. Et on est même loin derrière des pays comme le Danemark et la Norvège. Et ensuite par rapport à qui ? Il faut nous dire aujourd'hui, dans la situation actuelle : est-ce que les Français veulent moins d'éboueurs pour ramasser les ordures ? Moins d'infirmiers quand ils vont à l'hôpital ? Moins d'enseignants ?"

STATUT DES FONCTIONNAIRES

J.-F. M. : "Je pense qu'il est de l'intérêt de nos agents publics, comme de l'intérêt de l'Etat ou des collectivités territoriales qui les emploient, de passer à un statut de contractuel comme le sont l'ensemble des salariés du privé. Les contraintes qui pesaient sur l'administration d'hier n'existent plus aujourd'hui. Je pense notamment à la continuité du service, à tout ce qui concernait la mobilité. Tout ça a évolué. Aujourd'hui, il n'y a plus de raison d'avoir une contrepartie aux contraintes du métier de fonctionnaire. A partir de là, on peut avoir des contrats comparables à ceux qui sont dans le secteur privé et on aura des fonctionnaires qui vivront tout aussi bien. (...) Ma proposition ne s'applique pas aux fonctionnaires en activité. Parce que je crois qu'il serait tout à fait injuste de leur imposer un nouveau statut à partir du moment où ils ont choisi une loi."

D. A. : "Il va falloir adapter. Il y a des endroits où on doit mettre plus de moyens, des endroits moins, mais ce que je sais, c'est qu'aujourd'hui, si on ne dit pas aux fonctionnaires qu'on va les aider en termes de formation, qu'on va les aider à s'adapter, si on ne dit pas que le service doit être beaucoup plus individualisé, et si on ne relance pas une politique salariale dans la fonction publique, on n'y arrivera pas. Et en période de crise, le bouclier de la République, c'est le service public."

"Les débats de la présidentielle" : tous les vendredis, à 18 h 20, sur France Inter, Public Sénat et Dailymotion.

Propos recueillis par Matthieu Aron, Luc Bronner et Gilles Leclerc

////

EDUCATION

Enseignement supérieur : les clés d'une bonne orientation

Le Monde pour Le Monde.fr | 22.10.11 |

Le délégué à l'information et à l'orientation auprès du premier ministre, Jean-Robert Pitte, en a bien conscience : *"Le mot "orienter" a mauvaise presse. Il est trop souvent connoté à l'échec scolaire. On stigmatise parfois les élèves en leur disant qu'on va les "orienter".*" Et pourtant il y a bien un moment où il faut faire des choix d'avenir qui ne doivent pas se résumer à renoncer – *"Je n'ai pas le niveau pour entrer en médecine mais rien d'autre ne m'intéresse"* - mais plutôt à se demander : *"Pourquoi voulais-je faire médecine ? Etais-ce pour le côté médical uniquement ou, plus largement, pour aider les autres ? Et si c'est le cas quels autres métiers peuvent correspondre à mon attente ?"*

DÈS LA PREMIÈRE

S'orienter en terminale c'est évidemment indispensable mais y penser dès la première c'est mieux. *"L'idéal est d'avoir fait le choix de sa filière à la fin de sa première. En terminale, il reste à trouver l'université ou l'école, à aller aux journées portes ouvertes et à préparer les dossiers. La réussite au bac est assez stressante pour ne pas y rajouter tout un processus d'orientation"*, remarque Michèle Dain, directrice du centre d'orientation de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, le BIOP, qui reçoit chaque année plus de 1 000 jeunes.

Ce jour là, au lycée Maurice-Ravel à Paris, des élèves de terminale sont justement venus témoigner devant leurs camarades de première des choix qu'ils ont dû faire eux mêmes. *"Nous étions très stressés lorsqu'il nous a fallu commencer à penser à nos choix sur le site admission-postbac. Mais on mûrit beaucoup en un an quand il faut faire des choix"*, les rassurent-ils. On mûrit parce qu'on en parle avec les autres, les parents, les profs, les conseillers d'orientation.

BÂTIR UN PROJET PROFESSIONNEL

"Le tout est d'avoir avoir un projet professionnel en tête. On peut en changer mais il faut en avoir un pour en discuter et voir s'il vous correspond bien", insiste Jean-Robert Pitte, également auteur de "Orientation pour tous" (François Bourin Editeur). Désolé de constater que beaucoup de filières techniques sont délaissées, il remarque *"qu'on dit en France qu'il n'y a pas de "sot métier" mais force est de constater que les Français pensent au contraire qu'il y a des "sots métiers". Or ce sont souvent des métiers qui recrutent beaucoup – plombier, hôtellerie, etc. - mais qui souffrent d'une image négative. Heureusement que les métiers de bouche sont en pleine revalorisation grâce aux émissions de télévision consacrées à la cuisine"*.

Un projet professionnel c'est bien mais encore faut-il être sûr que cela soit bien le sien. Trop d'élèves suivent encore les conseils de leurs parents sans réfléchir par eux-mêmes. Or ceux-ci ont le

plus souvent une vision décalée du monde du travail et des formations parce qu'ils en sont restés à leurs propres expériences. *"Le premier conseil que je donne aux parents qui ne savent pas comment aider leurs enfants à s'orienter c'est de ne plus en parler avec eux et de les laisser travailler le sujet avec des professionnels de l'orientation, explique Cathy Lemer, psychologue et coach scolaire. Les parents me remercient car ils ont enfin pu parler d'autre chose que de leur avenir ou de leurs notes avec leurs enfants. Cela évite souvent que tout le système familial explose en vol. Or se couper de sa famille est ce qui peut arriver de pire à un adolescent."*

UN LONG PROCESSUS

Pour réussir son processus d'orientation il faut commencer par faire le point sur ce qu'on sait faire, à l'école mais aussi en dehors. *"Certains adorent faire du business, d'autres rendre service, remarque Michèle Dain. Ces qualités il faut les analyser et ne pas se fixer uniquement sur ses notes. Une personnalité ne se limite pas à un bulletin scolaire !" L'orientation est alors un processus lent, itératif, dans lequel les bons élèves ne sont pas forcément si heureux. "Ce sont paradoxalement ceux qui ont le plus de mal à choisir car ils ont souvent du mal à abandonner certaines matières", remarque-t-elle.*

Ensuite, il faut confronter les idées de métier qu'on a pu se faire à leur réalité. *"Le problème est que les jeunes ont souvent une idée décalée des métiers. Ils imaginent par exemple que devenir journaliste c'est voyager dans le monde entier et vivre de grandes aventures, confie Cathy Lemer. Dans les faits quand ils interrogent des journalistes en activité, ils constatent vite que la nature du métier est toute autre pour la très grande majorité d'entre eux. Avant de se décider pour un avenir il faut comprendre ce que c'est qu'une vraie journée de travail dans le métier qu'on imagine faire toute sa vie !"*

Heureusement une première orientation n'est pas forcément définitive. *"Je suis allée en prépa parce que j'étais une bonne élève mais, au bout d'une semaine, j'ai senti que ce n'était pas fait pour moi. J'ai eu la chance de pouvoir me réorienter", témoigne une étudiante de l'université Paris-Descartes venue au lycée Maurice-Ravel. Comme elle, cinq étudiants son venus décrire des parcours parfois cahotiques et insister sur le "droit à l'échec": "Si une matière vous passionne, allez-y. ce serait dommage de vous dire toute votre vie que vous n'avez pas essayé. Vous êtes jeune, qu'est-ce que c'est qu'une année de perdue dans une vie."*

////

LIBERTES PUBLIQUES

"Même dans une démocratie, tout filtrage du Web reste une forme de censure directe"

LEMONDE.FR | 22.10.11 | 09h14

David Drummond est vice-président de Google. Il participait cette semaine au forum "Nouveau monde 2.0", organisé par le ministère de l'industrie à Paris et portant notamment sur la liberté d'expression sur Internet.

Google promeut la liberté d'expression. Mais Google doit également respecter les lois des différents pays où il propose ses services, même lorsque ces lois limitent ou sont contraires à la liberté d'expression. Est-il possible de trouver un équilibre sur cette question ?

C'est un équilibre délicat à trouver. Nos valeurs profondes, qui sont universelles et ne sont pas seulement les valeurs de Google ou des valeurs américaines, sont inscrites dans la déclaration universelle des droits de l'Homme, que la plupart des pays du monde ont adoptée. Elle garantit la liberté d'expression, et bien qu'elle ait été écrite juste après la seconde guerre mondiale, elle semble l'avoir été par des personnes qui pensaient à son application sur Internet. Elle évoque la liberté d'expression, quelles que soient les frontières et quel que soit le média ; à l'époque, les auteurs pensaient probablement à la radio, mais cela s'applique particulièrement bien au Web.

La manière dont ce texte est appliqué dans les différents pays varie ; aux Etats-Unis, le premier amendement de la Constitution garantit la liberté d'expression de manière très large et très forte, et Internet a probablement aussi été créé avec cette vision. Dans d'autres pays, certaines formes d'expression peuvent être contraires à la loi. Nous le respectons, mais nous essayons de le faire d'une manière qui n'impose pas ces lois particulières au reste du monde. Nous avons des versions locales de notre moteur de recherche : en France, le négationnisme ou l'incitation à la haine sont illégaux, et nous bloquons donc ces résultats ; mais nous ne le faisons que pour notre domaine Google.fr, et non pour l'ensemble de nos utilisateurs dans le monde.

Les problèmes commencent lorsque des pays vont au-delà de ce qu'on attend d'une démocratie. Si les lois d'un pays interdisent aux citoyens d'exprimer leurs opinions politiques, nous avons un souci. C'est ce qui s'est passé pour Google en Chine : dans un premier temps, nous avons tenté de trouver une solution, mais nous nous sommes rendu compte que nous ne pouvions pas travailler dans ce contexte.

Cela fait désormais un an et demi que les recherches des internautes chinois transitent par Hongkong, où les lois sont moins sévères. Pourtant, la licence de Google a été renouvelée cette année ; cela signifie-t-il que la position de la Chine s'infléchit ?

Je n'en suis pas sûr. Notre licence a été renouvelée, mais nous n'avons toujours pas de moteur de recherche basé en Chine continentale : tout transite par notre domaine de Hongkong. La politique du gouvernement n'a pas changé en ce qui concerne la liberté d'expression.

Google a mis en place un outil appelé "*Transparency report*", qui montre en temps réel quels services de Google sont bloqués dans quels pays, et le nombre de demandes d'informations transmises par les autorités. La censure progresse-t-elle sur Internet ?

Cet outil montre clairement – et d'autres indicateurs le corroborent – que la censure sur Internet est en augmentation. C'est l'une des choses qui nous a incités à lancer cet outil. Nous voulons rester responsables face à nos utilisateurs : ils ont le droit d'être informés lorsque nous recevons des demandes des gouvernements. Et le *Transparency report* nous permet aussi de braquer les projecteurs sur les Etats qui filtrent les contenus ou nous demandent de supprimer des informations. Ces demandes peuvent être parfaitement légales, mais dans tous les cas, les citoyens ont le droit d'avoir cette information – et peuvent alors demander des comptes à leur gouvernement.

Lors d'un débat jeudi soir, vous avez indiqué que des censures directes et indirectes existent aussi dans les démocraties. A quelles pratiques pensiez-vous ?

Il y a la censure directe, qui peut prendre la forme de tous les projets de loi visant à mettre en place un filtrage du Web, pour quelque raison que ce soit, qu'il s'agisse de la protection de l'enfance ou de la propriété intellectuelle. Dans de nombreux cas, on voit que des sites sont bloqués, filtrés, et que les fournisseurs d'accès Internet (FAI) se voient investis d'un rôle de police. Pour nous, cela pose un problème de plus en plus important.

Il existe aussi des formes de censure indirectes : par exemple, le fait de rendre les hébergeurs pénalement responsables des contenus situés sur leurs serveurs. Si vous avez ce type de responsabilité forte, de nombreux outils utiles aux consommateurs, comme aux citoyens, ne peuvent pas exister dans votre pays, qu'il s'agisse de YouTube, de Facebook ou de Twitter. J'y ai été moi-même confronté en Italie : dans le cas d'une vidéo publiée sur Google vidéo [*montrant des mauvais traitements sur une personne handicapée*], j'ai été condamné à titre personnel, en première instance, bien que nous ayons supprimé cette vidéo dès qu'elle a été portée à notre connaissance. Nous avons bien entendu fait appel de cette décision, qui à nos yeux est contraire au droit européen ; mais si les lois européennes rendaient les hébergeurs responsables des contenus publiés sur leurs plateformes, les réseaux sociaux ou les services de vidéo ne pourraient tout simplement pas exister.

Je suis inquiet par ces exemples que donnent certains gouvernements occidentaux aux régimes autoritaires, et notamment à la Chine. Si de grandes démocraties demandent à leurs FAI de commencer à bloquer des sites Web parce qu'il contient des choses contraires à la loi, la Chine peut parfaitement rétorquer qu'elle aussi bloque des sites pour des raisons qui lui sont importantes. Il existe bien sûr des limites à la liberté d'expression. Mais la manière dont ces limitations sont mises en place est cruciale, car il ne faut pas qu'elles puissent s'appliquer à d'autres pays. Une bonne analogie est celle du droit de voyager : si vous êtes en France et qu'un magazine est illégal, mais que ce même magazine est légal en Grande-Bretagne, votre gouvernement ne vous interdit pas de traverser la frontière et d'aller le lire à l'étranger. Ce même concept doit être appliqué sur Internet.

Sur les questions de liberté d'expression, certains pays autoritaires considèrent que Google agit à la demande du gouvernement américain...

Ce n'est pas vrai. Nos positions sont très claires : de temps en temps, nos valeurs peuvent coïncider avec les choix du gouvernement américain. Et lorsque c'est le cas, c'est une bonne chose. Nous sommes une entreprise créée aux Etats-Unis, et il n'est donc pas surprenant que nous discutons avec le gouvernement américain. Nous le faisons régulièrement sur les questions de liberté d'expression : nous leur demandons d'être plus proactifs sur ce sujet, mais ce sont des discussions que nous avons également avec de nombreux autres gouvernements. Cela dit, nous sommes aussi en désaccord avec les gouvernements sur de nombreux autres sujets...

Lorsque WikiLeaks a commencé à publier des documents du Département d'Etat américain, plusieurs gouvernements ont estimé qu'il était nécessaire de bloquer ce site. Avez-vous fait l'objet de pressions en ce sens ?

Nous ne supprimons pas des contenus simplement parce que quelqu'un nous le demande, qu'il s'agisse d'un gouvernement ou d'autres entités. Si un gouvernement pense qu'un type de contenu ne devrait pas être publié, il peut proposer une loi contre cela : c'est la procédure démocratique. Les lois doivent être discutées, votées et appliquées par des tribunaux. Nous ne donnons pas suite aux demandes directes faites par les gouvernements – mais nous continuons d'en recevoir de temps à autre.

La censure est le plus souvent une arme politique, mais elle peut aussi avoir des fondements économiques...

Que ce soit intentionnel ou non, l'une des conséquences de la censure, à une époque où l'information circule partout et où une grande partie de ce flot de données est de nature économique, est de créer des barrières : ériger des murs numériques, c'est comme bloquer des produits au poste-frontière. Tout comme la liberté d'expression, le libre échange doit s'appliquer aussi sur Internet ; et aujourd'hui, ce n'est pas le cas.

Nous demandons activement que la lutte contre la censure fasse aussi partie des négociations commerciales. Lorsque les gouvernements s'assoient autour de la table pour discuter d'accords économiques, les démocraties doivent dire que la liberté d'expression est indispensable aux échanges équitables.

Plusieurs entreprises ont déposé une plainte auprès des autorités européennes contre Google : elles estiment que leurs services sont désavantagés dans les résultats de recherche et que cela constitue une forme de "censure économique"...

Depuis la création de Google, il y a toujours eu des gens qui pensent que leur site devrait apparaître plus haut dans les résultats de recherche. Mais nous n'avons pas construit Google pour les créateurs de sites Web : nous l'avons construit pour les utilisateurs. Nous devons leurs donner les meilleures réponses possible, et nous continuons d'améliorer nos outils régulièrement. Lorsque nous faisons évoluer notre moteur de recherche, certains sites n'apprécient pas ces changements et s'en plaignent. Mais cela ne rend pas pour autant ce que nous faisons injuste et ce n'est certainement pas comparable à de la censure.

propos recueillis par Damien Leloup

////

WEB

Pour le droit à l'oubli, le Web est défaillant

Le Monde | 08.10.11 |

Depuis 2007, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a reçu une vingtaine de plaintes concernant Lexeek.com. AFP/FREDERIC J. BROWN

A., *il y a ton nom, ta ville, et... tout sur toi sur Internet.* Nous sommes en 2008, et une collègue de A., 28 ans à l'époque, assistante commerciale, s'ennuyait peut-être lorsqu'elle a tapé le nom de sa copine de boulot sur le moteur de recherche Google. Et ce qu'elle a trouvé ne l'a pas déçue. Facebook, Copainsdavant ? Non, un jugement publié sur Lexeek.com, un site associatif qui rassemble des ressources juridiques, dont de la jurisprudence.

A. n'est pas la seule. Depuis 2007, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a reçu une vingtaine de plaintes concernant Lexeek.com. L'un des premiers plaignants s'est aperçu qu'un arrêt de la Cour de cassation rendu en 1997 sur des faits d'escroquerie, dans lequel son nom figure, était diffusé sur le site.

Et *"tout"* sur A., c'est beaucoup trop. Quelques années auparavant, la jeune femme avait été impliquée dans une affaire de stupéfiants qui visait son compagnon de l'époque. Relaxée pour une partie des charges, elle a tout de même été condamnée.

Et quand elle va vérifier, elle se rend compte que le jugement est entièrement publié sur le site. Les noms n'ont pas été masqués, et tout y est, notamment ses déclarations en garde à vue.

"Pendant six mois, j'y étais. Des fois, ça marchait sur mon prénom suivi de mon nom, d'autres fois avec mon nom suivi de mon prénom, raconte la jeune femme. A chaque fois, je revérifiais si j'y étais, et je pleurais." Car les conséquences arrivent vite. *"Dans une entreprise, les gens parlent. Et*

puis, ma collègue n'est sûrement pas la seule à s'être amusée à taper mon nom dans Google. Ça s'est répandu comme une traînée de poudre."

"ILS VOULAIENT QUE JE DÉGAGE"

A. travaillait depuis deux ans et demi dans son entreprise. En quelques semaines, ses relations avec ses collègues *"se sont dégradées"* : *"J'étais "out", je n'étais plus qu'une plante verte."* Au bout de six mois, l'information remonte jusqu'à son patron : *"On a voulu me licencier pour des retards, mais il n'y avait rien. J'ai dit à mon chef que j'irais aux prud'hommes. Et là, il m'a dit : "Oui, oui, c'est vrai que tu connais bien les tribunaux." Je suis partie avec un chèque conséquent : ils voulaient que je dégage."*

Le problème, c'est que l'administrateur du site ne réussit pas à suivre face aux demandes des personnes citées. A. témoigne : *"J'ai essayé de contacter Lexeek. Rien du tout : ils ne répondent jamais. J'ai menacé d'attaquer ? Pas de réponse."* La plupart se tournent alors vers la CNIL.

La Commission a réfléchi très tôt sur les problèmes posés par la jurisprudence et le Web. Dans une recommandation de novembre 2001, devant les nouvelles possibilités ouvertes par les moteurs de recherche, elle estimait ainsi qu'*"un juste équilibre entre le caractère public d'une décision de justice et sa libre accessibilité sur Internet doit être trouvé"* et prônait *"la suppression du nom des parties"*.

Après plusieurs lettres et une mise en demeure, en mars 2009, Lexeek a répondu - ce fut la seule fois où le site s'est manifesté auprès de la CNIL. L'association a alors affirmé qu'elle allait faire de son mieux pour *"réduire l'occurrence de mentions nominatives désignant les parties dans les décisions produites"*, *"réduire l'impact d'une éventuelle omission involontaire"* et, surtout, *"garantir un droit de suppression effectif"*.

"MAUVAISE FOI"

Joint par *Le Monde*, le président de l'association Lexeek, Julien Rosgovas, conteste le ciblage de la CNIL sur son site, *"entièrement bénévole"* : *"Sur les sites publics, de type Légifrance, il y a aussi énormément de jugements qui ne sont pas toujours correctement anonymisés."* Et il défend son système. Grâce à un bouton spécial, *"l'anonymisation marche sur le site en dix secondes, sans avoir besoin de modérateur : on est les seuls à faire ça"*.

Par ailleurs, M. Rosgovas assure qu'il *"interdit la mise en cache par les moteurs de recherche"*, c'est-à-dire l'enregistrement des pages dans la mémoire des moteurs, qui rendrait encore plus complexe la mise à jour. Il renvoie aussi la responsabilité sur l'amont, les sommes de jurisprudence mal anonymisées : *"Quand ce n'est pas fait, c'est à nous de fournir l'effort, et d'assumer les conséquences."*

La CNIL parle, elle, du *"caractère insatisfaisant des réponses apportées"*. Et évoque la *"mauvaise foi"* de l'association, qui n'a pas non plus répondu aux convocations pour audition. M. Rosgovas rétorque qu'il est pourtant *"joignable"*. Le 30 août, la CNIL a donc condamné Lexeek à 10 000 euros d'amende, et à la publication de la décision. M. Rosgovas n'a pas retiré le courrier de notification. Le président de la CNIL a fait un signalement au parquet de Paris. Et les plaintes continuent à arriver.

Entre-temps, A. a retrouvé un emploi : *"Je vis toujours dans la peur que mon nom apparaisse dans Google. Quand je parle avec des collègues, j'ai toujours peur qu'ils me disent : "Avec le passé que tu as." Et il y a le doute, est-ce qu'il sait, est-ce qu'il ne sait pas ? C'était quelque chose que je*

voulais oublier. Seuls mes amis proches et ma famille savaient. J'ai un fils qui a 10 ans : il peut tomber là-dessus dans quelques années." Aujourd'hui, A. n'ose même plus vérifier que son nom figure encore sur le site.

Laurent Borredon

////

WEB

Facebook accusé de conserver des données effacées et de créer des "profils fantômes"

LEMONDE.FR | 24.10.11 |

L'[Autorité de protection de la vie privée](#) irlandaise a ouvert une enquête sur Facebook, après le dépôt de [vingt-deux plaintes différentes](#) par un étudiant autrichien. Max Schrems, étudiant en droit habitant Vienne, accuse Facebook d'avoir conservé de très nombreuses informations qu'il avait publiées puis effacées sur le réseau social. Il soupçonne également Facebook de créer des "profils fantômes", qui rassemblent des informations sur des personnes qui n'ont pas créé de comptes, sans l'avoir déclaré.

Après avoir assisté à une conférence organisée par Facebook, M. Schrems, qui avait un compte sur le réseau social depuis trois ans, avait décidé de demander à Facebook une copie de l'ensemble des données que le réseau social détenait à son propos, conformément à la législation européenne.

Max Schrems a alors reçu un CD contenant un document de plus de 1 200 pages, avec des informations sur près de 60 sujets : l'ensemble des "likes" et des "pokes" envoyés par M. Schrems, mais aussi l'intégralité de ses discussions instantanées, ses statuts, ses demandes d'amis, ou encore l'ensemble des événements Facebook auxquels il avait participé. A la lecture du document, M. Schrems a constaté que les informations qu'il avait effacées restaient stockées sur les serveurs de Facebook – notamment des messages privés dont le contenu pourrait lui porter préjudice. Il a alors créé avec des amis le site [Europe vs Facebook](#), qui détaille les procédures entreprises et incite les internautes à demander à recevoir eux aussi l'ensemble de leurs données, en leur [fournissant la marche à suivre](#).

Le fait que Facebook conserve ces données sur le long terme pose plusieurs problèmes, estime M. Schrems. Tout d'abord, il juge que les utilisateurs de Facebook n'ont pas donné leur consentement explicite à cette utilisation de leurs données, contrairement à ce que prévoit la [directive européenne sur la protection de la vie privée](#) ; et surtout, *"ces données ne sont pas hébergées sur le territoire européen mais aux Etats-Unis, et Facebook Irlande [siège européen du réseau social] ne garantit pas une sécurité suffisante à ces données (...). Il n'existe aucune garantie que les forces de l'ordre américaines ou les autorités européennes ne puissent pas accéder à ces informations sensibles sur les citoyens européens"*, note l'une des plaintes déposées par M. Schrems.

DES "MESURES TECHNIQUES" POUR FACEBOOK

[Dans un communiqué](#), Facebook s'est défendu de toute mauvaise utilisation des données de ses utilisateurs, arguant que les données étaient conservées pour des raisons essentiellement techniques. En ce qui concerne les messages effacés, Facebook explique que *"nous permettons aux utilisateurs de supprimer les messages dans leurs dossiers de messages reçus ou envoyés. Mais il n'est pas*

possible de supprimer un message envoyé de la boîte de réception d'un autre utilisateur, et inversement. Tous les services de messageries jamais inventés fonctionnent comme cela."

L'argument est fallacieux, juge Max Schrems. *"Cela peut sembler logique à première vue, explique-t-il au Monde.fr, mais si l'on se réfère [à la politique de confidentialité de Facebook](#), les messages ne sont pas supprimés même si les deux correspondants les ont effacés. Ce n'est pas le cas dans les autres services de messagerie."*

Concernant d'autres types de données, le réseau social avance que de nombreuses données transmises à M. Schrems à sa demande *"ne sont pas des données personnelles"*, mais simplement des informations utilisées par Facebook *"pour la protection contre la fraude"* ou *"pour des raisons d'analyse statistique"*. Facebook utilise notamment l'adresse Internet Protocol (IP, qui permet d'identifier une machine sur le réseau) pour ses services de protection contre le détournement de compte – lorsqu'un utilisateur se connecte depuis une adresse IP située dans un pays inhabituel, par exemple, le réseau social rajoute des questions à la procédure de connexion, afin de limiter les détournements de comptes par des pirates.

"Il ne s'agit clairement pas de données personnelles", affirme Facebook. Pourtant, l'adresse IP, notamment, est considérée par le G29, qui regroupe les autorités de protection de la vie privée européenne, [comme une donnée personnelle](#), bien que divers procès aient abouti, en Europe, à des jurisprudences contradictoires. La révision, en cours, de la directive européenne sur la protection de la vie privée – qui considère comme personnelle toute donnée qui permet l'identification d'une personne – pourrait aboutir dans les prochains mois à une clarification nette du statut de cette information.

Mais pour Max Schrems, la manière dont Facebook définit ce qui constitue une donnée personnelle est ambiguë. *"Facebook ne m'a pas transmis l'ensemble de mes informations personnelles. Par exemple, les données d'utilisation du bouton Like sur d'autres sites, ou encore les données de leur fonction de reconnaissance faciale, ne font pas partie du document. Et je soupçonne que mon visage est bien une donnée personnelle"*, ironise-t-il.

"PROFILS FANTÔMES"

Au-delà des questions de conservation des données de ses utilisateurs, M. Schrems reproche également à Facebook la création de ce qu'il appelle des "profils fantômes" ("shadow profiles"). Par le biais des synchronisations des téléphones ou des carnets d'adresse, Facebook collecte quantité d'informations sur des personnes qui ne sont pas inscrites sur le réseau – et les utilise notamment pour personnaliser les courriels invitant les internautes à rejoindre Facebook.

"En rassemblant ces informations, Facebook crée des profils détaillés de ses utilisateurs comme des non-utilisateurs du service (...). Et il le fait sans prévenir les personnes concernées ; l'utilisateur comme le non-utilisateur voit seulement les effets de cette collecte : les suggestions d'ajout d'amis se basent parfois sur ces informations, tout comme les non-utilisateurs reçoivent des invitations comportant les portraits de personnes qu'ils connaissent dans la vraie vie. Cela signifie que Facebook collecte d'importantes quantités de données sans en informer les personnes et sans leur demander leur consentement", détaille l'une des plaintes.

RISQUES LIMITÉS POUR FACEBOOK

L'instance irlandaise a ouvert une enquête préliminaire sur ces accusations. Mais même si Facebook devait être poursuivi et condamné, le risque financier serait très limité pour l'entreprise : la

législation européenne prévoit en effet une amende de 100 000 euros maximum pour ce type d'infraction.

Mais une condamnation pourrait coûter cher, en termes d'image, au plus grand réseau social au monde, qui fait l'objet de plusieurs autres procédures sur d'autres sujets, notamment en Allemagne. L'autorité de protection de la vie privée du Land de Hambourg, qui s'était déjà inquiétée des implications du bouton "Like", a mis en demeure Facebook de modifier, d'ici au 7 novembre, [sa fonction de reconnaissance faciale](#).

Damien Leloup

////

MALAISE GENERALISE

Concentrez-vous !

Le Monde | 24.10.11 |

David est acheteur, Claire avocate, Joseph économiste et Antony consultant Web. Ils ont en commun de bonnes études, une activité choisie, un poste intéressant... Pourtant, tous quatre ressentent une drôle de sensation une fois au boulot : ils éprouvent de plus en plus de mal à se concentrer. Ils ont répondu - pendant leurs heures de travail ! - à un appel à témoignages lancé sur [Lemonde.fr](#) mais ils désirent garder l'anonymat.

"J'ai 4 000 e-mails dans ma boîte. Certaines personnes m'en envoient alors qu'elles sont à 5 mètres, déplore David, qui travaille dans l'automobile. Je butine d'un sujet à l'autre et sous prétexte de partager un même espace, mes collègues m'interrompent sans cesse." Pour Claire, seule dans son bureau d'un cabinet juridique, la source du mal est ailleurs : "Dès que mon ordinateur est en route, la moindre pensée parasite me fait aller sur Internet. Pourtant je suis passionnée par mon travail", dit-elle.

Joseph, lui aussi, dispose d'un bureau, dans une grande organisation internationale. *"Gestion d'équipe, suivi financier, recherche d'informations... On me demande d'être multitâche mais ma tête est en multi-zapping", reconnaît-il. Quant à Antony, plongé dans l'univers Internet, il reçoit "des demandes tous azimuts sur Skype ou par e-mails, entrecoupées de multiples perturbations". "Sympa cette vidéo, tiens, un changement de statut sur Facebook, vite, un e-mail client... J'ai du mal à me concentrer sur des tâches complexes", avoue-t-il.*

Combien sont-ils, ces salariés dont la pollution attentionnelle mange une partie de la journée ? Ceux qui passent d'une tâche à l'autre au point de papillonner en boucle ? Difficile à dire, tant la dispersion au travail est un mal feutré, un non-dit caché dans les plis des costumes. *"Je ne suis pas la seule, mais personne n'en parle. Ce serait comme si quelqu'un disait qu'il glande au travail", confie Claire, l'avocate. La dispersion "est de plus en plus présente au travail mais la situation est assez invisible", analyse Caroline Datchary, sociologue au Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires du CNRS. "Les entreprises sont ambivalentes, poursuit-elle. Un trouble de l'attention est connoté négativement, mais être multitâche est une compétence recherchée." La sphère privée n'est pas épargnée, certains salariés reconnaissant continuer ce papillonnage soirs et week-ends.*

Le "syndrome de déconcentration", mal du XXI^e siècle ? La multiplication des chaînes télévisées a habitué notre cerveau au zapping. Depuis, notre environnement quotidien est en ébullition. Internet et les e-mails, les téléphones portables puis les smartphones et les tablettes tactiles, sans compter les tweets, nous ont rendus peu à peu multitâches, surstimulés mais pas si fiers de l'être. Pour preuve, l'écho mondial de l'article de Nicholas Carr, "Google rend-il stupide ?", publié à l'été 2008. L'auteur y soutient que l'usage du Web limite la capacité de concentration. Son livre, *The Shallows* (Norton, 2010) vient d'être traduit en français (*Internet rend-il bête ?* Robert Laffont, 312 p., 20 €).

Une poignée de chiffres de l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE) campe le décor : près de six salariés sur dix consacrent deux heures par jour à gérer leurs boîtes mail ; quatre sur dix reçoivent plus de 100 messages par jour ; près de sept sur dix disent vérifier leur messagerie toutes les heures mais le font toutes les cinq minutes ; 64 secondes sont nécessaires pour reprendre le fil de sa pensée après l'interruption par un message. Enfin, sept managers sur dix déclarent souffrir de surcharge informationnelle.

"Dans le monde du travail, les personnes s'observent, commente la psychiatre Christine Foulon. Multiplier les e-mails permet de se rassurer, d'autant plus que la réactivité est souvent érigée en qualité, avant même la productivité." Ajoutons à cela que les open spaces, vastes bureaux ouverts permettant le partage sans limite des conversations du voisin, sont désormais le quotidien de six sociétés sur dix. En conséquence, l'espace vital d'un salarié (7 mètres carrés) a été divisé par trois en dix ans !

Cette réalité intrusive n'est pourtant pas vécue par chacun de la même façon. Les plus de 50 ans ont appris à écrire au cours préparatoire avec une plume Sergent Major, dans un encrier. Plus généralement, les plus de 30 ans ne sont pas nés une souris à la main et jonglent quotidiennement avec des outils numériques. Une gymnastique coûteuse en énergie, explique le psychiatre Roland Jouvent. Les quadras, génération perdue ? *"Disons que les jeunes peuvent plus aisément switcher, répond ce scientifique. Leur plasticité cérébrale leur permet de passer facilement d'un acte à un autre, en utilisant leurs cinq sens."*

D'autres inégalités, plus intimes, entrent en ligne de compte. Dans une journée, *"les salariés ne peuvent travailler en continu qu'un nombre limité d'heures, explique Christine Foulon. Difficile de s'autoriser des plages de vacance visibles. Aller sur Internet peut constituer une pause salutaire discrète"*. Jusque-là, rien de problématique. Mais, à situation égale, certaines personnes plongent dans une addiction au zapping. *"La web-errance renvoie chacun à sa propre histoire"*, explique le psychanalyste Michael Stora. Se concentrer revient *"à pouvoir être seul avec soi-même. D'où l'importance des moments d'ennui pour un enfant, une des premières expériences de concentration"*, dit-il. Certaines personnes en sont moins capables que d'autres. Et les multiples écrans à portée de main sont autant de moyens *"de calmer des montées d'angoisse"*, ajoute Michael Stora.

Une bonne santé physique et psychique est donc plus que recommandée pour résister à la dispersion ambiante. Gare à la pression professionnelle ou aux problèmes familiaux, sources supplémentaires de stress qui peuvent faire basculer dans le papillonnage ! Le psychiatre Christophe André juge la situation préoccupante. *"Nous possédons de plus en plus de canaux par lesquels des interruptions peuvent arriver. Les périodes de calme, de lenteur et de continuité se fractionnent"*, constate-t-il.

Selon certaines études américaines, notre cerveau étant conçu pour stimuler, nous répondons trop aux sollicitations : e-mails, téléphones... *"Nous surstimulons ainsi notre attention dite réactionnelle, et atrophiions notre capacité attentionnelle endogène, plus posée, nécessaire à la réflexion"*, explique-t-il. D'autres travaux, publiés en novembre 2010 par la revue *Science* soulignent que les personnes dispersées se sentent moins heureuses. *"Nous commençons à peine à mesurer"*

scientifiquement les effets négatifs de ces phénomènes sur la performance et le bien-être", remarque Christophe André, qui a fait entrer la méditation à l'hôpital Sainte-Anne en 2004.

De façon quasi instinctive, certains salariés s'isolent ou n'allument pas l'ordinateur pour travailler tranquillement. Romain, ancien dirigeant d'une agence Web, s'est appliqué la méthode de gestion du temps GTD (Getting Things Done), nom du best-seller de l'Américain David Allen. Romain en a même fait son métier. *"Je coache des cadres hypersollicités. Certains sont même angoissés si leur portable ne sonne pas. Je les aide à hiérarchiser leurs priorités, et les sportifs s'en sortent mieux",* remarque-t-il. Stéphane, dirigeant d'un cabinet de lobbying, lui, a suivi *"un stage de pleine conscience, il y a un an. Depuis, je médite vingt minutes chaque jour",* explique-t-il. L'exercice l'apaise. *"Je suis plus attentif, moins dispersé. Si une pensée parasite arrive, je la laisse venir, puis s'en aller."*

Roland Jouvent n'est pas surpris de tels résultats : *"La thérapie de la pleine conscience s'appuie sur la philosophie prônée par les bouddhistes. C'est l'anti-double tâche, dit-il. Par nature, les hommes sont soit dans l'anticipation, soit dans la remémoration. Un travers accentué par les nouvelles technologies. Une personne anticipant trop deviendra anxieuse ou au contraire dépressive."* D'où le bénéfice d'une technique apprenant à profiter du moment présent.

"La méditation, c'est scientifiquement prouvé, stabilise l'attention, augmente la capacité de concentration et l'habileté à passer d'une tâche à l'autre", ajoute Christophe André, auteur de *Méditer jour après jour* (L'Iconoclaste, 304 p., 24,90 €). Et les personnes qui méditent ont plus de pensées positives. Signe de l'époque, les ouvrages de méditation s'arrachent : *"Eloge de la faiblesse d'Alexandre Jollien a 10 ans mais vient de paraître en poche* (Marabout, 96 p., 3,90 €) *et se vend par milliers",* explique Laurence Deschamps, chef de produit littérature à la Fnac.

Outre-Atlantique, le prospectiviste Alex Soojung-Kim Pang, prône le *contemplative computing* (la contemplation informatique). *"Nous devons repenser notre relation compliquée aux nouvelles technologies pour ne plus les subir, a-t-il martelé, devant un public branché réuni cet été à Marseille par la Fédération Internet nouvelle génération (FING). Avez-vous remarqué que nous retenons tous notre respiration quand nous vérifions nos mails ?"*

Ce réflexe inconscient, est, selon ce chercheur, *"une micro-alerte montrant une légère anxiété".* Y a-t-il des conseils à suivre au quotidien ? *"Transformez vos attentes en temps de repos : ne lisez pas, ne regardez pas votre portable. Tournez votre attention sur votre souffle, votre corps",* explique Christophe André, qui préconise de limiter les interruptions en regroupant coups de téléphone et consultations des e-mails. Enfin, créez-vous des espaces de pause intérieure. *"Toutes les heures, asseyez-vous, respirez deux minutes en commençant par une inspiration profonde, qui favorise le ralentissement."* Allez, vous êtes arrivé au bout de l'article, fermez les yeux !

Laure Belot

////

WEB

Une société de la requête : Comprendre Google

Dans le monde numérique d'aujourd'hui, il est nécessaire de comprendre le fonctionnement intrinsèque des systèmes que nous utilisons. En novembre 2009, la conférence sur la "Société de la requête" s'est ainsi intéressé à Google, pour comprendre la manière dont il nous manipule et à partir de là, imaginer comment le contourner et le subvertir. Retour sur la Googlisatation de nos vies...

La machine à globaliser : réinterpréter les résultats des machines

Pour la chercheuse [Esther Weltevrede](#), membre de [GovCom.org](#), une association hollandaise dédiée à la création d'outils politique en ligne, et de l'Initiative Méthodes numériques ([Digital methods initiative](#)), la question clef à se poser est "[quel type de machine à globaliser est Google ?](#)"

Si le PageRank est considéré comme un système de classement mondial de toutes les pages web, conçu pour toutes les informations du monde, que se passe-t-il quand Google passe à l'échelle locale ? Qu'arrive-t-il aux résultats locaux ? Quand on cherche Amsterdam dans Google.com et dans Google.nl, on n'obtient pas les mêmes résultats, constate la chercheuse. Or il y a 157 Google locaux dont les variables clés sont l'adresse IP, le domaine de premier niveau et les pages web. Google sait distinguer les langues, les régions, les pays... Néanmoins, "*si Google pense globalement, il agit localement*" explique Esther Weltevrede.

Elle a ainsi comparé les 10 premiers résultats à la requête "droits de l'homme" dans chacun des Google nationaux. Dans toutes les listes, l'ONU est l'une des sources les plus importantes, ainsi que les traductions des Déclarations des droits de l'homme. Mais 40% des Google nationaux n'obtiennent pas de résultats locaux sur cette requête : si l'Europe est bien servie en résultats locaux, ce n'est pas le cas de l'Afrique ou du Moyen-Orient. Dans certaines langues ou pays, les sources locales n'arrivent pas avant la deuxième page de résultats, voire au-delà.

En exécutant une requête sur le terme "droits" Esther montre que ceux qui arrivent en tête de résultats sont assez différents d'un domaine local à l'autre. En Italie les droits à la nationalité arrivent en tête, au Japon ce sont ceux de la programmation informatique alors qu'en Finlande ce sont ceux d'errer dans la nature... Les résultats locaux de recherches ne sont pas synonymes de sources locales explique la chercheuse, cependant de réelles distinctions semblent se faire par la langue.

Le chercheur [Martin Feuz](#), a conçu lui, [Perspectoma](#), un moteur de recherche qui nous permet d'avoir un aperçu de la façon dont Google Personal Search propose des résultats de recherche personnalisés sur la base de nos requêtes et de notre historique web. Pour une même recherche, Perspectoma permet d'obtenir les résultats disponibles pour le profil enregistré et ceux d'un utilisateur anonyme en les comparant de multiples manières ([voir sa présentation .pdf](#)). Google Recherche Personnelle ne donne pas d'indication sur les modifications des classements qu'il opère en fonction de votre historique web. En créant Perspectoma, Feuz souhaitait savoir à partir de quand le moteur commence à renvoyer des résultats personnalisés. Pour cela il a créé plusieurs profils à partir des oeuvres et des personnages de Kant, Foucault et Nietzsche et a constaté que le profil de Foucault a donné des résultats personnalisés assez rapidement alors que cela a moins été le cas de Kant. Et de constater que la personnalisation consiste surtout à altérer les résultats et à faire remonter des résultats qu'on trouve plus bas dans les pages avec un profil neutre. La personnalisation n'est pas encore capable de faire ressortir les résultats les moins dominants, mais qui peuvent être pourtant plus pertinents, [constate-t-il](#). A croire que l'ogre n'a pas encore atteint sa taille adulte.

Quelles alternatives ?

Pour [Matthew Fuller](#), la mythologie du moteur de recherche est [qu'il n'existe qu'un seul type d'utilisateur et qu'un seul point final pour une recherche donnée](#). Ce n'est pas le cas, rappelle-t-il en dressant la liste de quelques moteurs de recherches intéressants. Selon lui, le document fondateur de Google, [l'article de Brin et Page](#), propose une méthodologie qui peut être le fondement de bien d'autres possibilités. "*Si nous comprenons la dynamique et les conditions de ce que comporte un moteur de recherche, et si nous le pensons à travers une métaphore biologique (dans son anatomie), alors nous pouvons comprendre comment les moteurs de recherche vont être incités à changer*".

Image : Matthew Fuller photographié par Anne Helmond.

Et d'évoquer [Viewzi](#), [Oamos](#) ou [Kartoo](#) comme autant de pistes d'alternatives à Google. Les moteurs de recherches ne doivent pas seulement être un moyen de retourner des résultats, comme Google le fait d'une manière bien linéaire. "*La conception d'interfaces qui correspondent au potentiel de la complexité du web est sous-développée*". C'est certainement là que repose le défi de la prochaine génération de moteurs. Même si on doit reconnaître que c'est la simplicité linéaire de Google qui pour l'instant, justement, a fait la différence face à ces autres alternatives.

Googlisation : mais qui a les compétences pour s'en extraire ?

Siva Vaidhyathan est historien de la culture et professeur d'étude des médias et de droit à l'université de Virginie. Il s'apprête à publier [La Googlisation de toutes choses](#), une enquête sur les actions et les intentions de Google qu'il a longtemps mené par l'intermédiaire [du blog qu'il a consacré à ce sujet](#). Dans [sa présentation concluant la conférence](#), il a restreint son attention sur sa critique de la politique et des implications de Google Street View (GSV), un bon exemple pour comprendre le fonctionnement de "l'ogre" de Mountain View.

Conformément à la législation, il ne peut y avoir aucune information identifiable sur une personne dans GSW... Et Google s'est défendu jusqu'à présent par une technique de brouillage des visages et des plaques d'immatriculation. Mais est-ce que cela suffit ? Siva Vaidhyathan habite un quartier de New York rempli de jeux de hasard illégaux. Plutôt fort, particulièrement grand, il se promène souvent avec son chien blanc, faisant un couple assez reconnaissable dans le quartier. Quand bien même on brouillerait son visage sur Google Street Map, qu'une photo de lui

et son chien serait reconnaissable par beaucoup de gens. "L'anonymisation n'est pas une mesure efficace", pas plus sur GSW qu'elle ne l'est avec les données. Les autorités suisses envisagent de faire un procès à GSW car, selon eux, le procédé n'est pas assez rigoureux dans le respect de la vie privée. "La plus forte réaction contre GSW est venue du Japon", tant et si bien que Google est en passe de retirer GSV dans ce pays.

"Google a mal mesuré le rapport des Japonais à l'espace public. Dans les quartiers les plus anciens de Tokyo, la rue en face de sa maison est considérée comme étant de la responsabilité de celui qui occupe la maison, elle est vue comme une extension de leur maison. GSW s'est donc mis à envahir l'espace privé des gens".

A mesure que Google s'épanouit dans d'autres parties du monde, il y aura d'autres exemples de frictions, prédit-il, d'autant qu'il n'est pas évident de comprendre comment on peut faire attention à ses données. Certes, reconnaît-il, il est important de noter que Google offre et améliore couramment ses services pour protéger et gérer les données de l'utilisateur : GSV permet de signaler un contenu répréhensible par exemple et le récent Tableau de bord de Google montre un résumé - incomplet - de toutes les données que Google stocke sur vous.

"Nous, dans cette salle ne sommes pas susceptibles d'être lésés par Google, car nous faisons partie d'une techno-élite cosmopolite..." Nous avons les compétences pour obtenir le retrait de certaines de nos informations de Google, mais est-ce le cas de tous, s'interroge-t-il en montrant l'image d'un homme immortalisé en train d'uriner sur le bas-côté d'une route dans GSV. "Cet homme ne sait pas qu'il est dans GSV donc nous pouvons rire de lui. Il ne sait pas qu'il est la clef pour être la victime d'un tel système."

Hubert Guillaud

Pour ceux qui souhaiteraient aller plus loin, plusieurs des contributeurs de cette journée ont participé au livre dirigé par Konrad Becker, cofondateur de l'[Institut pour l'information mondiale](#) et organisateur d'une série de conférences sur le sujet, intitulé [Deep Search – The Politics of Search beyond Google](#) (Recherches profondes, politiques de recherche au-delà de Google).

(InternetActu est un blog animé par la rédaction d'[InternetActu.net](#), le média de la [Fondation internet nouvelle génération](#).)

////////

FINANCES

Jean-Claude Trichet : "Le secteur financier doit changer ses valeurs"

Le Monde | 29.10.11 |

Après huit années passées au poste de président de la Banque centrale européenne (BCE), Jean-Claude Trichet sera remplacé mardi 1^{er} novembre par Mario Draghi, l'actuel président de la Banque d'Italie. Au moment même où l'euro traverse, de très loin, la plus violente tempête de sa jeune histoire. Avenir de la monnaie unique, application des décisions prises lors du dernier sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la zone euro, réformes à mener, gouvernance à améliorer, etc. : M. Trichet dresse le chemin à suivre. Tout en faisant le bilan de ses huit ans passés à la tête de l'institution de Francfort et en répondant aux critiques.

De nouveaux accords ont été pris dans la nuit de mercredi 26 à jeudi 27 octobre par les chefs d'Etat et de gouvernement de la zone euro, trois mois après le sommet du 21 juillet. Est-ce, enfin, le point final de la crise ?

Jean-Claude Trichet : Cet accord doit être appliqué rigoureusement et rapidement dans toutes ses dimensions, y compris celle de l'amélioration de la gouvernance. Les décideurs doivent s'efforcer d'être en avance sur les événements même si le temps des décisions dans nos démocraties n'est pas nécessairement celui des marchés.

Un des principaux défis de la zone euro réside dans la communication avec les investisseurs du reste du monde qui ont de la peine à déchiffrer les processus de décision européens. Pourvu que

leurs décisions soient rapidement appliquées, les nations de la zone euro ont les moyens d'améliorer la perception que le reste du monde a de l'Europe.

Il reste quand même des incertitudes... Sur quel point faut-il être le plus vigilant ?

Il faut avancer sur tous les points de manière résolue. S'agissant de la gouvernance, dans le passé, à la BCE, il nous est arrivé de prêcher dans le désert, lorsque la "négligence" était de règle, au niveau des gouvernements, des marchés, et même de nombreux économistes.

Nous avons connu une période où les marchés ne faisaient pas de distinction entre la signature de la Grèce et celle de l'Allemagne, où une majorité d'observateurs jugeaient que le pacte de stabilité et de croissance était un corset trop serré qui empêchait l'Europe de respirer. Où le monde entier estimait que les prêts du FMI (*Fonds monétaire international*) étaient devenus inutiles. C'était encore le cas au début de 2007 !

Votre successeur, Mario Draghi, a indiqué que la BCE allait poursuivre ses achats d'emprunts d'Etat. Est-ce à dire qu'il a cédé aux pressions politiques ?

Mario a redit ce que le Conseil des gouverneurs avait communiqué auparavant.

L'indépendance de la BCE n'a-t-elle toutefois pas été entravée ?

La question ne se pose pas. Le traité nous demande de ne pas recevoir ni même de solliciter d'instructions de qui que ce soit. Nous n'avons pas demandé de permission pour prendre, le 9 août 2007, des mesures exceptionnelles pour faire face aux premières vagues de turbulence financière. Nous avons été critiqués par l'Allemagne et la France lorsque nous avons refusé de baisser les taux en 2004, et par dix pays sur douze lorsque nous les avons relevés en décembre 2005.

Toutes nos décisions exceptionnelles ont été prises en toute indépendance. Cette indépendance est essentielle.

Vous êtes le capitaine d'un navire traversant une tempête terrible. N'est-ce pas dangereux pour l'euro de devoir le changer en ce moment, pour des questions de mandat ?

Dans la tempête, la direction est claire : le mandat donné par les démocraties européennes. Il faut être en état d'alerte permanent. Les intempéries sont particulièrement intenses depuis quatre ans. L'équipage de la BCE est sur le pont. Il ne change pas. Le futur président est dans le navire depuis des années. Il a participé à toutes les décisions de façon collégiale. Il a une expérience considérable.

Des pays émergents, comme la Chine, pourraient venir en aide à l'Europe, à travers le Fonds européen de stabilité financière (FESF)...

Dans le communiqué du sommet, il y a une augmentation de la capacité d'intervention du FESF, grâce à un effet de levier. Concrètement, cela veut dire qu'en plus des capitaux européens, des capitaux privés - et éventuellement des capitaux publics - venant du monde entier pourraient eux-mêmes s'investir conjointement avec le Fonds de stabilité. Ils le feront parce qu'ils y trouveront intérêt bien sûr.

Comprenez-vous les critiques de l'Allemagne, qui a jugé que la BCE avait été trop loin dans le soutien aux Etats ?

Dans nos démocraties, les critiques sont naturelles et nécessaires. Certaines sensibilités en Allemagne et dans d'autres pays jugent notre politique trop audacieuse. Tandis que d'autres sensibilités ailleurs nous estiment trop précautionneux...

Nous gardons la monnaie pour dix-sept pays, 332 millions de concitoyens et pour toutes les sensibilités. Nous avons un cap, la stabilité des prix et toutes nos décisions exceptionnelles, depuis le 9 août 2007 - la première décision mondiale dans la crise - ont été prises pour nous aider à restaurer une bonne mise en oeuvre de notre politique dans une période de crise sans précédent depuis soixante-cinq ans.

La stabilité des prix a été assurée depuis la création de l'euro, mais l'économie européenne s'est affaiblie, le chômage s'est développé...

Depuis 1999, les prix ont augmenté de 2,0 % par an. Nous avons fait ce qui nous avait été demandé par les démocraties européennes. J'ajouterai que nos concitoyens, les 332 millions d'habitants de la zone euro, sont extrêmement attachés à la stabilité des prix, particulièrement les plus vulnérables. Les enquêtes d'opinion le montrent.

S'agissant de l'emploi, nous avons créé 14 millions d'emplois dans la zone euro depuis la création de la monnaie unique, contre 7 millions pour les Américains. Il faut poursuivre résolument ces efforts de création d'emplois. Les pays les plus attentifs à leur compétitivité et les plus engagés dans les réformes structurelles sont dans une situation meilleure que les autres.

Certaines de vos décisions continuent à faire débat, comme la hausse de vos taux en 2008 quelques semaines avant la chute de la banque américaine Lehman Brothers...

A l'époque, il y avait une menace réelle de déstabilisation des anticipations d'inflation sous l'impact de la hausse des prix du pétrole. Bien entendu personne ne pouvait prévoir que Lehman Brothers allait déposer son bilan à la mi-septembre.

Le fait que nous nous soyons toujours montrés très fermes sur la stabilité des prix - moins de 2 % mais proche de 2 % à moyen terme - nous a aidés dans la crise. Parce que nous avons évité la matérialisation du risque de déflation qui devenait, après Lehman, le principal danger. La comparaison des anticipations d'inflation montre que nous avons eu la meilleure protection "antidéflation" au sein des économies avancées comparables.

On voit monter le mouvement des indignés dans le monde. Comprenez-vous ce désarroi face à la mondialisation ?

Nous observons en ce moment des messages multiples et complexes qui soulignent une réelle incompréhension devant la fragilité du système économique et financier mondial. Ces messages sont importants. Précisément, tout l'effort de la communauté internationale, en particulier celui du G 20, qui va se réunir bientôt en France, vise à renforcer la solidité de l'économie mondiale.

Ces messages se nourrissent de plusieurs facteurs au-delà de la fragilité financière observée depuis 2007. Il y a une protestation contre les bonus du secteur financier, qui ne sont pas acceptés par nos démocraties. Le secteur financier doit changer ses valeurs. C'est aussi un chantier ouvert par le G 20.

Il y a aussi un autre message plus complexe, consistant à dire que les changements sont trop rapides. En premier lieu, la science et la technologie progressent à une vitesse sans précédent : grand succès mais qui oblige à l'adaptation permanente. Deuxièmement, les pays émergents,

l'ensemble de l'ancien "tiers-monde" progressent à un rythme sans précédent historique : grand succès qui conduit à des transformations économiques importantes. En troisième lieu, l'allongement continu de la durée de la vie est aussi un prodigieux succès mais qui pose des problèmes de financement.

Trois succès remarquables mais très difficiles à maîtriser. Pour les mettre totalement au service de nos concitoyens, il faut un effort permanent d'adaptation de nos sociétés et de nos économies beaucoup plus rapide que par le passé.

Vous avez souhaité la création d'un ministère des finances européen. Pensez-vous que les mentalités sont prêtes ?

Non pas comme président de la BCE mais comme citoyen, j'imagine une évolution pour "demain" et "après-demain". Demain, il faudrait que l'on puisse imposer à un pays les décisions indispensables après plusieurs refus d'appliquer les recommandations formulées par la gouvernance européenne.

Ainsi, on pourrait éviter qu'une économie particulière puisse influencer négativement la stabilité financière du reste de la zone. Cela demande un changement de traité, désormais explicitement envisagé par les gouvernements de la zone euro, ce dont je me réjouis.

"Après-demain", on peut envisager un changement institutionnel plus profond, avec un véritable exécutif européen. L'évolution historique de l'Europe dépend entièrement des leçons que nos démocraties tireront de la crise.

Qu'allez-vous faire maintenant ?

Je vais d'abord lire beaucoup et beaucoup méditer. Ensuite, je me connais, je sais que je resterai actif !

Propos recueillis par Erik Izraelewicz, Clément Lacombe et Cécile Prudhomme

////

FINANCES

Comprendre les mots de la finance

LEMONDE.FR | 03.10.11 |

Subprimes, dark pools, titrisation, sous-jacent... La crise économique charrie chaque jour son lot de termes plus ou moins obscurs. Ce lexique a pour but d'éclairer les concepts les plus abscons du monde de la finance.

BOURSES ET MARCHÉS

- **IPO (initial public offering)** : introduction en Bourse d'une entreprise.
- **OPA (offre publique d'achat)** : l'OPA est déclenchée lorsqu'une entreprise (ou une personne physique) annonce officiellement qu'elle se porte acheteuse d'actions d'une entreprise cotée en Bourse, dans le but de monter au capital et d'en prendre le contrôle.

- **Marché primaire** : lieu d'émission des nouveaux titres.
- **Marché secondaire** : lieu où un acheteur peut revendre ses titres, à un cours défini par la confrontation de l'offre et de la demande.
- **Plate-forme de trading** : Euronext, Deutsche Börse, Nasdaq... Depuis plusieurs dizaines d'années déjà, la plupart des marchés boursiers ont été privatisés. De plus en plus, les grandes places historiques (New York, Londres, Chicago, Francfort...) sont concurrencées par des plates-formes alternatives (Turquoise, Chi X,...), moins régulées et offrant des frais de courtage qui se veulent inférieurs aux tarifs habituellement pratiqués. Les "*dark pools*" sont des plates-formes de trading encore plus opaques, où les transactions peuvent se faire à "l'aveugle", c'est-à-dire sans connaître le montant final de la transaction.

>> Lire "[Dark pools, les dérives d'une finance de l'ombre](#)"

>> Lire "[Finance de l'ombre : les autorités ont fermé les yeux](#)"

- **Salle des marchés (ou front office)** : ensemble des opérateurs au sein d'un lieu donné (Bourse, banque...) chargés de la négociation des transactions financières.
- **Middle office** : vérifie la régularité des transactions dans une société financière et s'occupe des tâches intermédiaires : apporte des informations (volume des transactions, risques identifiés, limites de trading...) au front office et en contrôle les activités et les résultats.
- **Back office** : assure la gestion, la comptabilité et le contrôle de gestion des opérations (saisie, règlement/livraison...).
- **Chambre de compensation** : elle comptabilise au jour le jour les opérations financières sur les places boursières et calcule les sommes d'argent qu'elle doit payer (règlement) et le nombre de titres qu'elle doit livrer (livraison) aux acheteurs et vendeurs. Le fait que toutes les opérations financières doivent être finalisées au sein d'une chambre de compensation permet d'assurer le contrôle de la régularité des transactions.
- **Algotrading** : le "trading algorithmique", ou algo trading, est l'utilisation de modèles mathématiques complexes gérés par ordinateur pour passer des ordres basés sur des critères de timing, de prix, de quantité... L'algo trading est décrié car le facteur humain en est quasiment absent. Le "high frequency trading" (trading de haute fréquence) est une forme de trading algorithmique, qui consiste à passer les ordres dès qu'une information est disponible, avant même que les traders puissent intégrer cette information et en répercuter les conséquences.

>> Lire "[L'essor vertigineux du trading algorithmique](#)"

>> Consulter l'infographie "[Le 'flash-order', un délit d'initié légal ?](#)"

- **Prophétie auto-réalisatrice** : mécanisme mis en évidence dans les années 1950 par le sociologue Robert K. Merton. On peut prendre l'exemple des "taches solaires" pour l'expliquer : si une majorité d'individus estiment que l'activité solaire a une influence sur le niveau général des prix, peu importe que cette croyance soit fondée ou non : en se mettant à acheter des titres afin de se prémunir contre l'inflation qu'ils pensent voir survenir, ils vont précisément, en augmentant la demande, provoquer l'inflation.

PRODUITS FINANCIERS

- **Valeur mobilière** : titre financier négociable (c'est-à-dire qu'on peut l'acheter et le vendre) émis par une entité juridique qui souhaite se procurer des financements pour développer son activité ou augmenter ses revenus.
- **Action** : titre de propriété représentant une part du capital social d'une société. Les actions sont émises soit lors de la création de l'entreprise, soit lors d'une augmentation de capital. Du point de vue juridique, l'actionnaire a le droit de vendre ses titres, de toucher un dividende, d'être informé sur la société dont il détient des parts, de participer à l'assemblée générale et de voter.
- **Obligation** : titre de créance à long terme émis par une entreprise, l'Etat ou un établissement de crédit. Pendant la durée de l'emprunt, le souscripteur reçoit une rémunération fixe. A l'échéance ("maturité"), l'emprunt est remboursé à sa valeur nominale. Plus le risque porté par l'obligation est fort (par exemple s'il s'agit d'une obligation grecque), plus le rendement sera élevé.
- **Produit dérivé** : produit financier dont la valeur dépend du "sous-jacent".
- **Sous-jacent** : actif sur lequel porte un produit dérivé. Cela peut être des devises, actions, bons du Trésor, indices boursiers, matières premières... La multiplicité, la diversité et parfois l'opacité des sous-jacents est régulièrement dénoncée comme un facteur de la crise financière de 2008.
- **Contrats à terme (*futures*)** : placement dans lequel l'agent s'engage à ne pas retirer les sommes placées avant une certaine date, déterminée à l'achat du titre. Il s'oppose au "placement à vue", dans lequel l'agent peut vendre son titre quand il le souhaite.
- **Warrant** : produit financier qui donne le droit d'acheter ou de vendre un actif dans des conditions de prix ("prix d'exercice") et de durée ("échéance") définis à l'avance.
- **Tracker (*exchange traded fund, ou ETF*)** : fonds indiciel, c'est-à-dire qui réplique la performance d'un indice (un ETF peut gagner à la hausse comme à la baisse). Son achat et sa vente sont négociés comme des actions.
- **Décote** : différence entre la valeur nominale d'un titre (c'est-à-dire la valeur fixée à l'émission du titre) et son cours de Bourse. Dans le cas des obligations grecques, les négociations se concentrent sur le taux de décote à appliquer pour dégonfler la dette du pays : par exemple, une décote de 40 % reviendrait à faire accepter aux investisseurs une perte (ou "*hair cut*") de 40 % de leur investissement initial.

>> Lire "[Derrière l'affaire UBS, une nouvelle bulle financière](#)"

- **Titrisation** : processus consistant à transférer des actifs ou les risques des crédits correspondants sous une forme structurée à des investisseurs tiers. La titrisation donne lieu à une émission de titres sur les marchés des capitaux, titres adossés au risque des actifs sous-jacents.

- **Véhicule spécial ("*Special purpose vehicle*")** : structure ad hoc (également appelée "structure de titrisation" ou "fonds commun de créances") destinée à gérer les portefeuilles financiers issus d'un processus de titrisation.
- **Subprimes** : crédit à risque proposé à un client qui ne présente pas de garanties suffisantes pour contracter un prêt dans des conditions normales. Aux Etats-Unis, les *subprimes* sont des crédits hypothécaires pour lesquels le logement de l'emprunteur est considéré comme une garantie en cas de défaut de paiement : l'hypothèse qui sous-tend ce système est que la valeur des biens immobiliers va continuer à augmenter. Dans ces conditions, un éventuel défaut de l'emprunteur serait compensé par la vente du bien en question.
- **Junk bonds** : "obligations pourries" à haut rendement mais présentant un fort risque (en dessous de BBB, le niveau "*investment grade*", si l'on se réfère par exemple à l'échelle de notation de Standard & Poor's). Les *junk bonds* ont connu leur heure de gloire dans les années 1980 pour financer la dette de certains pays en développement (dans le cadre d'un plan de titrisation de la dette). Aujourd'hui ils sont encore utilisés lors des rachats d'entreprises par des fonds d'investissement (LBO, voir ci-dessous).
- **Credit default swap (CDS)** : "assurance sur incident de crédit", type de contrat par lequel un "vendeur de protection" s'engage, contre le paiement d'une prime de risque et en cas d'incident de crédit (par exemple, un défaut de paiement ou une restructuration de dette), à dédommager l'acheteur. A part la prime de risque, aucun flux financier n'est échangé entre les deux parties si aucun événement de crédit ne survient. Le CDS est un produit "dérivé", c'est-à-dire que sa valeur dépend du prix de son sous-jacent.
- **Asset backed securities (ABS)** : titres adossés à des actifs qui sont généralement créés lors d'un processus de titrisation. Les plus courants sont les ABS adossés à des crédits hypothécaires américains (*mortgage backed securities*).
- **Collateralised debt obligation (CDO)** : titres représentatifs de portefeuilles de créances bancaires ou d'instruments financiers de nature variée. Les CDO sont proposés aux investisseurs en différentes tranches, qui ont chacune un niveau de risque en adéquation avec leur rémunération. Le processus est le même que pour la titrisation de dette : l'initiateur cède sa créance à un "véhicule" ad hoc, le véhicule émet des tranches de dette pour se refinancer et les propose aux investisseurs.

>> Lire "[Les CDO, ces titres obscurs au cœur de la crise financière](#)"

- **Vente à découvert** : technique très critiquée consistant à vendre un titre dont on anticipe la baisse, et que l'on ne possède pas forcément au moment de la vente : le vendeur s'engage à fournir un titre à un certain prix à une certaine date, en faisant le pari que le cours de ce titre va baisser entretemps.

>> Lire "[La vente à découvert, une pratique risquée](#)"

- **Liquidité** : un actif est dit liquide si l'on peut y avoir accès rapidement et à moindre coût. La monnaie – pièces et billets – est l'actif le plus liquide.

ACTEURS DE LA FINANCE ET DE L'INVESTISSEMENT

- **Investisseurs institutionnels (également surnommé "zinzin")** : caisses de retraite, Caisse des dépôts, organismes de placement collectif en valeurs mobilières...
- **OPCVM (Organisme de placement collectif en valeurs mobilières)** : entité qui assure la gestion d'un portefeuille dont les fonds sont placés en valeurs mobilières sur les marchés.
- **Broker** : courtier qui intervient sur les marchés organisés pour mettre en relation acheteurs et vendeurs.
- **Hedge funds** : fonds d'investissement pratiquant la gestion alternative, avec un niveau de risque élevé (utilisation massive des produits dérivés, ventes à découvert, spéculation à la baisse, effet de levier...). Beaucoup d'entre eux sont implantés dans des paradis fiscaux. Leur principal avantage est d'offrir des rendements plus élevés que des fonds "classiques".
- **Banques d'investissement** : conseillent les investisseurs pour leurs opérations sur les marchés, donnent accès à leurs clients à des produits financiers, aident les entreprises à se financer et gèrent leurs fonds.
- **Capital investissement (ou private equity)** : investissements en fonds propres dans des entreprises non cotées pour financer leur développement. Ces opérations sont généralement réalisées par des fonds d'investissement (Axa Private Equity, PAI Partners, Astorg, LBO France...).
- **LBO** : très courante pour régler les successions, l'opération de "*leverage buy out*" consiste à racheter une entreprise en faisant appel à de l'endettement et à des capitaux propres. Le repreneur table sur une augmentation de la rentabilité du capital pour rembourser sa dette avec les dividendes créés ("**effet de levier**").

RÉGULATION

- **Agence de notation** : évalue les sociétés, banques ou investisseurs émettant des titres de dette. Elle s'intéresse notamment à la solvabilité des émetteurs. Plus la note est bonne, plus les taux auxquels l'émetteur se finance sur les marchés sera bas.

>> Voir l'infographie "[Comment fonctionnent les agences de notation ?](#)"

>> Consulter "[Les échelles de notation des principales agences](#)"

>> Lire "[Des chemins de fer aux Etats endettés, la longue histoire des agences de notation](#)"

- **Accords de Bâle I, II et III** : accords de réglementation bancaire signés à Bâle (Suisse) et élaborés par le Comité de Bâle (quatre réunions par an, et qui dépend de la Banque des règlements internationaux). Bâle I est signé en 1988. Bâle II, qui renforce les premiers accords, est mis en place entre 2004 et 2008, à la suite des grands scandales financiers de la fin des années 90. Les accords de Bâle III, négociés à la suite de la faillite de Lehman Brothers en 2008, ont été publiés fin 2010 et leur mise en place est prévue entre 2012 et 2019. Le secteur de l'assurance a lui aussi ses accords de réglementation, dits "Solvency I et II" (Solvabilité I et II).

/////

SOCIETE

Crise : quel avenir pour la jeunesse ?

Le Monde | 29.10.11 | 14h30

Bruno Julliard, secrétaire national (PS) chargé de l'éducation et Benoist Apparu, secrétaire d'Etat chargé du logement et de l'urbanisme, débattent de la situation de la jeunesse en France.

- **Des "indignés" en France ?**

Bruno Julliard : "C'est peut-être une histoire particulière des mouvements sociaux et des mouvements de jeunesse dans notre pays - peut-être plus organisée -, qui explique qu'ils ne participent pas aujourd'hui au mouvement spontané dit des "indignés". (...) Chez bon nombre de jeunes, la prochaine échéance pour exprimer son indignation risque d'être son bulletin de vote."

Benoist Apparu : "Quand vous regardez élection après élection, il y a un désenchantement global qui s'explique essentiellement parce qu'on est sur trente ans de crise, qui s'explique aussi parce que cette génération a le sentiment, peut-être pas à tort, qu'elle vivra plus mal que l'ancienne. (...) La génération passée a eu de la dépense publique à ne plus savoir qu'en faire, et donc des déficits. La génération qui arrive devra payer deux fois : pour elle et pour le passé ."

- **Chômage des jeunes**

B. A. : "On a d'un côté beaucoup de jeunes qui sont dans une situation complètement précaire : aucune visibilité sur l'avenir. De l'autre, on a un marché du travail tellement rigide que pas un employeur ne veut prendre le risque de prendre un jeune. Donc, il y a probablement trop de rigidité d'un côté, trop de souplesse de l'autre. Il faut trouver un équilibre entre les deux, ce n'est pas simple."

B. J. : "Malheureusement aujourd'hui, pour une écrasante majorité des jeunes, l'entrée dans le monde du travail c'est soit des stages, soit de l'intérim, soit des contrats précaires. Et ce phénomène est amplifié par les conséquences de la crise, qui touchent d'abord les salariés les plus fragiles, les plus âgés et les plus jeunes. Il n'y a pas de remède miracle, si ce n'est une politique de relance."

Budget et 35 heures

B. A. : "Les 35 heures, vous ne le payez pas une fois, vous les payez à vie. Quand M. Hollande nous parle de 60 000 fonctionnaires, disant ça coûte 2,5 milliards, c'est par an ! Or, vous les payez pendant 60 ans. Pourquoi ? Parce que vous payez 40 ans de salaire et 20 ans de retraite. "

B. J. : "J'ai écouté le président de la République et j'étais un peu surpris. Parce que j'avais l'impression que tout était de la faute des socialistes jusqu'aux années 1980 ! Il a la mémoire sélective, le président, parce qu'il est au pouvoir à l'Elysée depuis cinq ans, et il est au gouvernement depuis dix ans. Constatons simplement que, depuis 2002, depuis que la droite est majoritaire dans notre pays, la dette a doublé."

"Les débats de la présidentielle" : tous les vendredis, à 18 h 20, sur France Inter, Public Sénat et Dailymotion, en partenariat avec *Le Monde*.

Propos recueillis par Jacques Monin, Piotr Smolar et Perrine Tarneaud
Article paru dans l'édition du 30.10.11

////

FINANCES

Dieu est-il contre les paradis fiscaux ?

LES QUESTIONS SUBSIDIAIRES – Le Vatican veut mettre la finance au pas ! Le 24 octobre, le Saint-Siège a proposé la création d'une "autorité publique de compétence universelle" inspirée de l'ONU. Louise Couvelaire

Soulignant que la crise a révélé des comportements *"d'égoïsme, de cupidité collective et d'accaparement des biens sur une vaste échelle"*, le document du Vatican veut faire émerger *"des formes inédites de solidarité fiscale mondiale"*. Dans le même esprit, en France, quatre associations proches de l'Eglise catholique et soutenues par l'évêque d'Evry (Essonne) appellent les chrétiens à se mobiliser contre les paradis fiscaux, *"au nom de leur foi"*, pour plus de justice fiscale. *"Que les chrétiens s'intéressent au paradis ne surprendra personne*, indique, de son côté, la Conférence des évêques de France. *C'est la doctrine sociale de l'Eglise qui motive cette démarche."*

"Au service du bien commun", un document de 13 pages tiré à 55 000 exemplaires, entend sensibiliser les citoyens. *"En organisant le contournement de nos lois, les paradis fiscaux défont nos démocraties"*, explique le livret. Payer ses impôts relève d'une responsabilité éthique qui nécessite l'implication de tous. *"Instrument au service de la solidarité"*, l'impôt contribue à *"la construction du lien social et de la démocratie"*. En ne bénéficiant qu'à certains, les paradis fiscaux viennent contredire la conviction que *"Dieu a destiné la Terre (...) à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples"* (concile Vatican II).

////

MEDECINE

Le vieillissement des cellules est réversible

LEMONDE.FR | 31.10.11 |

Des chercheurs français ont réussi à rajeunir des cellules, qu'elles appartiennent à des centenaires ou non.AFP/AFP

Pourra-t-on bientôt ralentir les effets du temps ? Des chercheurs français ont réussi à redonner leur jeunesse à des cellules de donneurs âgés de plus de 100 ans, en les reprogrammant au stade de cellules souches. Loin d'être anodine, leur découverte démontre que le processus du vieillissement est réversible.

Ces travaux sur la possibilité d'effacer les marques de vieillissement des cellules, publiés dans la revue spécialisée [Genes & Development](#) du 1^{er} novembre, marquent une nouvelle étape vers la médecine régénérative pour corriger une pathologie, note Jean-Marc Lemaitre de l'[Institut de génomique fonctionnelle](#) de l'université de Montpellier et responsable de ces recherches. Autre débouché important : mieux comprendre le vieillissement et corriger ses aspects pathologiques, selon le chercheur de l'Inserm.

Les cellules âgées ont été reprogrammées in vitro en cellules souches pluripotentes [*ayant plusieurs potentialités*] et ont ainsi retrouvé leur jeunesse et les caractéristiques des cellules souches embryonnaires. Elles peuvent se différencier à nouveau en cellules de tous types (neurones, cellules cardiaques, de peau, de foie...) après la cure de *"jouvence"* concoctée par les chercheurs.

Depuis 2007, des chercheurs ont montré que l'on pouvait reprogrammer des cellules adultes humaines en cellules souches pluripotentes dont les propriétés sont similaires à celles des cellules souches embryonnaires. Cette reprogrammation à partir de cellules adultes évite les critiques sur

l'utilisation de cellules souches d'embryons. Mais jusqu'alors, la reprogrammation de cellules adultes se heurtait à une limite, la sénescence, point ultime du vieillissement cellulaire. L'équipe de Jean-Marc Lemaître vient de franchir cette limite.

LA RÉPARATION DES ORGANES EN LIGNE DE MIRE

Dans la pratique, les chercheurs ont d'abord multiplié des cellules de la peau (fibroblastes) d'un donneur de 74 ans pour atteindre la sénescence caractérisée par l'arrêt de la prolifération des cellules. Ils ont ensuite procédé à la reprogrammation in vitro de ces cellules. Comme cela n'était pas possible avec la préparation classique à base de quatre facteurs génétiques (OCT4, SOX2, C-MYC et KLF4), ils en ont ajouté deux autres (NANOG et LIN28). Grâce à ce nouveau "cocktail" de six ingrédients, les cellules sénescents reprogrammées ont réacquis les caractéristiques de cellules souches pluripotentes de type embryonnaire, ne conservant aucune trace de leur vieillissement antérieur. *"Les marqueurs de l'âge des cellules ont été effacés, et les cellules souches iPSC que nous avons obtenues peuvent produire des cellules fonctionnelles, de tous types avec une capacité de prolifération et une longévité accrues"*, explique Jean-Marc Lemaître.

Les chercheurs ont ensuite testé leur cocktail sur des cellules plus âgées de 92, 94, 96 jusqu'à 101 ans, avec succès y compris sur les centenaires. *"L'âge des cellules n'est définitivement pas une barrière à la reprogrammation"*, conclut-il. Ces travaux ouvrent la voie à terme à l'utilisation des cellules reprogrammées comme source idéale de cellules adultes tolérées par le système immunitaire, pour réparer des organes ou des tissus chez des patients âgés, ajoute le chercheur.

/////

WEB et MONDE

"La planète Web devient l'enjeu central de la gouvernance mondiale"

Le Monde | 31.10.11 |

La dernière Conférence des ambassadeurs a consacré une partie de ses travaux à la diplomatie numérique. L'affaire WikiLeaks, les "printemps arabes" et le G8 ont accéléré la prise de conscience de la diplomatie française : le numérique est en passe de devenir un enjeu central de la gouvernance mondiale. Il doit être pensé en fonction d'une fine sociologie des relations internationales et des rapports interétatiques traditionnels, car des logiques stratégiques, politiques, économiques et socioculturelles se mêlent dans le cyberspace.

En raison de leur positionnement international et de leurs poids respectifs, la Chine et la Russie méritent une attention toute particulière, dans la mesure où les Web chinois et russe connaissent actuellement des mutations, qui auront inmanquablement des répercussions sur la gestation de cette gouvernance mondiale. Là comme ailleurs, la Chine et la Russie entendent se comporter en puissances souveraines ambitieuses défendant leurs espaces numériques et pesant sur ceux des autres. Trois caractéristiques peuvent d'ores et déjà être relevées.

En premier lieu, le Web modifie, aussi rapidement que profondément, les échanges entre autorités publiques et sociétés civiles. Il représente un défi aux pouvoirs en place, qui s'inquiètent de sa capacité de mobilisation et de contestation. En Chine, après l'accident ferroviaire de Wenzhou en juillet, des centaines de milliers de microblogueurs ont ruiné les efforts des autorités pour minimiser la catastrophe. En Russie, le "Web citoyen" a désormais une figure emblématique avec le juriste-

blogueur Alexeï Navalny qui, au moyen de son site Rospil.info, dénonce des affaires de corruption impliquant les autorités. Comparaison n'est pas raison : de fortes différences de maturité politique existent entre des autorités chinoises usant d'une censure de masse et des autorités russes tolérant des zones de contestation diffuse.

En deuxième lieu, le Web sert les diplomaties publiques des deux pays. Parallèlement, Pékin et Moscou cherchent, à leur manière, à imposer leurs points de vue sur la gouvernance de l'Internet. Cela s'est traduit par l'attribution de noms de domaines en russe ou en chinois. Il existe incontestablement une division du Web par langues d'usage, division encouragée par les autorités des deux pays.

Autre sujet particulièrement sensible : la cybersécurité. Si ce dossier s'inscrit dans le redémarrage russo-américain, il est source de vives tensions sino-américaines. Dans une logique classique, il importe d'apprécier au plus juste leurs motivations, leurs capacités défensives et offensives dans ce domaine, qui ne se limite évidemment pas aux aspects militaires.

En troisième lieu, Internet apparaît comme un fort levier de croissance pour les économies chinoise et russe. Depuis 2009, la part des technologies de l'information et de la communication dans le produit intérieur brut chinois dépasse 10 %. On estime que la part de l'Internet dans l'économie russe devrait passer à 5 % du PIB (hors hydrocarbures) d'ici à 2015, contre 2,1 % en 2009. Quant au nombre d'internautes, il a augmenté respectivement de 41 % et 20 % en Chine et en Russie entre 2006 et 2009. Dans le même temps, on assiste à la montée en puissance de groupes nationaux capables aujourd'hui de protéger leurs marchés. Les actuels mouvements capitalistiques dans ce secteur indiquent que la main de l'Etat est rarement étrangère aux principaux montages.

Ces trois caractéristiques conduisent à la conclusion suivante : l'essentiel du débat sur la gouvernance et l'économie du numérique ne s'inscrit plus dans le seul cadre transatlantique. Baidu - premier moteur de recherche en Chine - a presque autant d'utilisateurs dans l'empire du Milieu que Google dans le monde. La Chine et la Russie entendent être des puissances numériques de premier plan. Il est certain que les entreprises de ces deux pays, encouragées par leurs autorités, vont chercher à conquérir de nouveaux marchés, ce qui pèsera inévitablement sur la physionomie générale du Web.

Que l'on songe au groupe chinois Tencent, troisième capitalisation boursière Internet au monde derrière Google et Amazon, au fonds russe Digital Sky Technologies, actionnaire de Facebook et Twitter, ou encore au moteur russe Yandex, qui a réalisé, en 2011, la plus importante introduction en Bourse sur le Nasdaq depuis Google, tout porte à croire que l'Internet de demain aura une forte coloration orientale.

Lors de la 66^e Assemblée générale de l'ONU, en septembre 2011, la Chine, la Russie, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan ont demandé que l'ONU adopte un "*code de bonne conduite sur Internet*", conduisant à "*réguler*" l'activité sur le réseau numérique.

Thomas Gomart, directeur du développement stratégique de l'IFRI et Julien Nocetti, chercheur associé à l'IFRI

/////